

(D) P33



AVE
MARIS
STELLA

ALMANACH LA CATHOLIQUE DU JURA

1916

PORRENTRUY
IMPRIMERIE
Société typographique

30 CERTIMES

Ce n'est pas un nouveau remède

mais un ancien

Remède Domestique

bon marché et éprouvé que nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public. C'est

le Baume Merveilleux Anglais

connu depuis 50 ans



Ce baume merveilleux est employé dans des milliers de familles qui en ont toujours une provision.

Ces faits nous dispensent de toute recommandation et nous nous bornons à inviter tous ceux qui ne connaîtraient pas encore ce remède universel, d'en faire un essai. Nous sommes persuadés qu'un petit flacon de 50 cts. suffira pour les convaincre de l'efficacité infaillible de notre produit, à condition qu'ils demandent toujours le véritable

Baume Merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn et qu'ils refusent catégoriquement toutes les imitations que l'on chercherait à leur imposer. Pour être sûr d'obtenir notre véritable Baume, demandez chaque fois le

H792A

Baume Merveilleux de

Max Zeller, Pharmacien à Romanshorn.

Innombrables attestations de tous les pays

Le Baume merveilleux de Max Zeller pharmacien à Romanshorn est fabriqué avec les meilleures plantes médicinales; Il ne contient aucune substance vénéneuse ou drastique, de sorte qu'il peut être pris sans crainte par tout le monde même à fortes doses.

Le Baume merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn ne se vend jamais ouvert, mais seulement en :

1/3 de flacons originaux à	Fr. 2.—
1/2 flacons originaux à	3.25
1/1 Flacons originaux à	6.—

Bon N° 150

Afin que tout le monde puisse se convaincre de la grande efficacité de notre baume, nous expédions contre envoi de ce coupon et 10 cts. en timbres poste pour port *Gratuitement* 1 Flacon échantillon

Nom : _____

Profession : _____ Localité : _____

Rue : _____ Canton : _____

Maison "Brésil,"

18 Rue de la Croix d'Or, GENÈVE

Succursale à Lausanne

Maison de Confiance pour les Cafés purs Brésil

Ne pas confondre avec d'autres maisons

Pas de succursale ni dépôt en ville

Par ses qualités incomparables, nos cafés peuvent satisfaire la clientèle la plus exigeante.

Torréfaction journalière électrique en vitrine Importation directe. Gros et Détail.

Fournisseurs des principaux hôtels, restaurants, cafés, etc.

Pour les cafés à partir de fr. 1.40 la livre, nous donnons toujours le Bon-Prime et les Timbres Union Commerciale en plus.

Grand choix de produits brésiliens

Cafés, thé-maté, goiabada, bananina, abacaxi, pectogada, marmellada, fruits cristallisés et au jus; caju, manga, gôiaba, etc., haricots noir et jaune, farine de mandioca, cangica araruta, tapioca, fubas, rapadura, sucre de canne, Paraty, Laranginha, etc., etc.

Crèmerie et Pâtisserie brésiliennes. — Expédition pour tous pays.

Fala-se portuguez. — Téléphone 3305. —

Livraison à domicile. H 830 A

Bon pour fr. 100.-

Découpez ce Bon, présentez-le à la Samaritaine, vous recevrez en échange pour fr. 100 de marchandises, payables à raison de fr. 2.50 par semaine ou fr. 10.— par mois et vendues au même prix que partout ailleurs. Choix considérable de complets pour messieurs, Confection pour dames, lingerie, fourrures, chaussures, tissus, literies etameublements. H767A

A la Samaritaine

Bienné 39, Rue Centrale, 39 Bienné

ECOLE CANTONALE
PORRENTRUY



OBSERVATIONS

Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1916	17
Epacte	XXV
Cycle solaire	21
Indiction romaine	14
Lettre dominicale	b A
Lettre du martyrologe	F

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 20 février.
Cendres, le 8 mars.
Pâques, le 23 avril.
Rogations, les 29, 30 et 31 mai.
Ascension, le 1 ^{er} juin.
Pentecôte, le 11 juin.
Trinité, le 18 juin.
Fête-Dieu, le 22 juin.
1 ^{er} Dimanche de l'Avent, 3 décembre.

Quatre-Temps

Mars, les 15, 17 et 18.
Juin, les 14, 16 et 17.
Septembre, les 20, 22, 23.
Décembre, les 20, 22, 23.

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1916, le 20 mars à 11 heures 49 minutes du soir.

L'été commence le 21 juin à 7 heures 32 minutes du soir.

L'automne commence le 23 septembre à 10 heures 28 minutes du matin.

L'hiver commence le 22 décembre à 5 heures 16 minutes du matin.

Eclipses en 1916

Il y aura en 1916 trois éclipses de soleil et deux éclipses de lune, qui seront toutes invisibles dans notre contrée.

1^o Le 20 janvier, éclipse partielle de lune : commencement à 8 heures, 55 minutes du matin ; fin de l'éclipse à 10 heures, 24 minutes. Le commencement de l'éclipse sera visible dans l'Europe occidentale, dans la partie nord de l'Océan Atlantique, en Amérique et dans l'Océan Pacifique. La fin de l'éclipse sera visible dans l'Amérique du Nord, dans la partie nord de l'Océan Atlantique, dans la partie nord-ouest de l'Amérique du Sud, dans la partie nord-est de l'Asie et dans l'Océan Pacifique.

2^o Le 3 février, éclipse totale de soleil : commencement à 2 heures, 27 minutes après midi ; fin de l'éclipse à 7 heures, 33 minutes.

Elle sera visible dans l'Europe occidentale, dans la partie nord-ouest de l'Afrique, dans la moitié de la partie nord de l'Océan Atlantique, dans la moitié de la partie nord de l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord à l'exception du Nord-Ouest et dans les terres voisines de l'Océan Pacifique. La zone où l'éclipse sera totale s'étend de l'Océan Pacifique à travers l'extrême du Nord-Ouest de l'Amérique du Sud et de l'Océan Atlantique et finit à quelques degrés au Sud de l'Irlande.

3^o Le 15 juillet, éclipse partielle de lune : commencement à 4 heures, 19 minutes du matin ; fin de l'éclipse à 7 heures, 12 minutes. Le commencement sera visible en Afrique, dans la partie sud-ouest de l'Europe, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud et dans la partie sud de l'Océan Pacifique. La fin de l'éclipse sera visible dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord et du Sud et dans la partie sud de l'Océan Pacifique.

4^o Le 30 juillet, éclipse annulaire de soleil : commencement à 12 heures, 25 minutes du soir ; fin de l'éclipse à 5 heures, 47 minutes du matin.

Elle sera visible en Australie, dans les îles de l'Archipel Indien et dans la Nouvelle Zélande.

5^o Le 24 décembre, éclipse partielle de soleil : commencement à 9 heures, 32 minutes du soir ; fin de l'éclipse à 10 heures du soir.

Elle ne sera visible que dans la Mer glaciale du Sud, au Sud de l'Afrique.

Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologe romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

JANVIER

Notes

1. MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS

Sam.

1 | CIRCONCISION. s. Odilon *a.*

La fuite en Egypte. *Luc 2.*

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

2.

Jésus retrouvé au temple *Luc. 2.*

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

3.

Noces de Cana. *JEAN, 2.*

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

4.

Guérison du lépreux. *MATTH. 8.*

M.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

5.

Jésus apaise la tempête. *MATTH. 8.*

DIM.

Lundi

30 | 4. ste Martine *v. m.*, ste Hyacinthe *v.*

31 | s. P. Nolasque *c.*, ste Marcelle *vv.*

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	3 50	12 41

Nouvel lune le 5 à 5 h. 45 mat.

	5	42	4	20
	6	31	2	16
	7	39	3	27
	8	31	4	51
Temps	9	8	6	18
clair	9	36	7	44
	9	58	9	5

Prem. quart. le 12 à 4 h. 38 mat.

	10	16	10	22
	10	33	11	35
	10	50	—	—
	11	8	12	48
Doux	11	28	1	59
	11	54	3	8
	12 26	4	15	

Pleine lune le 20 à 9 h. 29 mat.

	1	5	5	18
	1	53	6	13
	2	51	6	59
	3	55	7	36
	5	4	8	6
Froid	6	13	8	29
	7	23	8	48

Dern. quart. le 28 à 1 h. 35 soir

	8	34	9	6
	9	44	9	22
	10	57	9	38
	—	—	9	55
	12 12	10	15	
	1	30	10	40
Neige	2	51	11	14

	4	10	12	0
	5	20	1	—

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure.

* * *

Echos de Bernex.

— Caporal, choisissez-moi deux hommes de ma section qui partiront aux éclairreurs.

— Ça se trouve à merveille, mon lieutenant, nous avons justement un gazier et un électricien qui sont tout désignés pour ce service.

Foires du mois de janvier 1916

— S U I S S E —

Aarau	19	Chiètres	27	Martigny-Bourg	10	Schaffhouse	4, 18
Aeschi	11	Dagmersellen	17	Morat	5	Schüpfheim	3
Affoltern, b. et p.	17	Delémont	18	Môtiers-Travers	10	Sidwald	13
Aigle	15	Dielsdorf	26	Moudon	31	Sissach	5
Altorf	26, 27	Estavayer	12	Muri	3	Soleure	10
Andelfingen	19	Flawil	10	Nyon	6	Sursee	10
Anet	26	Fribourg	10	Oillon	14	Thoune	19
Appenzell	12, 26	Frauenfeld	3, 17	Oron-la-Ville	12	Tramelan-dessus	12
Baden	4	Gossau	3	Olten	31	Unterseen	7, 26
Berne	4, 18	Interlaken	26	Payerne	20	Uster	27
Bienne	13	Landeron-Combès	17	Pfäffikon	17	Vevey	25
Boltigen	11	Laufon	4	Porrentruy	17	Viège	7
Bremgarten	10	Lausanne	12	Reinach	20	Weinfelden	12, 26
Brugg	11	La Roche	31	Romont	11	Wilchingen	17
Bulle	13	Lenzbourg	13	Rougemont	17	Willisau	27
Bülach	5	Liestal	12	Rue	19	Winterthour	6, 20
Châtel-St-Denis	17	Locle	11	Saignelégier	3	Zofingue	13

— É T R A N G E R —

Aix-les-Bains	3, 10	Cruseilles	5	Maîche	20	St-Amour	3
Amancey	9	Delle	10	Mégève	7	St-Claude	8
Aoste, grd. marché	11	Dôle	13	Mirecourt	10, 24	St-Jeoire	5, 14
Arbois	4	Evian-les-Bains	3, 10	Montbéliard	31	St-Vit	19
Arinthod	4	Ferrette	4	Montmélian	31	Salins	17
Banme-les-Dames	6, 20	Fraisans	5	Morteau	4, 11, 18, 25	Sallanches	15
Belfort	3, 17	Gaillard	15	Morzine	27	Sancey-le-Grand	25
Besançon	10	Grenoble, chev.	3, 22	Moutiers	10, 24	Sellières	12
Bletterans	18	Jussey	25	Pérouge	29	Taninges	7, 20
Bons	3	Moutons	24	Poligny	24	Thonon	6
Bourg	5, 19	Leipzig, cuir	3	Pontarlier	13, 27	Valence	3
Champagnole	15	du 3 au 16		Pont-de-Roide	4	Grand marché chaque	
Chaumergy	8	Les Deschaux	6	Pont-du-Bourg	29	lundi	
Clerval	11	Les Echelles	17	Port-sur-Saône	26		
Coligny	18	Lons-le-Saunier	6	Rigney	4		

Madame Chapuzot lit dans son journal que plusieurs officiers supérieurs viennent d'être décorés du Mérite agricole.

Et coïmme elle s'étonne qu'on leur ait accordé cette distinction :

— Mais, ma bonne amie, lui dit son mari, elle est toute naturelle, songe donc que l'on a l'habitude d'appeler ces hommes-là, de grosses légumes !

* * *

Une bonne — plutôt irascible — élève la voix dans la boutique d'une marchande de marée.

— Voilà plus d'un quart d'heure s'écrie-t-elle, que j'attends deux douzaines d'huîtres à emporter.

— Du calme, mademoiselle, lui répond la marchande. Je vous sers : ne vous emportez pas.

* * *

— C'est très beau de porter la barbe, mais c'est bien assommant quand il faut la démêler tous les matins !

— Pourquoi, papa, ne fais-tu comme p'tite mère ; tu n'as qu'à l'enlever le soir et la remettre le matin, comme p'tite mère fait avec ses cheveux !

* * *

Théorie et pratique :

Le colonel à une jeune recrue. — Le colonel doit être considéré comme le père de son régiment !

— Bien, papa !

— Vous aurez quatre jours d'arrêt pour vous être fiché de moi !

FÉVRIER

Notes

2.

MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE

Mardi	1	s. Ignace év. <i>m..</i> s. Ephrem <i>di.</i>
Merc.	2	PURIFICAT. DE LA Ste VIERGE
Jeudi	3	s. Blaise év. <i>m..</i> , s. Anschaire év.
Vend.	4	s. André Corsini év.
Sam.	5	ste Agathe <i>v. m., s.</i> Avit év.

6.

Le bon grain et l'ivraie. MATTH. 13.

DIM.	6	5. s. Tite év., ste Dorothée <i>v. m.</i>
Lundi	7	s. Romuald <i>a..</i> , s. Richard <i>r.</i>
Mardi	8	s. Jean de Matha <i>c.</i>
Merc.	9	s. Cyrille év. <i>d..</i> , ste Apolline <i>v. m.</i>
Jeudi	10	ste Scholastique <i>v..</i> , s. Sylvain év.
Vend.	11	Notre-Dame de Lourdes.
Sam.	12	7 Fond. des Servit., ste Eulalie <i>v.</i>

7

Le grain de sénevé. MATTH. 13.

DIM.	13	6. s Bénigne <i>m..</i> , s. Lézin év.
Lundi	14	s. Valentin <i>pr. m..</i> , s. Eleucade év.
Mardi	15	ss. Faustin et Jovite <i>mm..</i>
Merc.	16	s. Onésime <i>escl..</i> , ste Julienne <i>v. m.</i>
Jeudi	17	s. Fintan <i>pr..</i> , s. Silvin év.
Vend.	18	s. Siméon év. <i>m..</i> , s. Flavien év.
Sam.	19	s. Mansuet év.

8.

Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20

DIM.	20	Septuagésime. s. Eucher év.
Lundi	21	ss. Germain et Randoald <i>mm..</i>
Mardi	22	Chaire de St-Pierre à Antioche.
Merc.	23	s. Pierre D. év. <i>d..</i>
Jeudi	24	Jour bissextile.
Vend.	25	s. MATTHIAS, <i>ap.</i>
Sam.	26	s. Césaire <i>méd..</i>

9.

La parole de Dieu et la semence. LUC. 8.

DIM.	27	Sexagésime. ste Marg. de Cortone <i>p.</i>
Lundi	28	s. Léandre, év., ste Honorine <i>v.</i>
Mardi	29	s. Romain <i>a..</i> , s. Lupicin <i>a..</i>

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 27 minutes.

A la ménagerie :

— Dis-donc, papa, est-ce que ça se mange les porcs-épics ?

— Non, mon enfant.

— C'est dommage, car ça serait bien commode !

— Comment donc ?

— Eh oui : on aurait tout de suite des cure-dents.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.

	6	W	18	2	17
	7	W	1	3	43
	7	33		5	10
	7	59		6	34
	8	19		7	55

Nouv. lune le 3 à 5 h. 6 soir

	8	37	9	13
	8	54	10	28
	9	12	11	41
	9	32	—	W —
	9	56	12	53
Neige	10	25	2	2
	11	1	3	7

Prem. quart. le 10 à 11 h. 20 soir

	11	46	4	6
	12	40	4	55
	1	43	5	36
	2	50	6	7
	4	0	6	33
	5	11	6	54
	6	22	7	13

Pleine lune le 19 à 3 h. 29 mat.

Temps		7	33	7	29
clair		8	46	7	45
		10	1	8	2
		11	18	8	22
		—	Matin —	8	46
		12	38	9	15
		1	56	9	56

Dern. quart. le 26 à 10 h. 24 mat.

Temps		3	8	10	50
seo		4	10	11	58
		4	56	1	17

* * *

Un médecin très brusque fait une opération longue et douloureuse à un malade.

— Vous devez, lui dit-il, me prendre pour un boucher ?

— Oh ! non, dit faiblement ce qui reste du malade ; les bouchers tuent avant d'écorcher.

Foires du mois de février 1916

— SUISSE —

Aarau	16	Delémont	15	Locle	8	Schüpfheim, porcs	7
Aarberg, b. et ch.	9	Dielsdorf	23	Lyss	28	Sidwald	17
Affoltern, p.	21	Echallens	3	Martigny-Bourg	28	Sion	26
Aigle	19	Eglisau	8	Monthey	2	Sissach	16
Altstätten	3, 4	Einsiedeln	7	Morat	2	Soleure	14
Andelfingen	16	Estavayer	9	Morges	2	St-Ursanne	14
Appenzell	9, 23	Fnin	28	Moudon	28	Thoune	16
Aubonne	1	Frauenfeld	7, 21	Motiers-Travers	14	Tramelan-dessus	16
Baden	1	Fribourg	14	Nyon	3	Uster	24
Bellinzona	7	Gessenay	8	Orbe	14	Weinfelden	9, 23
Berne	1	Gorgier	3	Oron	3	Wilchingen	21
Bex	17	Gossau	7	Payerne	17	Winterthour	3, 17
Bienne	3	Hérisau	4	Pfäffikon	8, 21	Wohlen	21
Brugg	8	Landeron	21	Porrentruy	21	Wyl	8
Bülach	29 b. 2	Langnau	23	Reinach	17	Yverdon	1
Bulle	10	Laufon	1	Romont	1	Zofingue	10
Büren	23	Lausanne	9	Rue	16	Zurzach	7
Château-d'Ex	3	Lenzbourg	3	Saignelégier	7	Zweisimmen	10
Châtel-St-Denis	14	Lichtensteig	7	St-Triphon	18		
Chiètres	24	Liestal	9	Sargans	29		
Cossonay	10	Lignières	14	Schwarzenbourg	17		

— ÉTRANGER —

Aoste	2	Clerval	8	Jussey, moutons	28, 29	St-Laurent	5
Arbois	1	Cluses	21	L'Isle	7, 21	St-Paul	3
Arinthod	1	Coligny	15	Lons-le-Saunier	3	St-Triviers	28
Ballaison	7	Collonges	15	Maîche	17	Salins	21
Baume-les-Dames	3, 17	Cruseilles	2	Mirecourt	14, 28	Sancey-le-Grand	25
Belfort	7, 21	Delle	14	Montbéliard	28	St-Vit	16
Besançon	14	Dôle	10	Montfleur	21	Samoëns	2
Bletterans	15	Donnas	1	Morteau 1, 8, 15, 22, 29		Sellières	9
Boëge	29	Ferrette	1	Orchamp	9	Tervai	10
Bons	4	Fraisans	2	Poligny	28	Thonon	3
Bourg	2, 16	Fribourg en Brisgau	10	Pontarlier	10, 24	Viry	14, 28
Châlons-sur-Saône, cuir	11, 28	Gaillard	15	Pont-de-Roide	1	Viuz-en-Sallaz	4
Chaumergi	12	Gendrey	3	Rigney	1		
Champagnole	19	Gex	1	St-Amour	5		
		Grenoble, ch.	5	St-Claude	12		

Un Anglais égaré dans Genève aborde un gamin et lui adresse ces quelques mots extraits de son manuel de conversation.

— Je voulais aller à la gare...

— Eh ben ! mais... lui répond le gavroche, je ne vous en empêche pas...

* * *

Un pochard passe en titubant et bouscule violemment un monsieur qui se trouve devant lui.

— Eh ! s'écrie celui-ci avec humeur, vous ne me voyez donc pas ?

— Pardon, grommelle l'ivrogne, je vous vois double... Et alors...

— Alors quoi ?

— Ben ! je voulais passer entre vous deux...

* * *

Voici un jeu de mots sur la visite de l'empereur, qui court les rues, à Paris :

En arrivant en Suisse, l'empereur allemand se donnait l'air pacifique : « On n'avait pas attendu Guillaume... tel »

* * *

Madame, dit le commis de magasin à la cliente, il est inutile de vous faire l'éloge de ce tissus, il parle de lui-même.

— Justement, il est trop criard.

MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH
Merc.	1	s. Aubin év., ste Eudoxie <i>mre</i>
Jeudi	2	s. Simplice <i>P.</i> ,
Vend.	3	ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère <i>m.</i>
Sam.	4	s. Casimir <i>c.</i> , s. Lucius <i>P. m.</i>
	10.	Jésus prédit sa Passion. <i>Luc. 18.</i>
DIM.	5	<i>Quing. Reliques de s. Ours et s. Victor</i>
Lundi	6	s. Fridolin <i>pr.</i> , ss. Félix et Perp <i>mm.</i>
Mardi	7	s. Thomas d'Aquin <i>d.</i>
Merc.	8	<i>Les Cendres.</i> s. Jean de Dieu <i>c.</i>
Jeudi	9	ste Françoise Romaine <i>vv.</i>
Vend.	10	Les 40 martyrs. s..Attale <i>a.</i>
Sam.	11	s. Eutime év., s. Firmin <i>a.</i>
	11.	Jeûne et tentation de N.-S. <i>MATTH. 4.</i>
DIM.	12	1. <i>Quad.</i> s. Grégoire <i>P. d.</i> , s. Maximil.
Lundi	13	ste Christine <i>v. m.</i> , s. Nicéphore
Mardi	14	ste Mathilde <i>ri.</i>
Merc.	15	<i>Q. T.</i> s. Longin <i>sold.</i> , s. Probe év.
Jeudi	16	s. Héribert év. <i>m</i>
Vend.	17	<i>Q.-T.</i> s. Patrice év., ste Gertrude <i>v.</i>
Sam.	18	<i>Q.-T.</i> s. Cyrille év. <i>d.</i> , s. Narcisse év.
	12.	Transfiguration de N. S. <i>MATTH. 17.</i>
DIM.	19	2. s. <i>JOSEPH.</i>
Lundi	20	s. Vulfran év., s. Cuthbert év.
Mardi	21	s. Benoit abbé.
Merc.	22	B. Nicolas de Flue <i>c.</i>
Jeudi	23	s. Victorien <i>m.</i> , s. Nicon <i>m.</i>
Vend.	24	s. Siméon <i>m.</i> , s. Agapit <i>m.</i>
Sam.	25	<i>Annonciation.</i> s. Hermland <i>a.</i>
	13	Jésus chasse le démon muet. <i>Luc. 11.</i>
DIM.	26	3. s. Jean Capistran <i>c.</i>
Lundi	27	s. Jean Damascène <i>c. d.</i>
Mardi	28	s. Gontran <i>r.</i> , s. Rogat <i>m.</i>
Merc.	29	<i>M.-Carême</i> s. Ludolphe év. <i>m.</i>
Jeudi	30	s. Quirin <i>m.</i> , s. Pasteur év.
Vend.	31	ste. Balbine <i>v.</i> , E. Amédée <i>duc.</i>

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 48 minutes.

* * *

Un éminent chirurgien traversait la semaine dernière la vallée du Rhône.

Il arrive dans un pauvre village, où, en causant avec des habitants, il apprend qu'il n'y a pas de médecin dans le village ni

dans les environs.

— Comment! dit le chirurgien, pas un homme de l'art? Mais alors, comment faites-vous?

— Comme nous pouvons, répond un vieux, nous « mourons nous-mêmes. »

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	5 Matin 31	2 Soir 41
	5 Matin 58	4 6
	6 21	5 27
	6 40	6 45
Nouvelle lune le 4 à 4 h. 58 ma		
Humide	6 58	8 2
	7 46	9 18
	7 35	10 32
	7 57	11 44
	8 25	— Matin —
	8 58	12 Matin 53
	9 40	1 55
Prem. quart. le 11 à 7 h. 23 soir		
Doux	10 31	2 48
	11 30	3 32
	12 Soir 36	4 7
	1 44	4 35
	2 54	4 58
	4 5	5 18
	5 17	5 34
Pleine lune le 19 à 6 h. 27 soir		
	6 30	5 51
Froid	7 46	6 9
	9 4	6 28
	10 25	6 50
	11 45	7 49
	— Matin —	7 56
	1 0	8 46
Dern. quart. le 26 à 5 h. 22 soir		
	2 4	9 49
Temps	2 54	11 4
clair	3 32	12 Soir 25
	4 1	1 47
	4 24	3 7
	4 44	4 25

Foires du mois de mars 1916

— SUISSE —

Aarau	15	Erlenbach	14	Morges	15	Sépey	25
Aarberg, chevaux	8	Estavayer	8	Motiers-Travers	13	Sidwald	16
Aigle	11	Flawyl	13	Moudon	27	Sierre	6
Alt-St-Johann, taur.	21	Fontaines	18	Möhlin	6	Signau	16
Alstätten	30	Frauenfeld	6, 20	Münsingen	20	Sion	25
Altorf	8, 9	Fribourg	13	Munster	2	Sissach	22
Amriswil	15	Gorgier	2	Mury	6	Soleure	13
Andelfingen	15	Gossau	6	Neuveville	29	Sumiswald	10
Anet	29	Grandson	1	Nyon	2	Sursee	6
Appenzell	8, 22	Gr.-Hochstetten	15	Ollon	17	Thoune	8
Aubonne	21	Hitzkirch	7	Olten	6	Tramelan-dessus	15
Baden	7	Huttwil	8	Oron-la-Ville	1	Unterseen	1
Bâle	23, 24	Interlaken	1	Payerne	16	Uster	30
Balsthal	6	Klein-Lauffenbourg	13	Pfäffikon	20	Valangin	31
Berne	7	Landeron-Combès	20	Porrentruy	20	Vevey	28
Berthoud, ch. et b.	2	Langenthal	7	Reinach	16	Wald	14, 15
Bevaix	16	La Ferrière	20	Reichenbach	21	Wattwyl	1
Bienne	2	La Sarraz	28	Riggisberg, b. et ch.	10	Weinfelden	8, 29
Bözingen	27	Laufon	7	Romont	7	Wilchingen	6
Bremgarten	6, 13	Laupen	9	Rue	15	Willisau	30
Brigue	9, 23	Lausanne	8	St-Anbin	27	Winterthour	2, 16
Brugg	14	Lenzbourg	2	St-Blaise	6	Yverdon	14
Bulle	2	Liestal	8	St-Ursanne	13	Zofingue	9
Buren	29	Lignières	23	Saignelégier	6	Zoug	7
Châtel-St-Denis	6	Locle	14	Schmittgen	6	Zurzach	13
Chiètres	30	Malleray	27	Schoftland	3	Zweisimmen	2
Cossonay	9	Martigny-Ville	27	Schüpfen	20		
Delémont	21	Montfaucon	27	Schüpfheim Leu	13		
Dielsdorf	22	Montheys	1	Schwarzenbourg, ch.	23		
Echallens	23	Morat	1	Schwytz	13		

— ÉTRANGER —

Amencey	2	Cluses	6, 27	Mieussy	20	St-Jean d'Aulph	1
Amphion	6, 14	Coligny	21	Mirecourt	13, 27	St-Laurent	2
Aoste, foire et grand marché	7	Cruseilles	1	Montbéliard	27	St-Vit	15
Aromas	20	Delle	13	Montfleur	22	Salins	20
Arbois	7	Dôle	9	Montrond	6, 20	Sallanches	4, 25
Arinthod	7	Douvaine	28	Morteau	7, 14, 21, 28	Sancey	25
Baume-les-Dames	2, 16	Draillant	13	Morzine	17	Sellières	8
Belfort	6, 20	Evian	6, 20	Moutiers	13	Strasbourg	13
Bellevaux	30	Ferrette	7	Orchamps	8	Taninges	9, 23
Besançon	13	Fraisans	1	Poligny	27	Thônes	20
Biot (le)	15	Fribourg en Brisgau	9	Pontarlier	9, 23	Thonon	2
Bletterans	21	Gaillard	21	Pont-de-Roide	7, 21	Valence	3
Boëge	20	Gex	1, 28	Pont-du-Bourg	15		
Bonneville	14	Bouclans	17	Rigney	7	grand marché chaque lundi	
Bons	2	Jussey	27	Rupt	15	Vercel	10, 18, 25
Bourg	1, 15	Le Deschaux	18	St-Amour	4	Villers-Farlay	30
Châlons-sur-Saône	30	Les Gets	24	St-Claude	11	Ville-du-Pont	1
Champagnole	18	L'Isle	6, 20	St-Félix	1, 15	Vinzier	31
Chaumergi	11	Lons-le-Saunier	2	St-Genis	10	Vublens-au-Vuache	16
Clerval	14	Maîche	16	St-Julien	6		

* * *

De toutes les sottises vomies samedi dernier par le « Philibertin », on peut extraire un joli mot de la fin.

Racontant la fête de la visite de la chapelle italienne par Mgr Gamba, le « Philibertin » constate dans l'assemblée la présence d'un « camérier de café et d'épée » !!!

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL		COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
		1	s. Hugues év.			
	Sam.	14.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6			
	DIM.	2	4. s. François de Paule c.			
	Lundi	3	ste Agape v. m.			
	Mardi	4	s. Isidore év. d., s. Zoizime év.			
	Merc.	5	s. Vincent-Ferrier c.			
	Jeud.	6	s. Célestin P., s. Sixte P. m.			
	Vend.	7	B. Hermann Joseph.			
	Sam.	8	s. Amant év., s. Albert.			
	15.		Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.			
	DIM.	9	5. Passion. ste Vautrude vv.			
	Lundi	10	s. Macaire év., s. Térence m.			
	Mardi	11	s. Léon P. d., s. Isaac moine			
	Merc.	12	s. Jules P.			
	Jeud.	13	s. Herménégild r. m.			
	Vend.	14	N. D. des 7 Doul., s. Justin m.			
	Sam.	15	s. Eutichès m., ste Anastasie m.			
	16.		Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.			
	DIM.	16	6 Rameaux. s. Benoît Jos. Labre			
	Lundi	17	s. Anicet P. m., s. Rodolphe m.			
	Mardi	18	s. Parfait pr. m.			
	Merc.	19	s. Léon IX P.			
	Jeudi	20	s. Théotime év., ste Hildegonde v			
	Vend.	21	s. Anselme év. d.			
	Sam.	22	ss. Soter et Caius PP. mm.			
	17.		Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.			
	DIM.	23	PAQUES. s. Georges m.			
	Lundi	24	s. Fidèle de Sigmaringen m.			
	Mardi	25	s. MARC év.			
	Merc.	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.			
	Jeudi	27	s. Anastase P.			
	Vend.	28	s. Paul de la Croix c., s. Vital m.			
	Sam.	29	s. Pierre m., s. Robert a.			
	18.		Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.			
	DIM.	30	1. Quasimodo. ste Catherine de S.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes

* * *

Un mari, qu'une violente altercation avec son acariâtre moitié avait rendu malade, reçut au moment que sa femme venait de sortir de la chambre, la visite d'un ami.

— Hé bien, comment ça va-t-il ? dit lui le visiteur.

— Un peu mieux, répondit le malade, mon mal me quitte.

— C'est vrai, répliqua l'ami, je viens de le rencontrer sur l'escalier.

	5  2	5  41
Nouv. lune le 2 à 5 h. 21 soir		
  5 20	6 56	
 5 39	8 10	
Froid  6 0	9 23	
 6 24	10 34	
 6 56	11 41	
 7 35	— Matin	
 8 23	12 38	

Prem. quart. le 10 à 3 h. 36 soir			
  9 19	1 26		
 10 22	2 4		
Temps  11 29	2 35		
clair  12 ^S 37	3 0		
 1 47	3 21		
 2 57	3 39		
 4 9	3 55		

Pluie lune le 18 à 6 h. 7 matin			
 5 24	4 12		
 6 42	4 31		
 8 3	4 52		
Doux  9 25	5 19		
 10 45	5 54		
 10 55	6 42		
 — - 7 42			

Dern. quart le 24 à 11 h. 38 soir			
 12 51	8 55		
 1 33	10 15		
 2 4	11 37		
 2 28	12 ^S 56		
 2 48	2 13		
 3 7	3 28		
 3 25	4 41		

43	5	54
----	---	----

Foires du mois d'avril 1916

— SUISSE —

Aarau	19	Dielsdorf	26	Lyss	24	Schaffhouse	4, 18
Aarber b. et ch.	12	Echallens	27	Martigny-Bourg	3	Schüpfheim	20
Affoltern b. et p.	17	Eglisau	25	Martigny-Ville	24	Schwytz	10
Aigle	15	Einsiedeln	25	Meyrin	20	Sépey	25
Altorf	26, 27	Estavayer	12	Meiringen	11	Sidwald	20
Andelfingen	19	Frauenfeld	3, 17	Môrel	25	Sierre	24
Appenzell	12, 26	Fribourg	4	Monthey	26	Sissach	26
Aubonne	4	Frutigen	7	Morat	5	Soleure	10
Baden	4	Gorgier	6	Motiers-Travers	10	Stalden	26
Berne	4	Gossau	3	Moudon	24	Stans	19, 20
Bex	13	Grandson	19	Moutier	13	Sursee	24
Bienne	6	Granichen	14	Muri	10	Tavannes	26
Bremgarten	24	Hêrisau	28	Nyon	6	Thoune	5
Brigue	27	Herzogenbuchsee	12	Olten	3	Tramelan-dessus	5
Brugg	11	Kallnach	28	Orbe	3	Travers	20
Bulach	5	Lachen	25	Oron-la-Ville	5	Uster	27
Bulle	6	Landeron	10	Payerne	20	Vevey	25
Cernier	17	Langnau	26	Pfäffikon	17	Weinfelden b.	12, 26
Château-d'Œx	13	La Roche	24	Planfayon	26	Wilchingen b.	17
Châtel-St-Denis	17	La Sagne	4	Porrentruy	17	Willisau	27
Chaux-de-Fonds	5	La Sarraz	25	Provence	17	Wimmis	18
Chiètres	27	Laufenbourg	24	Reinach	13	Winterthour b.	6, 20
Coffrane	24	Laufon	4	Riggisberg	28	Yverdon	4
Courtelary	4	Lenzbourg	6	Rocheft	5	Zofingue	13
Couvet	3	Les Bois	3	Romont	18	Zoug	24
Cossonay	13	Liestal	12	Rue	12	Zweisimmen	4
Cudrefin	24	Loëche-Ville	1	Saignelégier	4		
Dagmersellen	10	Locle b. et ch.	11	Sarnen	20		
Delémont	18	foire cantonale		Sargans	4		

— ÉTRANGER —

Abondance	20	Collonges	24	Maîche	20	St-Jean-de-Maurienne	
Aoste	4	Cruseilles	12, 5	Mégève	7	14, 15, 28	
grand marché	11	Delle	10	Mirecourt	10, 24	St-Jeoire	1, 14
Aiguebelle	25	Divonne	18	Moûtiers	10, 24	St-Laurent	1
Arbois	4	Dôle	13	Montbéliard	24	St-Paul	29
Arinthod	4	Doucier	17	Montfleur	24	St-Pierre	26
Baume-les-Dames	6, 20	Faverges	5, 19	Montmélian	24	St-Vincent	28
Belfort	3, 17	Ferney-Voltaire	18	Morteau	4, 11, 18, 25	St-Vit	19
Belvoir	6	Ferrette	4	Nus	24	Salins	17
Bernex	14	Fraisans	5	Orchamp	12	Samœns	5
Besançon	10	Fribourg en Brisgau	13	Passy	20	Sancey-le-Grand	25
Biot (le)	10	Gaillard	21	Perouge	22	Scionzier	26
Bletterans	18	Gendrey	6	Petit-Bornand	11	Sellières	12
Boëge	25	Gex	24	Poligny	24	Taninges	27
Bons	3	Grenoble, du 15 au		Pontarlier	13, 27	Thônes	1
Bouclans	4	22 av. ch.	17	Pont-de-Roide	4	Thonon	6
Bourg	5, 19	Gresy	25, 26	Pont-St-Martin	12	Ugine	22
Cercier	15	Groisy-le-Plot	10	Rigney	4	Vacheresse	18
Challand-t-Ans.	22	Habère-Lullin	26	Rumilly	20	Vailly	24
Châlons-sur-Saône	26	Jussey 25, mout.	24	St-Amour	1	Valpeline	19
Champagnole	15	L'Isle	3, 17	St-Claude	8	Veigy-Foncex	24
Châtillon	10	Le Lyaud	28	St-Félix	26	Vercel	1, 8, 15, 22, 29
Chaumergi	8	Les Echelles	25	St-Genis	10	Villeneuve	24
Clerval	11	Les Houches	15	St-Gervais	7		
Coligny	18	Löns-le-Saunier	6	St-Jean d'Aulph	26		

Entre amis. — Inutile d'insister, mon cher, je n'ai rien à avouer...

— Oui, tu es au nombre des gens sans aveu.

MAI

Notes

5.

MOIS DE MARIE

Lundi	1	ss. PHILIPPE et JACQUES <i>ap.</i>
Mardi	2	s. Athanase <i>év. d.</i> , s. Walbert <i>a.</i>
Merc.	3	INVENTION DE LA Ste CROIX.
Jeudi	4	ste Monique <i>vv.</i> , s. Florian <i>m.</i>
Vend.	5	s. Pie V <i>P.</i> , s. Gothard <i>év.</i>
Sam.	6	<i>s. Jean devant Porte-Latine</i>

19.

Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.

DIM.	7	2. s. Stanislas <i>év.. ste Gisèle ri.</i>
Lundi	8	<i>Apparition de s. Michel, arch.</i>
Mardi	9	s. Grégoire de Naziance <i>év. d.</i>
Merc.	10	<i>Solennité de S. Joseph. s. Antonin év.</i>
Jeudi	11	s. Béat <i>c., s. Mamert év.</i>
Vend.	12	ss. Achille et Pancrace <i>mm.</i>
Sam.	13	s. Pierre <i>év.. s. Servais év.</i>

20.

Dans peu vous me verrez. JEAN 16.

DIM.	14	3. s. Boniface <i>m.</i>
Lundi	15	s. Isidore; <i>laboureur</i>
Mardi	16	s. Jean Népomucène <i>m.</i>
Merc.	17	s. Pascal <i>c.</i>
Jeudi	18	s. Venant <i>m.</i>
Vend.	19	s. Pierre Célestin <i>P.</i>
Sam.	20	s. Bernardin <i>c.. s. Ethelbert r.</i>

21.

Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.

D M.	21	4. s. Hospice <i>c., s. Emile m.</i>
Lundi	22	ste Julie <i>v. m.</i>
Mardi	23	s. Florent <i>moine, s. Didier év.</i>
Merc.	24	<i>N.-D de Bon-Secours.</i>
Jeudi	25	s. Grégoire VII <i>P., s. Urbain P. m.</i>
Vend.	26	s. Philippe de Néri <i>c.</i>
Sam.	27	s. Bède le Vénérable <i>doct.</i>

22.

Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.

DIM.	28	5. s. Augustin de Cantorbéry <i>év.</i>
Lundi	29	<i>Rogations. ste Mad. P., s. Maximin év.</i>
Mardi	30	s. Ferdinand <i>r.</i>
Merc	31	ste Angèle de Mérici <i>v.</i>

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	4 3	7 7
	4 27	8 18
	4 55	9 26
	5 31	10 27
	6 16	11 19
	7 9	—

Nouvel. lune le 2 à 6 h. 29 mat.

	8 10	12 4
	9 15	12 33
	10 22	1 0
	11 30	1 22
	12 39	1 41
	1 48	1 59
	3 0	2 16

Prem. quart. le 10 à 9 h. 47 m

	4 16	2 33
	5 36	2 53
	6 58	3 47
	8 21	3 49
	9 38	4 31
	10 41	5 27
	11 29	6 38

Pleine lune le 17 à 3 h. 11 soir

	—	7 59
	12 5	9 23
	13 33	10 45
	12 55	1 3
	1 14	1 18
	1 32	2 32
	1 49	3 44

Dern. quart. le 24 à 6 h. 16 mat.

	2 8	4 56
	2 31	6 7
	2 58	7 15
	3 31	8 17

Nouv. lune, le 31 à 8 h 37 s.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 20 minutes.

Entre enfants :

— Lequel aimerais-tu mieux être : gendarme à pied ou gendarme à cheval ?

— Gendarme à cheval parce que s'il venait des voleurs, je pourrais m'en sauver plus vite.

* * *

— Brigitte, avez-vous dit au cordonnier que j'étais absente ?

— Non, j'ai fait faire la commission par la cuisinière, parce que moi aussi je lui dois de l'argent !

Foires du mois de mai 1916

— SUISSE —

Aarau	17	Chavornay	10	Lucerne du 22 au 2 juin	Saignelégier	1
Aarberg b. et ch.	10	Chiètres	25	Lyss	Sargans	2
Affoltern, b. et p.	15	Combremont-le-Gr.	17	Martigny-Bourg	Sarnen	10
Aigle	20	Cossonay	11, 25	Meiringen	Scheftland	1
Altorf	17, 18	Courtelary	9	Möchlin	Schwarzenbourg	
Altstätten	4, 5	Couvet	31	Montfaucon	b. 8, ch. 11	
Andelfingen	17	Delémont	16	Monthey	Schwytz	1
Anet	31	Dielsdorf	24	Montreux-Rouvenaz	Sembrancher	1
Appenzell	10, 24	Dombresson	15	Morat	Sentier (le)	19, 20
Aubonne	16	Echallens	31	Morges	Sépey	9
Baden	2	Erlenbach	9	Môtiers-Travers	Sidwald	18
Bagnes	20	Ernen	30	Moudon	Sierre	22
Balsthal	15	Estavayer	10	Moutier-Grandval	Signau	4
Bassecourt	9	Flawil	22	Münster Luc.	Sion	6, 13, 27
Bayards	1	Frauenfeld	1, 15	Muri	Soleure	8
Begnins	15	Fribourg	2	Neuveville	Stalden	15
Bellegarde	8	Gessenay	1	Nods	Sumiswald	12
Berne	1 au 13, 2	Gimel	29	Nyon	Sursee	29
Berthoud b. et ch.	18	Glis	31	Ollon	Thoune	10
Bevaix	22	Gorgier	4	Oiten	Tramelan-dessus	3
Bex	18	Gossau	1	Orbe	Troistorrents	2
Bienne	4	Grandson	31	Ormont-dessus	Unterseen	3
Boudevilliers	25	Grosshochstetten	17	Oron-la-Ville	Uster	25
Bœzingen	15	Hauts-Geneveys	2	Orsières	Valangin	26
Bremgarten	8	Huttwyl	3	Payerne	Vallorbe	13
Breuleux	16	Hochdorf	4	Pfäffikon	Vaulion	17
Brugg	9	Interlaken	3	Planfayon	Verrières	18
Bülach	3	Landeron-Combès	1	Pont-de-Martel	Viège	1
b. et m.	30	Langenthal	16	Porrentruy	Wattwil	3
Bulle	11	La Sarraz	23	Provence	Weinfelden	10, 31
Büren	3	Laufon	2	Reinach	Wil	2
Carouge	12	Laupen	18	Riggisberg	Wilchingen	15
Chaindon	10	Lausanne	10	Rocheft	Willisau	25
Champagne	19	La Lenk	19	Romont	Winterthour	4, 18, 31
Charbonnières (les)	10	Le Lieu	16	Rue	Wohlen	29
Charmey	2	Lenzbourg	3	Ruswil	Yverdon	9
Château-d'Oex		Lichtensteig	1	St-Gall	Zofingue	11
17 b. 4, 18		Liestal	24	St-Blaise	Zurich	1
Châtel-St-Denis	8	Lignières	22	Ste-Croix	Zweisimmen	2
Châtillon-le-Bas	1	Le Locle	9	St-Imier		
Chaux-de-Fonds	3	Loëche-Ville	1	St-Maurice		

— ÉTRANGER —

Abbevilliers	16	Besançon	8	Chaumergy	13	Gaillard	15
Abondance	27	Bletterans	16	Chevenoz	10	Gignod	1
Aiguebelle	2	Boëge	30	Clerval	9	Grenoble, chev.	6
Aix-les-Bains	3	Bois-d'Amont	15	Coligny	16	Hôpitaux-Neufs	15
Albertville	4, 18	Bonnevaux	2	Constance	7 au 12	Jougne	25
Allinges	29	Bonneville	9	Cruseilles	3	Jussey, mou.	29, 30
Amancey	4	Bons	1	Delle	8	La Baume	15
Annecy	1, 2	Bouclans	4	Divonne	29	Le Chable-sur-Beaumont	1
Antey-St-André	4	Bourg	3, 17	Dôle	11	Le Deschaux	3
Aoste	8, 29	Châlons-sur-Saône	22	Evian	8, 29	Faverges	17, 31
Arbois	2	Chambave	26	Ferrette	2	Les Fourgs	23
Arinthod	2	Chamonix, mulets et chevaux	15	Feterne	1	Les Rousses	22
Aromas	2	Champagnole	20	Fraisans	3	Leipzig, du 30 avr.	
Baume-les-Dames	4, 18	Chapelle-d'Abondance	16	Frangy	3	au 20 mai	
Belfort	1, 15	Châtel-d'Abondance	3	Fribourg-en-Brisgau	3	L'Isle	1, 15
Bellevaux	25	Châtillon	27		13 au 22 avril	Lons-le-Saunier	4
Bernex	15					Lugrin	3

JUIN

Notes

6.

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Jeud.
Vend.
Sam.

23.

1 ASCENSION. s. Pothin év. *m*
2 s. Eugène *P*, ste Blandine *m^{re}*
3 s. Morand *c*, ste Clotilde *ri*.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeud.
Vend.
Sam.

24.

4 s. François Caracciolo *c*.
5 s. Boniface év. *m*.
6 s. Norbert év., s. Robert *a*.
7 s. Claude év., s. Licarion *m*.
8 s. Médard év., s. Maxime év.
9 ss. Prime et Félicien *mm*.
10 Jeûne ste Marguerite *ri*.

Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

25

11 PENTECÔTE. s. Barnabé *ap*.
12 s. Jean de S. Facond *c*.
13 s. Antoine de Padoue *c*.
14 Q-T s. Basile év. *d*, s. Rufin *m*.
15 s. Bernard de M. *c*, s. Vite *m*.
16 Q-T ss. Ferréol et Ferjeux *mm*.
17 Q-T s. Onuphre *c*.

Soyez miséricordieux. LUC, 6.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

26.

18 1. TRINITÉ. ss. Marc et Marcel. *mm*.
19 ste Julienne de Falconière *v*.
20 s. Silvère *P*.
21 s. Louis Gonzague *c*.
22 FÊTE-DIEU. s. Paulin év.
23 ste Audrie *ri*, ste Agrippine *v. m*.
24 s. JEAN-BAPTISTE

Les conviés au grand festin. LUC, 14,

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.

25

2 s. Guillaume *a*, s. Gallican *m*.
26 ss. Jean et Paul *mm*.
27 s. Ladislas *r*
28 s. Léon II *P*, s. Papias *m*.
29 ss. PIERRE et PAUL *ap*.
30 S.-C. de Jésus Com. de s. Paul. *ap*.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 14 minutes et décroissent de 17 minutes.

Entendu dans un magasin au rayon de chaussures...

Un monsieur, énorme et poussif, essaie une paire de bottines, paraît satisfait, mais hésite. Le prix lui semble trop élevé.

Alors l'employé, avec son plus gracieux sourire :

— Si monsieur se rendait compte du veau qui entre dedans.

COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
----------------------------	------------------------	-------------------------

Oragee	4 ^h 13	9 ^h 12
	5 ^h 3	9 ^h 58
	6 1	10 35

Prem. quart. le 9 à 12 h. 59 soir

	7 5	11 3
	8 11	11 26
	9 18	11 45
	10 25	—
	11 32	12 ^h 3
	12 ^h 42	12 20
Frais	1 54	12 37

Pleine lune le 15 à 10 h. 42 soir

	3 9	12 54
	4 28	1 16
	5 51	1 43
	7 12	2 19
	8 23	3 8
	9 19	4 14
Frais	10 1	5 33

Dern. quart le 22 à 2 h. 16 soir

	10 34	6 59
	10 58	8 25
	11 18	9 48
	11 37	11 6
	11 55	12 ^h 21
Temps	—	1 35
clair et	12 ^h 14	2 47

Nouv. lune le 30 à 11 h. 43 mat.

chaud	12 36	3 59
	1 0	5 7
	1 32	6 11
	2 10	7 8
	2 58	7 57
Orages	3 53	8 35

* * *

Le docteur X..., un des chirurgiens les plus éminents de Paris, est en proie, depuis quelque temps, à une sorte d'hypocondrie,

— C'est étonnant, disait-il l'autre jour à un ami, je suis toujours triste, je n'ai le goût de rien... je n'éprouve même plus le plaisir de couper un bras ou une jambe.

Foires du mois de juin 1916

— SUISSE —

Aarau	21	Dielsdorf	28	Monthey	7	St-Aubin	12
Affoltern, b. et p.	19	Estavayer	14	Morat	7	St-Ursanne	26
Aigle	3	Fenin	5	Motiers-Travers	12	Schaffhouse	13
Andelfingen	21	Frauenfeld	5, 13	Moudon	26	Sidwald	15
Andermatt	14	Fribourg	19	Muri	12	Sion	3
Appenzell	14, 28	Granfontaine	13	Münster	14	Sissach	28
Baden	5	Gersau	5	Noirmont	5	Soleure	12
Bagnes	1	Huttwil	7	Nyon	1	Sursee	26
Bâle	15, 16	Lachen	13	Olten	5	Travers	15
Bienne	1	Lajoux	13	Oron-la-Ville	7	Unterbäch	19
Bremgarten	19	Landeron-Combes	19	Orsières	3	Uster	29
Brévine	28	Laufenburg	12	Payerne	15	Verrières (les)	21
Brigue	2	Laufon	6	Pfäffikon	49	Weinfelden	14, 28
Brugg	13	Lenzbourg	1	Porrentruy	19	Wilchingen	19
Bülach	7	Lichensteig	19	Rapperswyl	14	Winterthour	1, 15
Bulle	8	Le Locle	13	Reinach	8	Wyl	20
Chiètres	29	Loëche-Ville	2	Romont	13	Yverdon	6
Cossonay	8	Lyss	26	Rorschach	8	Zoug	12
Courchapoix	6	Martigny-Bourg	12	Rue	21	Zurzach	19
Delémont	20	Montfaucon	26	Saignelégier	6		

— ÉTRANGER —

Abondance	6	Clerval	13	Les Echelles	13	St-Jean-de-Maurienne	
Aiguebelles	6	Cluses	12	Les Houches	6	21, 22, 23	
Aime	6	Coligny	20	L'Isle	5, 19	St-Jeoire	6, 16
Aix-les-Bains	6	Cruseilles	7	Lons-le-Saunier	1	St-Julien	5
Albertville	8, 22	Delle	12	Maîche	13	St-Laurent	3
Amancey	1	Dôle	8, 15	Massongy	26	St-Pierre	10
Arbois	6	Donnas	5	Mégève	26	St-Triviers	19
Arinthod	6	Doucier	16	Mirecourt	12, 26	St-Vincent	5, 6
Baume-les-Dames	1, 15	Douvaine	7	Montbéliard	26	St-Vit	21
Belfort	5, 19	Draillant	1, 15	Montfleur	7	Salins	19
Besangon, 12, grande foire du 24 au 8 juillet		Ferney-Voltaire	18	Montmélian	5	Sallanches	10
Bletterans	20	Ferrette	6	Morteau	6, 13, 20, 27	Samœns	7, 21
Biot (Le)	1, 15	Flumet	6, 20	Morzine	8, 22	Sancey-le-Grand	26
Boëge	27	Fontainemore	1	Moutiers	5, 19, 25	Sellières	14
Bons	5	Fraisans	7	Orchamps	14	Taninges	15
Bouclans	14	Gaillard	12	Poligny	26	Termignon	3
Bourg	7, 21	Gendrey	1	Pontarlier	8, 22	Tervai	9
Challand	13	Grenoble, chevaux	3	Pont-de-Roide	6	Thônes	5, 17
Châlons-sur-Saône, 26		Jussey, moutons 26, 27		Rigney	6	Thonon	1
Chamonix	5, 20	La Clusaz	1	Rumilly	21	Vallorzine	2
Champagnole	17	La Roche, ch.	8, 22	St-Amour	3	Vercel	12, 26
Châtillon	12	La Rochette	7, 14, 21	St-Claude	12	Vinzier	30
Chaumergi	10	La Sa'le	7, 20	St-Genis-Pouilly	10	Viry	24
				St-Gervais	10	Vulbens-au-Vuache	7

* * *

Intérêt justifié :

Le parrain vient, tout effaré, trouver sa filleule, qui est sur le point de se marier.

— Ah! mon enfant, j'ai une bien triste nouvelle à t'annoncer : Raoul, ton fiancé...

— Eh ! bien ?

— Je viens d'apprendre... que c'est un joueur !!!

— La filleule, vivement : A-t-il de la veine ?

* * *

En police correctionnelle :

Le président. — Enfin, vous avez volé un pain de quatre livres chez ce boulanger ?

Le prévenu. — J'ai pris un pain, en effet, mais c'est moi qui ai été volé : il n'avait pas le poids !

JUILLET

Notes

7.

MOIS DU PRÉCIEUX SANG

Sam.

27.

1 | *Préc. Sang. s. Théobald er.*

La brebis égarée. Luc, 15.

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

28.

2 | *Visitation. s. Othon év.*

3 | *s. Irénée év. m., s. Anatole év.*

4 | *s. Ulrich év., ste Berthe ab.*

5 | *s. Antoine M^{le} Zaccaria conf.*

6 | *s. Isaïe proph., s. Romule év. m.*

7 | *ss. Cyrille et Méthode év.*

8 | *ste Elisabeth ri., s. Kilien év. m.*

Pêche miraculeuse. Luc, 5.

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

29.

9 | *4. ste Véronique ab., ste Anatolie v.*

10 | *ste Rufine v. m., ste Amelberge v.*

11 | *ss. Placide m. et Sigisbert c.*

12 | *s. Jean Gualbert a.*

13 | *s. Anaclet P. m., ste Murritte m.*

14 | *s. Bonaventure év. d., s. Cyr év.*

15 | *s. Henri emp.*

Justice des scribes et des pharisiens. MAT. 5.

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

30.

16 | *5. Scapulaire. N.-D. du Mont-Carmel*

17 | *s. Alexis c., ste Marcelline v.*

18 | *s. Camille c., s. Symphorose m.*

19 | *s. Vincent de Paul c.*

20 | *s. Jérôme Em. c., ste Marguerite v.*

21 | *s. Arbogaste év., ste Praxède*

22 | *ste M.-Madel., pénit., s. Vandrille a.*

Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.

DIM.

Lundi

Mardi

Merc.

Jeudi

Vend.

Sam.

31.

23 | *6. s. Apollinaire év. m., s. Liboire év.*

24 | *ste Christine v. m., B^e Louise vu.*

25 | *s. JACQUES ap. s. Christophe m.*

26 | *ste ANNE mère de Marie.*

27 | *s. Pantaléon m.*

28 | *s. Victor P. m., s. Nazaire m.*

29 | *ste Marthe v., ste Béatrix m^{re}.*

Gardez-vous des faux prophètes. MATTH, 7.

DIM.

Lundi

30 | *7. ss. Abdon et Sennen mm.*

31 | *s. Ignace Loyola c., s. Germain év.*

COURS
de la
LUNE

LEVER
de la
LUNE

4

COUCH.
de la
LUNE

9

Prem. quart. le 8 à 12 h. 55 soir

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Pleine lune le 15 à 5 h. 40 mat

Chaud

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

Dern. quart. le 22 à 12 h. 33 soir

Clair

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

Foires du mois de juillet 1916

— SUISSE —

Aarau	19	Cossonay	13	Locle (Le)	11	Savagnier	31
Aarberg, ch.	12	Delémont	18	Morat	5	Schaffhouse	4, 18
Affoltern b. et p.	17	Dielsdorf	26	Moudon	31	Sidwald	20
Andelfingen	19	Echallens	27	Möhlin	3	Sissach	26
Appenzell	12, 26	Estavayer	12	Muri	3	Soleure	10
Aubonne	18	Frauenfeld	3, 17	Münster	24	Sursee	20
Baden	4	Fribourg	11	Nyon	6	Uster	27
Bellegarde	31	Gimel	17	Olten	3	Vevey	25
Bellelay	2	Gossau	3	Orbe	10	Weinfelden	12, 26
Berthoud, b. et ch	13	Herzogenbuchsee	5	Oron-la-Ville	5	Wilchingen	17
Bienna	6	Kallnach	21	Payerne	20	Willisau	3, 27
Benzingen	17	Landeron-Combès	17	Pfäffikon	17	Winterthour	6, 20
Bremgarten	10	Langenthal	18	Porrentruy	17	Yverdon	11
Brugg	11	Langnau	19	Reinach	6	Zofingue	13
Bulach	5	Laufon	4	Rheineck	31	Zurzach	10
Bulle	27	Lausanne	12	Romont	18		
Büren	5	Lenzbourg	20	Rue	19		
Chiètres	27	Liestal	5	Saignelégier	3		

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	4	Clerval	11	Les Echelles	26	St-Jeoire	14, 28
Albertville	13	Cluses, ch. et mul.	31	Les Rousses	31	St-Laurent	1
Amancey	6	Coligny	18	L'Isle	3, 17	Salins	17
Annecy, ch.	4	Delle	10	Lons-le-Saunier	6	St-Paul	26
Arbois	4	Dôle	13	Maîche	20	St-Triviers-de-C.	17
Arinthod	4	Doucier	17	Maxilly	22	St-Vit	19
Baume-les-Dames	6, 20	Evian	3	Mégève, poulains	7	Sancey-le-Grand	25
Belfort	3, 17	Faverges	19	Mirecourt	10, 24	Sellières	12
Besançon	10	Ferrette	4	Montbéliard	31	Thonon	6
Bellevaux, poulains	12	Flumet	4, 18	Morteau	4, 11, 18, 25	Taninges, mul.	15
Bletterans	18	Poulains	22	Moutiers	3	m.	27
Boëge	25	Fraisans	5	Orchamps	12	Valence	3
Bonneville	11	Gaillard	11	Poligny	24	Vercel	10, 24
Bons	7	Gex	4	Pontarlier	13, 27	Ville du Pont	3
Bornand-le-Grand	27	Grand-Bornand, p.	30	Pont-de-Roide	4	Viuz-en-Sallaz	3
Bouclans	4	Grenoble, ch.	1	Rigney	4		
Bourg	5, 19	Habère-Lullin	10	Sallanches	1		
Champagnole	15	Jussey, moutons	24	St-Amour	1		
Chaumergy	8	mixte	25	St-Claude	8		

— Comment disait un libre-penseur à son curé, comment pouvez-vous enseigner à vos fidèles leurs devoirs d'époux et de parents, vous qui n'êtes ni marié ni père de famille ?

— A ce compte-là répliqua le curé, pour savoir conduire les chevaux il faut avoir été cheval...

* * *

A table, au moment du dessert. On présente à Dédé une assiette de gâteaux. Il avance la main, hésite, puis la retire et se met à fondre en larmes.

— Pourquoi pleures-tu ? lui demande sa mère.

— Parce que tu vas me gronder, pour sûr... quand j'aurai choisi le plus gros !

* * *

Une maman gronde son fils qui rentre en retard de l'école.

— J'ai regardé un homme écrasé par une automobile.

— Je t'ai déjà défendu de t' « amuser » en chemin !

* * *

Annonces drolatiques :

A vendre : 32 fourchettes et un couteau à dépecer Louis XV.

Bouledogue à vendre : mange n'importe quoi ; adore les enfants.

AOUT

Notes

8.

Mois du Saint-Cœur de Marie.

- Mardi 1 *s. Pierre aux Liens*
 Merc. 2 *Portioncule. s. Alphonse de Liguori év.*
 Jeudi 3 *Invention s. Etienne, ste Lydie*
 Vend. 4 *s. Dominique c.*
 Sam. 5 *N.-D. des Neiges.*

32.

L'économie infidèle. Luc. 16.

- DIM. 6 *8. Transfiguration. s. Sixte P.*
 Lundi 7 *s. Gaétan, c., s. Albert c.*
 Mardi 8 *s. Cyriaque m., s. Sévère pr.*
 Merc. 9 *s. Oswald r. m., s. Romain m.*
 Jeudi 10 *s. Laurent diac. m.*
 Vend. 11 *ste Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm.*
 Sam. 12 *ste Claire d'Assise v.*

33

Jésus pleure sur Jérusalem. Luc. 19.

- DIM. 13 *9. ss. Hippolyte et Cassien mm.*
 Lundi 14 *Jeune. s. Eusèbe c., ste Athanasie vv.*
 Mardi 15 *ASSOMPTION. s. Alfred év.*
 Merc. 16 *s. Joachim., s. Hyacinthe c.*
 Jeudi 17 *B^{te} Emilie v.*
 Vend. 18 *s. Agapit m. ste Hélène imp.*
 Sam. 19 *s. Louis év., s. Sébald c.*

34.

Le pharisien et le publicain. Luc. 18.

- DIM. 20 *10. s. Bernard a. d., B. Burchard pr.*
 Lundi 21 *ste Jeanne de Chantal vv.*
 Mardi 22 *s. Symphorien m., s. Gunifort m.*
 Merc. 23 *s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine*
 Jeudi 24 *s BARTHÉLÉMY ap.*
 Vend. 25 *s. Louis r., s. Patrice c.*
 Sam. 26 *s. Gebhard év., s. Zéphirin P. m.*

35.

Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.

- DIM. 27 *11. s. Joseph Cal. c., ste Eulalie v. m.*
 Lundi 28 *s. Augustin év. d., s. Hermès m.*
 Mardi 29 *Décollation de s. Jean-Baptiste.*
 Merc. 30 *ste Rose v., s. Félix, pr. m.*
 Jeudi 31 *s. Raymond Nonnat conf.*

COEUR de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
-----------------------------	-------------------------	--------------------------

8	7 ^M 14	8 ^{soir} 33
8	8 ^{un} 21	8 ^{un} 49
8	9 29	8 56
8	10 39	9 24
8	11 ^P 52	9 45

Prem. quart. le 6 à 10 h. 6 soir

1	8	10 11
2	25	10 47
3	40	11 35
4	47	— ^N —
5	42	12 ^{un} 38
6	24	1 55
6	56	3 20

Pleine lune, le 13 à 1 heure soir

22	7 21	4 48
Clair	7 43	6 14
	8 4	7 37
	8 22	8 57
	8 43	10 45
	9 6	11 31
	9 34	12s. 44

Dern. quart. le 20 à 1 h. 53 soir

23	10 8	1 52
Orages	10 50	2 55
Temps	11 40	3 50
frais	— ^M —	4 35
	12 ^{un} 38	5 11
	1 43	5 39
	2 49	6 3

Nouv. lune le 28 à 6 h. 25 soir

24	3 56	6 23
Pluie	5 4	6 41
	6 12	6 57
	7 21	7 14
	8 30	7 31

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

A la fin du mois une servante présente la note à son maître.

— Comment, fait celui-ci, trente francs de lait !

Alors la ménagère :

— Monsieur ne sait donc pas qu'il n'y a rien qui monte comme le lait !

* * *

— Ma femme se rend à de si nombreux meetings de suffragettes que je la vois seulement une demi-heure par jour environ.

— C'est terrible !

— Oh !... une demi-heure est vite passée.

Foires du mois d'août 1916

— SUISSE —

Aarau	16	Estavayer	9	Münsingen	28	Sidwald	17
Affoltern, b. et p.	21	Frauenfeld	7, 21	Muotathal	15	Sissach	23
Altstätten	21, 22	Fribourg	7	Muri	14	Soleure	14
Andelfingen	16	Gimel	14, 28	Neuveville	30	Sursee	28
Anet	30	Gossau	7	Noirmont	7	Thoune	30
Appenzell	9, 23	Huttwil	30	Nyon	3	Tourtémagne	14
Aubonne	1	Landeron-Combès	21	Oey-Diemtigen	31	Tramelan-dessus	23
Baden	1	Langenthal	29	Olten	7	Uster	31
Bassécourt	29	Laufon	1	Oron-la-Ville	2	Val-d'Illiez	18
Berthoud, chevaux	17	Lausanne	9	Payerne	17	Viège	10
Bienne	3	Lenzbourg	31	Pfäffikon	21	Weinfelden	9, 30
Bremgarten	21	Les Mosses	25	Porrentruy	21	Wichingen	21
Brugg	8	Les Bois	28	Rapperswyl	16	Willisau	31
Bülach	2	Liestal	9	Reinach	17	Winterthour	3, 17
Bulle	31	Lignières	7	Romont	17	Wyl	22
Chiètres	31	Locle (Le)	8	Rue	9	Wohlen	28
Cossonay	10	Lucerne	8	Saignelégier	1	Yverdon	22
Delémont	22	Malters, ch.	21	Schaffhouse	29	Zofingue	10
Dielsdorf	23	Morat	2	Schwarzenbourg,			
Echallens	17	Moudon	28	b. et ch.	24		
Einsiedeln	28	Moutier-Grandval	10	Schupfheim	10		

— ÉTRANGER —

Aiguebelles 1, mixte	17	Coligny	15	Lons-le-Saunier	3	St-Jean-de-Maurienne	27
Albertville	3	Cruseilles	2	Maîche	17	St-Laurent	5, 10
Allinges	17	Delle	14	Mégève, foire aux		St-Pierre-de-Rumilly	23
Arbois	1	Dôle	10	poulains,	3	St-Triviers-de-Courtes	21
Arinthod	1	Douvaine	7	Mieussy	21	St-Vit	16
Aromas	31	Draillant	4	Mirecourt	14, 28	Salins	21
Baume-les-Dames	3, 17	Evian	7	Montbéliard	28	Sallanches	5, 26
Beaume	13	Faverges	2, 30	Montfleur	14	Sancey-le-Grand	25
Belfort	7, 21	Ferrette	1	Morez	16	Sciez	23
Besançon,	14	Féterne	16	Morteau 1, 8, 15, 22, 29		Sellières	9
Bletterans	15	Fillinges	11	Mulhouse, foire, du		Taninges, poul., 10, 24	
Boëge	22	Fraisans	2	6 au 20		Tervai-le-Château	17
Bois d'Amont	21	Francfort, du 30 au		Nus St-Barthélemy	23	Thônes	21
Bons	9	20 septembre		Orchamps	9	Thonon	3
Bouclans	16	Gaillard	29	Poligny	28	Ugine	11, 25
Bourg	2, 16	Gendrey	3	Pontarlier	10, 24	Vacheresse	30
Cercier	28	Gex	1	Pont-de-Roide	1	Valence	26
Châlons-sur-Saône,	5	Grand-Bornand pou.	2	Pont-du-Bourg	21	Valleiry	14
Champagnole	19	Grenoble, chevaux	5	Rhèmes	28	Vercel	7, 21
Chaumergi	12	mixte du 16 au	30	Rigney	1	Ville-du-Pont	14
Chevenoz, foire aux		Jougne	25	Rumilly	24	Villers-Farlay	30
poulains et best.	1	Jussey, 29, moutons	28	St-Amour	5	Vinzier	1
Clerval	8	Leipzig, du 27 août		St-Claude	12	Viry	16
Collonges-Fort-		au 17 septembre		St-Félix	29, 30	Vulbens-au-Vuache	24
l'Ecluse	31	Lemuy	25	St-Genis	21		
Cluses	21	L'Isle	7, 21	St-Jean-d'Aulph.	29		

* * *

Un médecin à un buveur :

— Quand vous avez envie de boire un petit verre, mangez donc une pomme : cela vous fera passer votre envie.

Bien, docteur ; mais c'est difficile de manger une vingtaine de pommes par jour

* * *

Tout le monde voit-il la différence qui existe entre une locomotive et une gare ?

— La locomotive se rend d'un lieu à un autre et ne demeure pas toujours au même endroit ; tandis que la gare demeure et ne se rend pas.

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Vend. Sam.	1 ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i> 2 s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>		9 ⁹ ₄₂	7 ⁵¹ ₁₆
	36.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.		10 ¹⁰ ₅₇	8 ¹⁶
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	3 12. s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i> 4 ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i> 5 s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i> 6 s. Magne <i>a.</i> , s. Bertrand de G. <i>c.</i> 7 s. Cloud <i>pr.</i> , ste Rose de Viterbe <i>v.</i> 8 NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien. 9 ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>		12 ¹² ₁₃	8 48
	37.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.		1 27	9 30
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	10 13. s. Nicolas de Tolentin <i>c.</i> 11 s. Félix <i>m.</i> , s. Prothus <i>m.</i> 12 S. Nom de Marie. 13 s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i> 14 Exaltation de la Ste-Croix. 15 N.-D. des 7 Doul., s. Nicomède <i>pr. m.</i> 16 s. Corneille <i>P. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>		2 35	10 25
	38.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.		3 33	11 34
	D M. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	17 14. Fête fédérale. Stig. de s. François 18 s. Jos. de Cupertino <i>c.</i> 19 s. Janvier <i>év. m.</i> 20 Q.-T. s. Eustache <i>m.</i> 21 s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i> 22 Q.-T. s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i> 23 Q.-T. s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>		4 18	— _{Mar} —
	39.	Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.		4 54	12 ⁵⁴ ₅₄
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	24 15. N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i> 25 s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i> 26 Dédicace de la Cathédrale de Soleure. 27 ss. Côme et Damien <i>mm.</i> 28 s. Wenceslas <i>m.</i> 29 s. Michel <i>arch.</i> 30 ss. Ours et Victor <i>mm.</i> , s. Jérôme <i>d.</i>		5 22	2 19

Prem. quart. le 5 à 5 h. 26 m.

		12 ¹² ₁₃	8 48
		1 27	9 30
		2 35	10 25
Frais		3 33	11 34
		4 18	— _{Mar} —
		4 54	12 ⁵⁴ ₅₄
		5 22	2 19

Pleine lune le 11 à 9 h. 31 soir

		5 45	3 44
		6 5	5 7
Frais		6 24	6 28
		6 45	7 48
		7 8	9 6
		7 34	10 22
		8 6	11 35

Dern. quart. le 19 à 6 h. 35 mat.

		8 46	12 ⁵⁰ ₄₃
		9 33	1 41
		10 29	2 30
Temps		11 31	3 9
		— _{Mar} —	3 41
clair		12 ¹² ₃₇	4 7
		1 44	4 28

Nouvel. lune le 27 à 8 h. 34 mat.

		2 51	4 47
		3 59	5 3
		5 7	5 20
		6 18	5 38
Temps		7 29	5 57
		8 44	6 21
clair		10 1	6 51

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

* * *

Au régiment. — Une recrue demande à entrer dans la fanfare du régiment.

— Vous voulez entrer dans la musique ! De quel instrument jouiez-vous dans le ci-vil ?

— Du piano, mon capitaine.

* * *

Après une discussion des plus vives où le père a eu toutes les peines du monde à imposer silence à son rejeton révolté :

Le père (triomphant) : — Je savais bien que je te forcerais à te taire.

Bébé (d'une voix concentrée) : — Je ne me fais pas, je me repose.

Foires du mois de septembre 1916

— SUISSE —

Aarau	20	Chiètres	28	Lucerne	7	Saas	9
Aarberg b. et ch.	13	Cossonay	14	Lyss	25	Saignelégier	5
Adelboden	11	Côte-aux-Fées	25	Malleray	28	Sargans	25
Affoltern, b. et p.	18	Courtelary	25	Martigny-Ville	25	Schaffhouse	5, 19
Aigle, poulains	30	Dagmersellen	11	Meiringen	20	Schwarzenbourg	
Albeuve	18	Delémont	19	Montfacon	11		ch. 21
Alt St-Johann	30	Dielsdorf	27	Monthey	13	Schwytz	14, 25
Altorf	23	Echallens	28	Morat	6	Sembrancher	21
Amsteg	26	Einsiedeln	26	Morges	20	Sépey	5
Andelfingen	20	Engelberg	26, 27	Morgins	4	Sidwald	21
Andermatt	15	Erschmatt-Feschel	19	Môtiers-Travers	11	Simplon	28
Appenzell b. et porcs	13, 27	Erlenbach	7 p. m. 8	Münster Luc.	25	Sissach	27
Aubonne	12	Estavayer	13	Muri	8	Soleure	11
Baden	5	Fiesch	29	Moudon	25	Stalden	30
Bagnes	28	Fontaines	18	Nyon	28	St-Ursanne	25
Bayards	18	Frauenfeld	4, 18	Oey-Diemtigen		Sumiswald	29
Bellegarde	18	Fribourg	4	chèvres	1, 2	Tavannes	21
Bellelay, moutons	2	Frutigen	12, 13	Olten	4	Thoune	27
Bellinzona	4	petit	14	Orbe	4	Tramelan-dessus	20
Berne	5	Gessenay	5	Ormont-dessus	4, 19	Travers	4
Bex	28	Gorgier	7	Oron	6	Unterägeri	4
Biénné	14	Gossau	4	Payerne	21	Unterbäsch	26
Boltigen	14	Grandfontaine	12	Pfäffikon	18	Unterseen	15
Bremgarten	11	Grandson	27	Pfäfers	16	Uster	28
Brévigne	20	Herzogenbuchsee	13	Planfayon	13	Val d'Illiez	23
Brugg	12	Hauts-Geneveys	21	Pont-de-Martel	5	Valangin	29
Bülach	6	Interlaken	22, 23	Porrentruy	18	Verrières	19
Bulle	25 au 28	Landeron-Combes	18	Provence	18	Viège	27
Bullet	13	Langenthal	26	Reinach	21	Vissoye	27
Büren	6	Langnau	20	Reichenbach	18, 19, 20	Weinfelden	13, 27
Chaindon	4	La Sagne, b. et ch.	25	Romont	5	Wilchingen	18
Champéry	16	Laufon	5	Rougemont	4	Winterthour	7, 21
Charmey	25	Laufenbourg (Gr.)	29	Rue	13	Yverdon	19
Châtel-St-Denis	18	Laupen	21	Ryfennatt	7	Zermatt	23
Château-d'Oex	22	Lausanne	13	St-Blaise	11	Zofingue	14
Châtelet	25	Lenzbourg	28	St-Cergues	21	Zurzach	4
Chaux-de-Fonds	6	Locle (Le) b. et ch.	12	Ste-Croix	20	Zweisimmen	6
		Loëche-Ville	29	St-Nicolas	21		

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	5	Bons	11	Ferrette	5	Les Echelles	10
Aix-les-Bains	14	Bourg	6, 20	Fillinges	9	Les Gets	9
Albertville	27	Châlons-sur-Saône		Fraisans	6	Les Houches	12
Amancey	7	légumes	12	Francfort s/M.		Les Rousses	25
Aoste	4, 26	Chamonix	30	cuir du 4 au 9	9	L'Isle-s.-le-Doubs	4, 18
Arbois	5	Champagnole	16	Gaillard	29	Lons-le-Saulnier	7
Arinthod	5	Chapelle-d'Abondance	13	Gex	9	Lullin, poulains,	4
Aromas	30	Châtel-d'Abondance	12	Gignod	9	mixte	29
Ayas	15	Chaumergy	25	Grand-Bornand	21	Maïche	21
Ballaison	18	Clerval	12	Grenoble, chev.	2	Marin	9
Baume-les-Dames	7, 21	Cluses	18	Grésy s/Isère, gr.	16	Massongy, grains	25
Belfort	4, 18	Coligny	19	Gressoney	21	Mégève	6, 22
Bellevaux	19	Constance	18 au 23	Hôpitaux-Neufs	28	Mégevotte	26
Bernex	30	Courmayeur	5, 29	Jussey 26, moutons,	25	Mirecourt	11, 25
Besançon	11	Cruseilles	6	La Clusaz	14, 15	Montbéliard	25
Bletterans	12	Delle	11	Lajoux	15	Montfleur	9
Boëge	23	Dôle	14	Larringes	26	Montmélian	9, 18, 25
Bonne	4	Doucier	16	La Thuile	6, 7	Morgex	30
Bonneville	12	Faverges	13	Le Deschaux	9	Morteau	5, 12, 19 26

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
	40.	Jésus guérit un hydroptique. LUC, 14.			
DIM.	16.	s. Germain év., s. Remi év.			
Lundi	2	Les ss. Ang. gard., s. Léger, év. m.	11 $\frac{1}{2}$ 17	7 $\frac{1}{2}$ 30	
Mardi	3	s. Candide m.	12 $\frac{1}{2}$ 27	8 21	
Merc.	4	s. François d'Assise c.	1 28	9 26	
Jeudi	5	s. Placide m., ste Flavie	2 16	10 41	
Vend.	6	s. Bruno c., ste Foi v. m.	2 54	— $\frac{1}{2}$ —	
Sam.	7	ROSAIRE. s. Serge, m.	3 23	12 $\frac{1}{2}$ 1	
	41.	Le grand commandement. MATTH. 22.	3 47	1 23	
DIM.	17.	ste Brigitte vv., s. Rustique, m.			
Lundi	9	s. Denis, m., s. Abraham.	4 9	2 45	
Mardi	10	s. Franç.-Borgia c., s. Géron m.	4 28	4 5	
Merc.	11	s. Firmin év., s. Nicaise év.	4 47	5 23	
Jeudi	12	s. Pantale év. m., s. Maximilien.	5 9	6 41	
Vend.	13	s. Edouard r., s. Hugolin m.	5 34	7 57	
Sam.	14	s. Callixte P. m., s. Burcard év.	6 4	9 13	
	42	Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.	6 41	10 24	
DIM.	18.	ste Thérèse v., s. Roger év.			
Lundi	16	s. Gall a., s. Gérard Majella c.,	7 25	11 27	
Mardi	17	ste Hedwige vv., s. Florent év. m.	8 19	12 $\frac{1}{2}$ 22	
Merc.	18	s. Luc évang. s. Athénodore év.	9 19	1 $\frac{1}{2}$ 6	
Jeudi	19	s. Pierre d'Alcantara c.	10 23	1 39	
Vend.	20	s. Jean de Kenty c.	11 29	2 6	
Sam.	21	ste Ursule v. m., s. Hilarion a.	— —	2 30	
	43.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.	12 $\frac{1}{2}$ 36	2 50	
DIM.	19.	s. Wendelin abbé.			
Lundi	23	s. Pierre-Pascase év. m.	1 43	3 8	
Mardi	24	s. Raphaël arch., s. Théodore m.	2 51	3 24	
Merc.	25	ss. Chrysanthie et Darie mm.	4 0	3 42	
Jeudi	26	s. Evariste P. m., s. Lucien m.	5 11	4 1	
Vend.	27	s. Frumence év., s. Elzéar c.	6 26	4 23	
Sam.	28	ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v. m.	7 44	4 52	
	44.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.	sec 9 1	5 28	
DIM.	29	20. ste Ermeline v., ste Eusébie v. m.			
Lundi	30	ste Zénobie m ^{re} . ste Lucile v. m.	10 15	6 17	
Mardi	31	Jeûne. s. Wolfgang év.	11 20	7 19	
			12 $\frac{1}{2}$ 14	8 31	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

* * *

L'autre jour, en entendant M. Poincaré parler de la politique extérieure de la France, un député s'écria :

— Notre premier ministre a vraiment l'éloquence de Cicéron.
A quoi son voisin répondit :
— Si c'est rond, c'est point carré !

Foires du mois d'octobre 1916

— SUISSE —

Aarau	18	Einsiedeln	2	Liestal	18	Schüpfen	23
Aarberg b. et ch.	11	Etzgen, b. et p.	11	Martigny-Bourg	16	Schöttland	8
Adelboden p. et b.	3	Erlenbach, petit b.	5, 16	Meyrin	16	Schwarzenebourg ch.	19
Affoltern b. et p.	16	Ernen	2	Meiringen	13, 25	Schwytz	9
Aigle	14, 28	Estavayer	11	Mörel	14	Sempach	28
Alt St-Johann	12	Evolène	16	Möhlin	2	Sentier (le)	6, 7
Altorf	11, 12	Flavil	9	Monthey	11, 25	Sépey	17
Amriswil	18	Frauenfeld	2, 16	Morat	4	Sidwald	26
Andelfingen	18	Fribourg	2	Motiers-Travers	9	Sierre	2, 23
Andermatt	9	Frutigen	23	Moudon	30	Signau	19
Anet	25	et 24, b. et m.	25	Moutier-Grandval	5	Sion	7, 14, 21
Appenzell	11, 25	Gessenay	3, 25	Münster	10, 17	Sissach	25
Ayent	9	Gimel	2	Münster-Leu	23	Soleure	9
Baden	3	Gorgier	5	Muri	9	Spiez	9
Bagnes	25	Gossau	2	Nods	9	Sursee	16
Bâle, du 27 octobre		Grandson	25	Ollon	13	Thoune	18
au 10 novembre		Grosshöchstetten	25	Olten	23	Tramelan-dessus	11
Berne	3, 24	Gruyère	9	Orbe	9	Unterseen	11
Berthoud, chevaux	12	Hérisau	16, 17	Ormont-dessus	7, 17	Uster	26
Bex	26	Hermance	25	Oron-la-Ville	4	Val-d'Illiez	19
Bienne	12	Hitzkirch	30	Orsières	13	Vallorbe	21
Bœzingen	30	Hochdorf	5	Payerne	19	Verrières (Les)	10
Bremgarten	2	Hundwyl	23	Pfäffikon	16	Vevey	31
Brigue	3, 16, 26	Huttwyl	11	Planfayon	18	Vouvry	10
Brugg	10	Interlaken	11, 12	Pont-de-Martel	30	Wald	24, 25
Bulach	4, 31	Kallnach	20	Porrentruy	16	Wattenwyl	4, 5
Bulle	18, 19	Lachen	3	Reichenbach	16, 17	Wattwyl	4
Büren	25	Landeron-Combes	16	Reinach	12	Willisau	28
Cernier	9	Lajoux	9	Riggisberg	27	Weintelden	11, 25
Charbonnières	4	La Ferrière	4	Ried-Brigue	2	Wilchingen	16
Châtel-St-Denis	16	La Roche	23	Romont	10	Willisau	23
Château-d'Ex	13	La Sarraz	17	Rougemont	2	Wimmis	3
b.	5, 19	Laufenbourg	28	Rue	18	Winterthour	12 b. 5, 19
Chaux-de-Fonds	4	Laufon	3	Ruswyl	2	Wohlen	16
Chavornay	4	Lausanne	11	Sarnen	5, 18	Wolfenschiessen	7
Chiètres	26	La Lenk	7	Saignelégier	2	Wyl	3
Combremont-le-Gr.	25	Lenzbourg	26	Ste-Croix	18	Yverdon	10
Cossonay	5	Lichtensteig	9	St-Gall	18 au 25	Zofingue	12
Couvet	2	Lieu (le)	10	St-Imier	20	Zoug	2
Cudrefin	30	Lignières	9	St-Martin	17	Zurzach	2
Dagmersellen	30	Locle (Le)	10	St-Maurice	10	Zweisimmen	4, 26
Delémont	17	Loëche-Ville	13	Sargans	17	Zweilütschinen	18
Diesse	30	Lötschen	11	Schaffhouse	3, 17		
Dielsdorf	25	Lucerne du 9 au 20 b.	3	Schöftland	25		
Echallens	26	Lyss	23	Schüpfheim	5		

— ÉTRANGER —

Abondance	4	Besançon	9	Chapelle-d'Abond.	30	Douvaine	3
Aiguebelle	3	Biot (le)	23	Châtillon	3	Draillant	28
Aime	2, 16	Bletterans	17	Chaumergi	14	Evian	2
Albertville	19	Boëge	30	Chevenoz	23	Faverges	18, 19
Amancy	5	Bois-d'Amont	2	Clerval	10	Ferney-Voltaire	18
Antey-St-André	2	Bons	10	Coligny	17	Ferrette	3
Aoste	9, 30	Bouclans	4	Cluses	23	Féternes	14
Arbois	3	Bourg	4, 18, 31	Contamine-sur-Arve	9	Flumet	3, 17
Arinthod	3	Challant, St-Anselme	11	Cruseilles	4	Fribourg en Brisgau	
Aymaville	5	Châlons-sur-Saône	30	Delle	9	du 14 au 24	
Baume-les-Dames	5, 19	Chambave	14	Dôle	12	Fraisans	4
Belfort	2, 16	Chamonix	2, 25	poulains	20	Frangy	18
Bellevaux	9	Champagnole	21	Donnas	18	Gaillard	16

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Merc.	1 LA TOUSSAINT.		12 ⁵⁵ ₅₁	9 ⁵¹ ₅₁
	Jeud.	2 Commémoration des trépassés.		1 26	11 12
	Vend.	3 ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert év.		1 51	— <i>Ma</i> —
	Sam.	4 s. Charles Borromée A.		2 13	12 ⁵¹ ₃₁
	45.	Les deux débiteurs MATTH. 18.			Prem. quart. le 2 à 6 h. 51 soir
	DIM.	5 21. s. Pirminien év., s. Silvain <i>m.</i>		2 33	1 49
	Lundi	6 s. Protais év., s. Léonard <i>er.</i>		2 52	3 6
	Mardi	7 s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert év.		3 12	4 23
	Merc.	8 s. Godefroi év., s. Dieudonné <i>P.</i>		3 35	5 37
	Jeud.	9 s. Théodore <i>soldat.</i>		4 3	6 52
	Vend.	10 s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence.		4 36	8 5
	Sam.	11 s. Martin év., s. Mennas <i>m.</i>		5 18	9 12
	46.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.			Pléine lune le 9 à 9 h. 18 soir
	DIM.	12 22. s. Himier <i>er.</i> , s. Martin <i>P. m.</i>		6 9	10 41
	Lundi	13 s. Didace, <i>c.</i> , s. Brice év.		7 7	10 58
	Mardi	14 s. Josaphat <i>m.</i> , s. Albert le Grand		8 10	11 37
	Merc.	15 ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>		9 15	12 ⁵⁰ ₅₀ 8
	Jeudi	16 s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i>		10 21	12 ⁵⁰ ₅₀ 32
	Vend.	17 s. Grégoire-Th. év., s. Hugues év.		11 28	12 53
	Sam.	18 s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>		—	1 11
	47.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.			Dern. quart. le 17 à 11 h. soir
	DIM.	19 23. ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>	clair	12 34	1 28
	Lundi	20 s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>		1 41	1 44
	Mardi	21 Présentation de Notre-Dame.		2 50	2 3
	Merc.	22 ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>		4 2	2 24
	Jeudi	23 s. Clément <i>P. m.</i> ste Félicité <i>mre</i>		5 18	2 49
	Vend.	24 s. Jean de la Croix <i>c.</i> , s. Chrysogone <i>m.</i>		6 37	3 22
	Sam.	25 ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>		7 55	4 7
	48.	Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.			Nouv. lune le 25 à 9 h. 50 mat.
	DIM.	26 24. s. Sylvestre <i>ab.</i> , s. P. d'Alex. év. <i>m.</i>	froid	9 6	5 5
	Lundi	27 s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile év.		10 6	6 17
	Mardi	28 B. Elisabeth Bona <i>v.</i> , s. Sosthème év.		10 52	7 37
	Merc.	29 s. Saturnin <i>m.</i> , ste Philomène <i>m.</i>		11 27	9 0
	Jeudi	30 s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan év.		11 55	10 21

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 13 minutes.

Bébé est avec sa vieille tante, qui, devant une glace, met la dernière main à sa toilette.

— Allons, Bébé, dit la tante, allons, partons.

Et Bébé, d'un ton obligeant ?

— Bonne tante, tu as oublié ta poudre de « ride ».

* * *
Un promeneur à un pauvre diable qui mendie :

— Vous avez les deux bras coupés, mon ami ?

— Oui monsieur.

— Et c'est ce qui vous oblige à tendre la main ?

Foires du mois de novembre 1916

— SUISSE —

Aarau	15	Delémont	21	Martigny-Ville	13	Sargans	9, 23
Aarberg, ch.	8	Dielsdorf	22	Malters porcs	2	Sarnen	16
Aeschi	7	Echallens	23	Meiringen	20	Schaffhouse	14, 15
Affoltern	20	Eglisau	28	Möhlin	6	Schüpfheim	14
Aigle	18	Einsiedeln	6	Monthey	15	Schwarzenbourg ch.	23
Altorf	8, 9, 29, 30	Erlenbach	14	Morat	8	Schwytz	13
Alt St-Johann	14	Estavayer	8	Morges	15	Sépey	25
Andelfingen	15, 16	Frauenfeld	6, 20	Moudon	27	Sidwald	16
Anet	29	Fribourg	13	Moutier	2	Sierre	27
Appenzell	8, 22	Frutigen	24	Münsingen	20	Sion	4, 11, 18
Aubonne	7	Gersau	6	Münster	23	Sissach	15
Baden	7	Gessenay	14	Muri	11	Soleure	13
Balsthal	6	Gimel	6	Naters	9, 29	Stäfa	23, 24
Begnins	13	Gorgier	2	Neuveville	29	Stans	15, 16
Berne, du 27 au 9 déc.		Gossau	6	Nyon	2	Sumiswald	3
b.	28	Grandson	29	Noirmont	6	Sursee	6
Berthoud, b. et ch.	9	Hérisau	17	Ollon	17	Thoune	8
Bex	16	Hochdorf	21	Olten	20	Tramelan-dessus	15
Bienne	9	Herzogenbuchsee	8	Orbe	20	Travers	1
Blankenbourg	16	Interlaken	3, 22	Ormont-dessus	7	Unterseen	3
Bremgarten	6	Lachen	7	Oron-la-Ville	2	Uster	23, 24
Brent	8	Landeron-Combès	20	Payerne	16	Vevey	28
Brugg	14	Langenthal	28	Pfäffikon	7, 20	Viège	13
Brigue	16	Langnau	1	Porrentruy	20	Villeneuve	16
Brienz	8, 9	La Roche	27	Rances	3	Weinfelden	8, 29
Bulach	1	La Sarraz	21	Reinach	2	Wilchingen	20
Bulle	9	Laufon	7	Rheineck	6	Willisau	30
Büren	15	Laupen	2	Riggisberg	24	Winterthour	9 b. 2, 16
Carouge	2	Lausanne	8	Rolle	17	Wyl	21
Chaindon	13	Lenzbourg	16	Romont	4	Yverdon	21
Châtel-St-Denis	20	Lichtensteig	6	Rorschach	2	Zofingue	9
Cham	22, 23	Locle (Le)	14	Rougemont	13	Zurich	11
Chiètres	30	Loëche	28	Rue	15	Zurzach	6
Cossonay	9	Lucerne	16	St-Aubin	6	Zweisimmen	10
Couvet	10	Lyss	27	Saignelégier	7		

— ÉTRANGER —

Abondance	4	Cruseilles	8	Maîche	16	St-Claude	11
Aiguebelle	11	Delle	13	Marignier	8	St-Genis	22
Amancey	2	Divonne	21	Mirecourt	13, 27	St-Gervais-les-Bains	10
Aoste	15, 28	Dôle	9	Montbéliard	27	St-Jean-de-Gonv.	11
Arbois	7	Douvaine	7	Montfleur	27	Ste-Hélène	2
Arinthod	7	Evian	6, 20	Montmélian	25	St-Julien	6
Baume-les-Dames	2, 16	Ferrette	7	Morez	6	St-Laurent	3, 4
Belfort	6, 20	Flumet	7, 21	Morteau	7, 14, 21, 28	St-Triviers-de-C.	6
Besançon	13	Fontainemore	4	Morziné	8	St-Vit	15
Biot (Le)	21	Fraisans	1	Moutiers	6	Sancey-le-Grand	25
Bletterans	21	Fribourg-en-Brisgau	11	Nus	4	Scionzier	29
Boëge	14	Gaillard	8	Orchamps	8	Taninges	2, 16
Bonneville	11	Gignod	13	Pérouge	18	Tervai	8
Bons	13, 27	Grenoble, ch.	4	Poligny	27	Thônes	13, 25
Bourg	1, 11	Grand-Bornand, 7, 15		Pontarlier	9, 23	Thonon	2
Champagnole	18	Jussey	28	Pont-de-Roide	7	Ugine	6, 20
Châtillon	15	moutons	27	Pont-St-Martin	12, 29	Vacheresse	27
Chaumergy	11	La Rochette	15, 22, 29	Rigney	7	Valence	6
Clerval	14	La Salle	11	Rumilly	23	Veigy-Fonceney	3
Constance, du 26 nov.		Le Deschaux	17	Salins	20	Vercel	13, 27
au 1er décembre		Les Echelles	7	Sallanches	18	Verres	6
Coligny	21	L'Isle	6, 20	Sellières	8	Vinzier	14
Collonges-Fort-l'Ecluse	2	Lons-le-Saunier	2	St-Amour	2	Viry	6

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.
	Vend.	1 s. Eloi év. 2 ste Bibiane <i>v. m.</i> , ste Pauline <i>v. m.</i>
	Sam.	
	49.	Le dernier avènement Luc, 21.
	DIM.	3 1 ^{er} Avent. s. Franç.-Xavier <i>c.</i>
	Lundi	4 s. P. Chrysologue <i>év. d.</i> , ste Barbe <i>v. m.</i>
	Mardi	5 s. Sabas <i>a.</i> , s. Nicet <i>év.</i>
	Merc.	6 s. Nicolas <i>év.</i> , ste Denyse <i>mre</i>
	Jeudi	7 s. Ambroise <i>év. d.</i> , ste Fare <i>v.</i>
	Vend.	8 IMMACULEE CONCEPTION.
	Sam.	9 s. Euchaire <i>év.</i> , ste Léocadie <i>v. m.</i>
	50.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH. 11
	DIM.	10 2 ^e Av. s. Melchiade <i>P. m.</i> , ste Eulalie <i>v.</i>
	Lundi	11 s. Damas <i>P.</i> , s. Sabin <i>év.</i>
	Mardi	12 ste Odile <i>v.</i> , s. Synèse <i>m.</i>
	Merc.	13 ste Lucie <i>v. m.</i> , s. Josse <i>c.</i>
	Jeudi	14 s. Spiridion <i>év.</i>
	Vend.	15 s. Célien <i>m.</i> , ste Léocadie <i>v.</i>
	Sam.	16 s. Eusèbe <i>év. m.</i>
	51.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.
	DIM.	17 3 ^e Av. ste Adélaïde <i>imp.</i> , s. Lazare <i>év.</i>
	Lundi	18 s. Gatien <i>év.</i> , s. Auxence <i>év.</i>
	Mardi	19 s. Némèse <i>m.</i> , s. Darius <i>m.</i>
	Merc.	20 Q.-T. s. Ursanne <i>c.</i> , ste Fauste.
	Jeudi	21 s. THOMAS <i>ap.</i> , s. Festus <i>m.</i>
	Vend.	22 Q.-T. B. Pierre Canisius <i>c.</i> , s. Zénon
	Sam.	23 Q.-T. Jeûne. ste Victoire <i>v. m.</i>
	52.	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.
	DIM.	24 4 ^e Av. s. Delphin <i>év.</i> , ste Irmine <i>v.</i>
	Lundi	25 NOËL. ste Anastasié <i>m.</i>
	Mardi	26 s. ETIENNE <i>diac.</i> 1 ^{er} martyr.
	Merc.	27 s. JEAN <i>ap.</i> évang. s. Théophane <i>év.</i>
	Jeudi	28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.
	Vend.	29 s. Thomas de Cantorbéry <i>év. m.</i>
	Sam.	30 s. Sabin <i>év. m.</i>
	53.	Naissance de Jésus-Christ. MATTH. 2.
	DIM.	31 s. Sylvestre <i>P.</i> , s. Marius <i>év.</i>

Les jours décroissent pendant ce mois de 15 minutes.

— Docteur, j'ai la goutte. Puis-je prendre des bains de mer ?

— Je n'y vois pas d'inconvénients... Dans l'Océan, une goutte d'eau de plus... ou de moins!...

* * *

Quel est le comble du zèle pour un porteur de toasts ?

R : En porter un au mont-de-piété.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	12 ^g 17	11 ^g 40
	12 ^g 37	— ^h —
Prem. quart. le 2 à 2 h. 55 mat		
Neige	12 57	12 57
	1 47	2 42
	1 39	3 26
	2 4	4 39
	2 35	5 51
	3 13	7 0
	4 0	8 1
Pleine lune le 9 à 1 h. 44 soir		
Humide	4 55	8 52
	5 57	9 34
	7 3	10 8
	8 9	10 34
	9 45	10 56
	10 20	11 14
	11 26	11 32
Dern. quart. le 17 à 7 h. 6 soir		
	— ^h —	11 49
Temps	12 ^g 32	12 ^g 5
doux	1 41	12 ^g 24
	2 53	12 47
	4 9	1 15
	5 27	1 53
	6 42	2 45
Nouvelle lune le 24 à 9 h. 31 soir		
	7 48	3 51
Eroid	8 43	5 10
	9 24	6 34
	9 55	8 0
	10 21	9 23
	10 43	10 43
	11 3	— ^h —
Prem. quart. le 31 à 1 h. 7 soir		
	11 22	12 1
Doux		

Foires du mois de décembre 1916

— SUISSE —

Aarau	20	Cully	1	Laupen	28	Romont	5
Auberg ch.	13	Delémont	19	Lausanne	13	Rue	20
Affltern b. et p.	18	Dielsdorf	27	Lenzbourg	14	Saignelégier	4
Aigle	16	Echallens	21	Liestal	6	Sargans	30
Altorf	20, 21	Einsiedeln	4	Locle (Le)	12	Schaffhouse	5, 19
Altstätten	14, 15	Estavayer	13	Martigny-Bourg	4	Schmitten	4
Andelfingen	20	Flawyl	11	Monthey	30	Schwarzenbourg	21
Appenzell	13, 27	Frauenfeld	4, 5	Morat	6	Sidwald	7
Aubonne	5	Fribourg	4	Morges	27	Soleure	11
Baden	5	Gossau	4	Motiers-Travers	11	Sumiswald	30
Bâle	21, 22	Grandson	20	Moudon	27	Sursee	6
Berthoud, b. et ch.	28	Grosshochstetten	6	Muri	4	Thoune	20
Bienne	28	Hérisau	22	Münster	18	Tramelan-dessus	13
Bremgarten	18	Hitzkirch	11	Neuveville	27	Uster	28
Brugg	12	Huttwyl	6, 27	Ollon	15	Wattwyl	6
Bulach	6	Interlaken	19	Olten	18	Weinfelden	13, 27
Bulle	7	Kerns	6	Orbe	18	Wilchingen	18
Büren	20	Lachen	5	Oron-la-Ville	6	Willisau	18
Châtel-St-Denis	18	Landeron	18	Payerne	21	Winterthour	14b. 7, 21
Chaux-de-Fonds, du 13 au 3 janvier		Langenthal	26	Pfäffikon	18	Yverdon	26
Chiètres	28	Langnau	13	Porrentruy	18	Zweisimmen	14
Cossonay	26	Laufenbourg	21	Reichenbach	12	Zoug	5
		Laufon	5	Reinach	7		

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	12, 19	Châtillon	4	Lons-le-Saunier	7	St-Claude	9
Albertville	7	Chaumergy	9	Maîche	21	St-Félix	15, 27
Anneycy	5	Clerval	12	Mieussy	20	St-Laurent	2
Aoste, grand marc.	5	Cluses	4, 18	Mirecourt	11, 25	St-Triviers-de-C.	
Arbois	5	Coligny	18, 19	Montbéliard	26	18, 26, 27, 28	
Arinthod	5	Delle	11	Montmélian	4	St-Vit	20
Arlay	6	Dôle	14	Morez	20	Salins	18
Aromas	1, 25	Ferrette	5	Morteau	5, 12, 19, 26	Sallanches	23
Baume-les-Dames	7, 21	Fraisans	6	Morzine	28	Samœns	13
Belfort	4, 18	Gaillard	8	Moutiers	4	Sancey-le-Grand	26
Besançon	11	Gendrey	7	Poligny	25	Sellières	13
Bletterans	19	Gex	1	Pontarlier	14, 28	Thonon	4
Bonne	7	Grenoble, 4 au 18 ch. 2		Pont-du-Bourg	2	Vercel	11, 23
Bons	11	Jussey	26	Pont-de-Roide	5	Ville-du-Pont	6
Bourg	6, 20	moutons	25	Recologne	15	Viuz-en-Sallaz	6
Châlons-sur-Saône	5	La Roche	14, 28	Rigney	5		
Champagnole	16	L'Isle-sur-le-Dbs.	4, 18	St-Amour	2		

Le malheur des uns fait le bonheur des autres :

— Comme votre mari doit souffrir avec son rhume, éternuant sans cesse !

— Oui, mais si vous saviez comme il amuse Bébé...

* * *

A table, dans une famille . . .

— Servez-vous donc mieux que cela, vous prenez le plus mauvais morceau.

— Oh ! chère madame, c'était pour vous l'offrir.

* * *

— Marcel, tu ne dois pas aller pêcher avec Edouard. Il vient d'avoir la rougeole.

— Oh ! pas de danger, maman. Quand je suis à la pêche, je n'attrape jamais rien.

* * *

Les enfants terribles :

— Toto, ton père t'a déjà dit de ne pas mettre les pieds sur la table...

— Pourquoi qu'il a dit alors l'autre jour que quand bonne maman serait-là, il mettait les pieds dans le plat ?

Suite des foires de 1916

MAI

Lullin	10	Vercel	6	Vercel	4, 18	St-Claude	14
Maîche	18	Verres	29	Vinzier	23	St-Gervais	4
Marignier	3, 17	Vesoul	6, 13, 20, 27	Viuz-en-Sallaz	18	St-Jean-de-Gov.	11
Mégève	29	Ville-du-Pont	17			St-Jean-de-Maurienne	
Megevette	16	Villers-Farlay	30				30, 31
Messery-Essert	4	Viuz-en-Sallaz	1			St-Jeoire	17, 27
Mieussy	20					St-Laurent	7
Mirecourt	8, 22					St-Pierre	6, 23
Montbéliard	29					St-Vincent	24, 25
Montmélian	1					St-Vit	18
Morez	1					Salins	16
Morgex	22					Sallanches	7, 28
Morillon	8					Sancey-le-Grand	25
Morteau	2, 9, 16, 23, 30					Samoëns	18
Nus	4					Segny	30
Orchamps	10	Montiers	11, 12, 25			Sellières	11
Poligny	22, 23	Novel	25			Septmoncel	10
Perrignier	10	Orchamps	13			Seytroux	30
Pontarlier	11, 25	Passy	25			Taninges	5, 19
Pont-du-Bourg	18	Poligny	25			Thoiry	25
Pont-de-Roide	2	Pontarlier	14, 28			Thônes	7
Pont-St-Martin	19	Pont-de-Roide	5			Thônes	5
Pougny	29	Pont-du-Bourg	18			Vacheresse	10
Pré St-Didier	12	Rigney	5			Vercel	2, 16, 30
Reignier	10	St-Amour	2			Verres	2
Reyvroz	20	St-Claude	9			Ville-du-Pont	13
Rigney	2	St-Félix	18			Villeneuve	12, 26
Rochette	3, 10, 17, 24, 31	St-Genis-Pouilly	20			Villers-Farlay	30
Rumilly	31	St-Gervais	14				
St-Amour	6	St-Jean-d'Anlph	18				
St-Claude	13	St-Jean-de-Maurienne	13				
St-Genis	22	St-Jeoire	2, 15				
St-Jean-de-Gov.	8	St-Julien	4				
St-Jean-de-Mau.	26, 27	St-Laurent	2, 29				
St-Laurent	6, 20	St-Triviers-de-C.	22				
St-Triviers	15	St-Vit	20				
St-Vit	17	Salins	18				
Salins	15	Sallanches	16				
Sallanches	6, 27	Samoëns	29				
Samoëns	3	Sancey-le-Grand	25				
Sancey-le-Grand	25	Scionzier	20				
Sciez	22	Septmoncel	4				
Segny	20	Seillères	13				
Sellières	10	Servoz	21				
Septmoncel	1	Sixt, Faucigny	16				
Servoz	26	Taninges	7				
Seytroux	1	Termignon	30				
Taninges	11	Thollon	28				
Thoiry	30	Thônes	2, 23				
Thônes	1, 13	Thonon	7				
Thonon	4	Vailly	20				
Ugine	6, 8	Valgrisenche	21				
Valence	3, b 1, 15	Vallorzine	19				
Valleiry	2	Valpelline	18, 19				

OCTOBRE

Gendrey	5		
Gex	16		
Grand-Bornand	4		
Grenoble, chevaux	7		
Jougne	25		
Jussey	31, moutons,	30	
La Baume	3		
La Roche	12, 26		
La Rochette	27		
La Salle	11		
Le Chable	2		
Le Lyaud	16		
Les Fourgs	24		
Les Gets	21		
Les Rousses	24		
Les Houches	18		
L'Isle	2, 16		
Lons-le-Saunier	5		
Lngrin	5		
Maîche	19		
Marignier	25		
Mieussy	2		
Mirecourt	9, 23		
Montbéliard	30		
Montriond	10		
Morgex	28		
Morillon	9		
Morzine	2		
Morteau	3, 10, 17, 24, 31		
Moutiers	23		
Nus	2		
Orchamps	11		
Petit-Bornand	2		
Poligny	23		
Pontarlier, poulains			
Pont-de-Roide	3		
Pougny	20		
Publier	16		
Quinzod	11		
Reyvroz	6		
Rigney	3		
St-Amour	7		

NOVEMBRE

Vulbens-au-Vuache 27



ALMANACH DES JUIFS

L'an 5676 et commencement de l'année 5677 du monde

1916	NOUVELLES LUNES & FÊTES	1916	NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier 6	Le 1 <i>Chebat</i> .	Juillet 31	Le 1 <i>Ab</i> .
Février 5	Le 1 <i>Adar</i> .	Août 8	— 9 Jeûne. Destruction du temple.
— 18	— 14 Pourim.	— 30	Le 1 <i>Eloul</i> .
Mars 6	Le 1 <i>Beadar</i> .	Septembre 28	Le 1 <i>Tirsi</i> . Nouvel-An. (5677).*
— 16	— 11 Jeûne d'Esther.	— 29	— 2 2 ^e jour.*
— 19	— 14 Pourim.	Octobre 1	— 4 Jeûne de Gédaliah.
— 20	— 15 Suzan-Pourim	— 7	— 10 Fête de la réconciliation.*
Avril 4	Le 1 <i>Nisan</i> .	— 12	— 15 Fête des tabernacles.*
— 18	— 15 Pâque.*	— 13	— 16 2 ^e fête des tabernacles.*
— 19	— 16 2 ^e fête de Pâque.*	— 18	— 21 Grand hosanna.
— 24	— 21 7 ^e fête de Pâque.*	— 19	— 22 Octave des tabernacles.*
— 25	— 22 8 ^e fête de Pâque.*	— 20	— 23 Fête de la loi.*
Mai 4	Le 1 <i>Iyar</i> .	— 28	Le 1 <i>Hesvan</i> .
— 21	— 18 Fête des écoliers.	Novembre 26	Le 1 <i>Kislev</i> .
Juin 2	Le 1 <i>Sivan</i> .	Décembre 20	Le 25 Construction du temple.
— 7	— 6 Pentecôte.*	— 26	Le 1 <i>Tebet</i> .
— 8	— 7 2 ^e fête de Pentecôte.*		
Juillet 2	Le 1 <i>Tamouz</i> .		
— 18	— 17 Jeûne. Prise du temple.		

Les fêtes marquées d'un * doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.

Marchés hebdomadaires

<i>Aarberg</i>	le mercredi	<i>Genève</i> , lundi, mardi et vendredi.	<i>Nyon</i> , le mardi, jeudi et samedi
<i>Aarau</i>	le samedi	<i>Herzogenbuchsee</i> le vendredi	<i>Olten</i> le jeudi
<i>Avenches (Vaud)</i>	le vendredi	<i>Huttwyl</i> , le mercredi	<i>Payerne</i> , le jeudi
<i>Bâle</i>	le vendredi	<i>Lausanne</i> , lundi, mercredi et samedi	<i>Porrentruy</i> le jeudi
<i>Belfort</i> , lundi, mercr., vend., sam.		<i>Langenthal</i> le mardi	<i>Renan</i> le vendredi
<i>Berne</i>	le mardi et samedi	<i>Laufon</i> le lundi	<i>Romanshorn</i> le lundi
<i>Berthoud</i> , le jeudi		<i>Langnau</i> le vendredi	<i>Saigneléger</i> le samedi
<i>Bienne</i> , mardi, jeudi et samedi		<i>Locle</i> le samedi	<i>Sion</i> le samedi
<i>Bulle</i> , le jeudi		<i>Moudon</i> le lundi et le vendredi	<i>Sierre</i> le vendredi
<i>Brigue</i>	le jeudi	<i>Martigny-Bourg</i> le lundi	<i>Soleure</i> le samedi
<i>Chaux-de-Fonds</i> , mercr. et vendr.		<i>Monthey</i> le mercredi	<i>Sonvillier</i> le vendredi
<i>Châtel-St-Denis</i> , le lundi.		<i>Morat</i> , le mercredi et le samedi	<i>St-Hippolyte</i> le lundi
<i>Delémont</i>	le mercredi et samedi	<i>Moutier-Grandval</i> , le samedi	<i>St-Imier</i> le mardi, vendr.
<i>Delle</i>	le mercredi et samedi	<i>Nidau</i> , le lundi	<i>St-Ursanne</i> le samedi
<i>Fribourg</i>	le samedi	<i>Noirmont</i> le mardi	<i>St-Maurice</i> le mardi
<i>Frutigen</i>	le jeudi	<i>Neuchâtel</i> , le jeudi	<i>Uznach (St-Gall)</i> le samedi



NOTICE. — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à MM. **Haasenstein & Vogler, ALMANACHS**, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

Une leçon bien méritée

GHARLES-GUILLAUME, duc de Brunswick, attachait une importance extrême à la fidèle observation du dimanche et des fêtes ; il fut informé que quelques paysans d'un village voisin avaient la mauvaise habitude de se réunir à l'heure du culte divin dans un cabaret, et d'y passer, dans le jeu et la débauche, une bonne partie de la journée. Il résolut de les mettre à la raison. Un dimanche donc, s'étant revêtu d'une redingote grossière boutonnée jusqu'au menton, il se rendit au cabaret qu'on lui avait désigné.

Il est à croire que le son de la cloche qui appelait les fidèles au culte était justement le signal pour les habitués de se rendre à la « chapelle » : car, à peine eut-on commencé de sonner le service divin qu'aussitôt arriva la foule des buveurs précédés d'un large et jovial personnage, qu'à son nez cramoisi et à sa face enluminée, on pouvait aisément reconnaître pour le président de la bruyante troupe. Il va s'asseoir au haut bout de la table et fait placer, sans mot dire le duc à ses côtés, non toutefois sans jeter un regard de défiance sur se convive, que tout le monde avait pris pour un étranger de passage, mais dont l'air noble et le regard imposant faisaient qu'il ne se sentait pas à l'aise auprès de lui. Cependant, l'aubergiste apporta devant le président une cruche d'eau-de-vie d'une grandeur raisonnable.

A l'époque dont nous parlons, les verres étaient rares.

Le président prend la cruche à deux mains, en avale une bonne dose et la remet au duc en lui disant : « Tiens, l'ami en attendant que nous fassions plus ample connaissance, puisque tu veux bien être aujourd'hui des nôtres, passe cela à ton voisin. » Le duc prend la cruche, y trempe les lèvres sans sourciller et la donne à son voisin, qui boit en conscience, et ainsi de suite : la cruche

fait le tour de la table, puis revient au président, qui lui donne une cordiale accolade, et, se tournant vers le duc remet la bienheureuse amphore en circulation. Chaque convive la saisit avec transport et la quitte en lui disant : « Passe cela à ton voisin. »

Tout allait bien jusque-là et déjà les chants joyeux et les propos bruyants s'élevaient à la ronde, surtout quand la cloche annonça l'élévation. « Allons, mes amis, s'écrie alors le président en frappant un grand coup sur la table, buvons à la santé des cagots qui chantent leurs prières ! » Et il reprend la cruche, y boit et la présente au duc en répétant la formule : « Passe cela à ton voisin. »

« Ah ! c'en est trop ! s'écrie le duc, qui se lève, pâle de fureur ; et déboutonnant sa redingote, il montre à tous son uniforme bien connu et ses insignes de souverain ; puis donne de toute ses forces un soufflet au président et lui dit : « Passe cela à ton voisin. » Si la foudre était tombée sur les convives, ils n'auraient, bien sûr, pas été plus atterrés, plus anéantis. Comme le président hésite, tremblant comme une feuille et prêt à faire des excuses, le duc, qui voulait donner une leçon complète, tire son épée, et la brandissant sur tous les fronts : « Que celui de vous, s'écrie-t-il, qui frappera trop doucement, prenne garde à lui ! Allons et point de quartier, ou le sang coulera dans cette bassine ! »

Il n'y avait pas à balancer. Tous les bras se levèrent soudain ; les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq ou six fois de suite jusqu'à ce qu'enfin le duc quitte cette incorrigible bande de mauvais drôles, en disant à l'aubergiste qui s'était jeté à ses pieds : « Ah ça ! l'ami, souviens-toi de ce que je vais te dire : Si ta maison continue à être la maison du diable, le bon Dieu y mettra le feu et c'est moi qui tiendrai la torche. »

Toute personne atteinte de nervosité devrait faire un essai avec le **NERVOSAN**, l'excellent tonique nerveux ayant fait ses

preuves. Le **NERVOSAN** calme les nerfs excités et donne de l'énergie et de la vigueur.
(Voir aux annonces.)

LE DERNIER CALENDRIER

DES

Princes-Evêques de Bâle

à PORRENTRY (1791)

Un des premiers Calendriers artistiques de la principauté fut probablement celui qui s'intitula :

*Calendrier
des Messieurs les Etats de l'Evéché
de Basle.*

*Almanach pour l'An de grâce
M. D C X C V III.*

*Et dans la VI. de l'heureux
gouvernement
de Son Altesse Reverendissime
et Illustrissime
Monseigneur
Guillaume Jacques (de Rinck)
Evesque de Basle et prince du
Saint Empire.*

L'exemplaire que nous avons sous les yeux mesure 0^m 72c de haut sur 0m 35c de large. Le frontispice se compose de trois arcades en plein-cintre, dont la centrale est soutenue par deux cariatides barbues.

Cette arcade encadre les armes du prince-évêque que surmonte la Très Sainte Vierge, patronne principale du diocèse. Dans les deux autres se dressent Saint Pantale et Saint Henri, nos deux patrons secondaires.

Au-dessous du frontispice, de chaque côté du titre, se voient les armoiries du chapitre de *Moutier-Grandval* et de l'Abbaye de *Bellelay*.

Beaucoup plus riche et plus compliqué est le Calendrier du prince-Evêque *Jacques Sigismond de Reinach* (1737-1743), dont la Maison E. Bossert de Bâle, a donné une superbe photolithographie mesurant 0^m 60 sur 0^m 27c.

Il a servi évidemment de modèle à celui du prince de Wangen (1779-1791) que nous allons décrire. Dans les deux la disposition générale est semblable et beaucoup de personnages sont identiques.

Inutile donc s'insister sur le plus ancien, qui d'ailleurs n'atteint pas la perfection du dernier.

I.

Le Calendrier (1779-1791) mesure deux mètres de haut sur un mètre de large et constitue une décoration murale de premier ordre.

En tête, sous une immense guirlande soutenue par trois groupes d'anges, et sur laquelle sont inscrits les noms des principaux Saints et Saintes qui peuplent le Ciel Bâlois apparaît la *Très Sainte Vierge Marie* portant Jésus, son divin Fils, foulant aux pieds le dragon et dominant le globe terrestre, dont elle est la Reine.

A droite de la Vierge, nous voyons :

Saint Morand, prieur d'Altkirch, en coule bénédictine, portant les grappes de raisins, qui rappellent le protecteur des vignerons ;

St-Pantale, évêque de Bâle et martyr, avec sa mitre, sa chape et sa crosse ;

St-Imier, né à Lugnez en Ajoie, apôtre de la vallée de la Suze, avec son livre de prières ;

St-Ursanne, le solitaire de la vallée du Doubs, vêtu d'une dalmatique et tenant un lis au-dessus d'un livre ouvert par un ange ;

St-Henri, empereur d'Allemagne, tête découverte, vêtu de la cuirasse guerrière, présentant à sa gauche la Cathédrale de Bâle qu'il fit construire. A sa droite, deux jolis anges soutiennent sa couronne impériale.

A gauche de la Vierge, nous voyons :

St-Randoald, prieur de Moutier-Grandval, vêtu en bénédictin, tenant la palme du martyre et un glaive qui rappelle sa mort ;

Ste-Ursule, avec des flèches et un étendard ;

St-Germain de Moutier, avec la palme du martyre, la crosse et la mitre abbatiale ;

St-Léon IX, pape Alsacien, né à Eguisheim, consécrateur de la chapelle du Vorbourg, portant la chape et la tiare à triple couronne. A sa gauche, un ange présente sa croix pontificale à triple bras :

Ste-Cunégonde, impératrice d'Allemagne, épouse de St-Henri, en somptueux ornements royaux avec couronne en tête. Un ange, à ses pieds, élève son sceptre impérial.

Tel est l'entourage supérieur et latéral du cadre ovale présenté par quatre anges, où se dessine le visage anguleux, austère, doux et triste de

Joseph Sigismond, évêque de Bâle, Prince du Saint-Empire Romain Chef temporel et souverain de la ville de Bienne, du pays d'Erguel et de la Neuveville, de la famille des *Comtes de Roggenbach*.

Au-dessous de l'effigie du Prince-Evêque l'artiste a dessiné la personification des *Vertus* qui font le bonheur des individus et des peuples :

A sa droite, la Tempérance avec la cruche d'eau ; la Justice avec la balance et le glaive ; la Prudence avec le miroir et le serpent ; le Courage et la Force, sous la figure d'un guerrier casqué et armé.

A sa gauche : l'Innocence, avec la Colombe et le lis, — la Foi, tenant d'une main la Croix et de l'autre un Calice surmonté de la Sainte Hostie.

Sur un plan légèrement inférieur à celui des Vertus se jouent les quatre *Saisons* figurées par quatre petits anges grassouillettes et joufflues qui présentent fleurs, épis, raisins et brasier.

Ici se termine la partie supérieure du Ca-lendrier.

II.

La partie centrale est constituée par un motif très soigné et très savamment orné d'architecture gréco-romane, où les colonnes corinthiennes, avec leur chapiteau à feuilles d'acanthe, attirent surtout l'attention.

Le milieu de la corniche de la frise et de l'entablement est occupé par l'Ecusson de Son Altesse avec ses titres déjà mentionnés.

Ses armoiries sont celles de l'Evêché de Bâle croisées avec celles de sa famille.

Le tout est surmonté de la Couronne princière, de la Crosse, emblème de la puissance spirituelle et de l'Epée, emblème de la puissance temporelle.

A gauche et à droite, sur la *frise*, s'alignent les armoiries des villes et des bailliages de la Principauté, savoir :

Les Franches-Montagnes, l'Elsgau, Birseck, Zwingen, Delémont, Bienne, La Neuveville, St-Ursanne, Pfeffingen, l'Erguel, la Prévôté de Moutier-Grandval, Schliengen.

Un entablement simple, mais correct et élégant, relie les six chapiteaux à feuilles d'acanthe qui terminent six colonnes grecques du plus bel effet.

Les deux colonnes qui encadrent le plein-cintre roman où s'étale l'*Almanach de 1791* sont du pur Corinthien, mais le fût des quatre autres qui portent les écussons enguirlandés des dignitaires ecclésiastiques n'a qu'un aspect fantaisiste et gracieux. Entre ces deux groupes se dressent deux paysages jurassiens où montagnes, forêts, châteaux et rivières s'associent agréablement.

Entre les Chapiteaux des Colonnes grecques court une svelte guirlande suspendue à l'Ecusson épiscopal et surmontant le plein-cintre. Elle supporte les armoiries des six familles nobles, alors en possession des charges héréditaires de la Principauté, à savoir :

L'écusson des Von Schonau, écuyers tranchants : (Erb-Truchses).

— des Von Reichenstein, Chambellans, ou premiers gentils-hommes de la Chambre (Erb. Cammerer).

— des Von Eptingen, maréchaux du palais ou surintendants (Erb. Marschall).

— des Von Berenfels, grands échansons, (Erb. Schenck).

— des Von Rinck, Chambellans, (Erb. Cammerer).

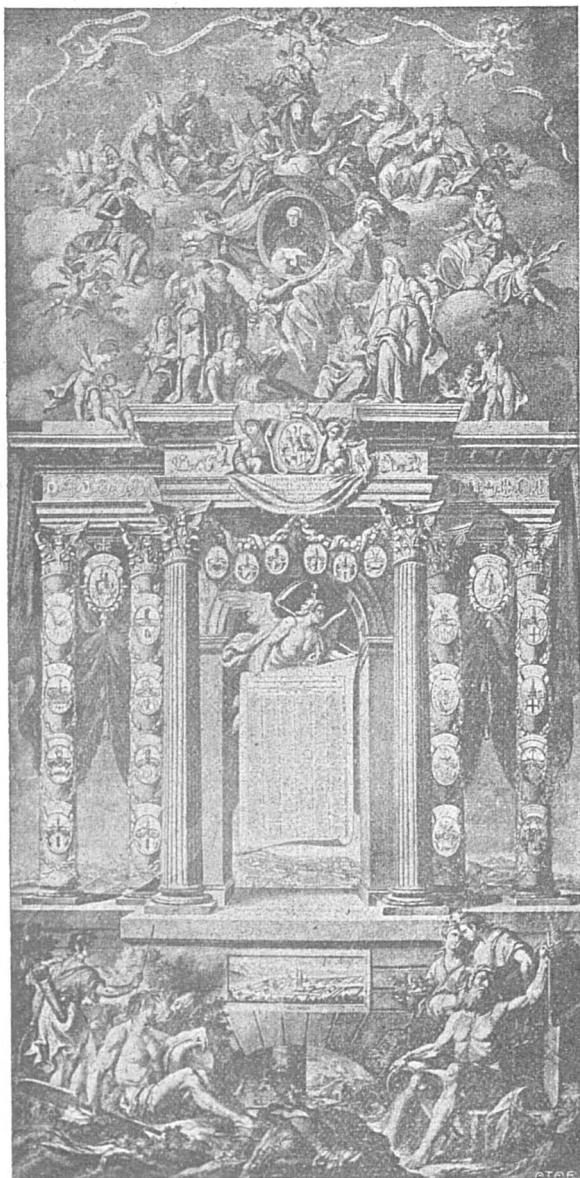
— des Von Rothenberg, Maitres-Queux, intendants des cuisines (Erb. Küchenmeister).

* * *

Quant aux armoiries des *dix-huit* membres du Chapitre épiscopal de Bâle qui s'échelonnent sur quatre colonnes grecques, elles montrent que le recrutement des cha-

noines se faisait presque exclusivement dans les familles nobles. Cinq portent le titre de baron (*Freyherr*) et tous les autres ont la par-

aux Etats généraux de 1789, futur évêque intrus et rénégat de Paris, qui mourut sur l'échafaud, en exprimant le repentir de ses



Le dernier Calendrier des Princes-Évêques.

ticule *Von* devant leur nom, sauf le coadjuteur ou suffragant de l'Évêque de Bâle J. B. Gobel, originaire de Thann (Alsace), archevêque de Lydda, député du clergé d'Alsace

fautes et en criant : « *Vive Jésus-Christ !* » (1793).

Presque tous ces dignitaires portent des noms bien connus dans la principauté. Quel-

En tête :

Autour du Prince-Évêque de Roggenbach (1782-1794) :

Les saints du diocèse de Bâle ;

Les Vertus ;

Les Saisons.

Au centre :

Ecusson du prince.

Armoiries des fiefs et des grands dignitaires civils de la Principauté.

Calendrier de 1791.

Ecussons des dignitaires ecclésiastiques du Diocèse.

Vue de Porrentruy

En bas :

Vue de la Collégiale d'Arlesheim, devenue Cathédrale du diocèse.

Emblèmes des richesses naturelles de la Principauté.

ques-uns de ces noms y avaient même acquis, à titres divers, une vraie célébrité.

A côté d'un Von Maler, d'un Von Rotberg, d'un Von Eberstein, d'un Von Mantelin, d'un Von Ligerz, d'un Von Multenberg, d'un Von Wessenberg-Ampringen, d'un Von Reibelt, de deux Von Andlau, nous remarquons un Von Wangen, deux Rinck Von Baldenstein, un Blarer Von Wartensee, un Von Reinhach-Steinbrunn, de qui les noms rappellent des princes-évêques antérieurs, et deux Von Neveu, dont l'un, Xavier, succéda au prince de Roggenbach, en 1794, et porta le titre seulement nominal de prince-évêque jusqu'en 1828.

* * *

L'arcade médiane en plein-cintre est occupée par l'*Almanach de 1791*. L'en-tête de cet almanach présente l'emblème romain du dieu Janus, admirablement exécuté. Janus a deux visages et deux bustes accouplés. De profil, à gauche, c'est un beau vieillard à barbe et cheveux blancs, qui, la faux sur l'épaule, s'enfuit à tire d'aile vers le *Passé*. De profil, à droite, c'est un vigoureux jeune homme, au visage imberbe, qui présente joyeusement de ses deux mains tendues les 12 mois de l'*Année nouvelle*.

Au-dessous de l'Almanach apparaît la silhouette gracieuse de la ville de Porrentruy avec son château, ses fortifications et les portes monumentales qu'elle possédait sous les princes-évêques, il y a 125 ans, — portes dont reste seule complète la *porte de France*.

III.

Le bas du tableau, séparé du centre par le soubassement architectural de l'édifice grec, comprend six parties qui offrent un ensemble du meilleur goût artistique.

La Collégiale d'Arlesheim, qui servait alors de Cathédrale à l'évêché de Bâle, domine le tout avec ses deux clochers de style Renaissance, au milieu de riches jardins alignés au cordeau, où se dessinent les confortables demeures des Chanoines.

A gauche, Diane, la déesse de la chasse, son

carquois plein de flèches sur l'épaule, portant sa lance en avant, de la main droite et son arc en arrière, de l'autre main, s'avance au sein des bois jusqu'à un lac d'où s'échappe un poisson, emblème de la pêche.

A droite, sur le même plan, Pomone et Cérès se font la risette, l'une avec ses raisins et ses fruits, l'autre avec ses gerbes chargées d'épis.

Au-dessous, de gauche et de droite, deux grands vieillards assis tiennent d'une main une rame et de l'autre penchent une urne intarissable d'où s'écoulent abondantes et fécondes, les eaux qui assurent la navigation fluviale et l'irrigation des vallées.

Entre les deux se voient des fabriques, des moulins, des fourneaux et des fermes modestes, dont les princes-évêques avaient favorisé l'établissement dans leur domaine.

Enfin, tout au bas du tableau, gisent les produits de la venaïson. Les volatiles sauvages sont figurés surtout par des oies, des canards et des oiseaux de proie. Un sanglier aux terribles défenses et un cerf à cinq-cors y représentent magnifiquement les quadrupèdes sauvages.

* * *

Telle est l'œuvre monumentale que le prince-évêque de Wangen fit exécuter en 1779, à Augsbourg, par le dessinateur Joseph Hueber, le peintre Joseph Hartmann et les frères Klauber, célèbres graveurs de la Cour d'Autriche (*Chalcographi Aulici*).

Mis au point chaque année, grâce à un ingénieux système de pièces mobiles, (almanach, portrait et armoiries de l'évêque, écussons des dignitaires), ce tableau religieux et administratif subsista jusqu'à la disparition de la principauté.

Vu les circonstances historiques de l'époque, l'exemplaire de 1791, que nous reproduisons ici, appartient probablement à la dernière édition : ce qui ne diminue ni sa valeur ni son intérêt.

Chanoine Paul BERNIER,

Docteur ès-lettres.



Un grand chrétien

Le comte Albert de Mun

L’ANNÉE 1914 a vu disparaître une admirable figure de grand chrétien, de grand orateur, de grand écrivain, et aussi l’un des plus beaux caractères de notre époque, M. le comte Albert de Mun, membre de l’Académie française et député du Finistère, mort à Bordeaux le 5 octobre 1914, succombant à une crise cardiaque.

M. Albert de Mun était né à Lumigny (Seine-et-Marne) le 28 février 1841. Il fut officier de cuirassiers, et c’est à ses convictions qu’il sacrifia une carrière militaire déjà glorieuse. La vie du comte de Mun offre une superbe unité : en 1876, il fut envoyé à la Chambre par les électeurs de Pontivy après s’être engagé à défendre avant tout les principes de la religion catholique. Il échoua aux élections de 1879, mais fut élu de nouveau en 1881 et conserva depuis lors sa place à la droite.

Avec une résignation que, seule, peut donner la foi, il accepta la plus cruelle épreuve qui puisse atteindre un orateur dont l’éloquence remua les foules et les assemblées législatives : le silence, imposé par une maladie de la gorge.

Le grand orateur devint alors un grand écrivain. Il dénonça avec une haute éloquence, les vexations que le jacobinisme faisait subir à la conscience chrétienne ; et il avait de ces trouvailles d’expressions qui rappelaient celles de Louis Veuillot, — son maître et son ami de la première heure.

M. de Mun regardait le catholicisme comme le régulateur de la vie sociale aussi bien que de la vie individuelle. Voilà pourquoi il lui demandait la solution du grand et délicat problème des relations du capital et du travail.

Pendant plus de quarante années, M. de Mun, le fondateur, avec M. Harmel, des cercles catholiques ouvriers, se consacra sans repos à la solution des problèmes sociaux et

à la défense des droits de l’Eglise. Il a voué à ces nobles causes tout son dévouement, toute son existence.

Le 7 juin 1914, au banquet de clôture de l’assemblée générale de l’œuvre des cercles catholiques, M. de Mun prononça un vibrant discours qui apparaît aujourd’hui — comme une sorte de testament, ou plutôt de justification devant l’histoire.

« Lorsque notre œuvre est née, dit-il, quelle fut la grande pensée qui lui donna la vie ? quel fut le grand objet auquel elle voulut se consacrer ? Après tant d’années écoulées, tant d’épreuves subies, cortège inévitables de toutes les entreprises qui durent, alors que les idées, semées sur notre route longue et malaisée, ont jeté sur tant de terrains divers et sous tant de formes variées des germes qui lèvent avec abondance, il n’est pas inutile de tourner nos regards vers la source d’où sortit une si féconde activité.

« Qu’est-ce donc que nous voulions, il y a quarante ans ? J’en appelle aux anciens qui m’entendent. Est-ce que nous étions des novateurs, emportés par le mirage d’une découverte philosophique, des rêveurs, séduits par l’utopie d’une société chimérique ? Non, Bien loin de là. Nous voulions, dans l’émotion du grand drame que l’année terrible venait de déchainer sur la France, dans la claire perception qu’il nous avait donnée de l’abîme creusé par l’égoïsme entre les riches et les pauvres, entre les possédants et les travailleurs, nous voulions d’abord appeler les favorisés de la fortune, de l’instruction, du loisir, plus que tous les autres, les hommes mêlés par état à la vie des ouvriers, patrons, chefs d’industries, propriétaires ruraux, à accomplir tout leur devoir social envers les déshérités du sort.

« Et nous voulions aussi, en même temps, par leur initiative, grouper, unir entre eux les ouvriers chrétiens, tous ceux qui, malgré

le débordement des doctrines matérialistes, gardaient au cœur la marque de leur baptême, pour fortifier leurs courages, armer leurs intelligences, et en faire les apôtres, les conquérants de la classe ouvrière, en les pénétrant, eux aussi, de leur devoir social.

« Et ce devoir social, semblable pour les uns et pour les autres, qui résumait ainsi toute notre pensée, qu'était-ce, pour nous, à cette première heure de notre action publique ? C'était avant tout, par dessus tout, l'exercice désintéressé, je puis dire l'enivrement de l'amour fraternel. Nous en avions le cœur plein. Cela est si vrai, qu'au moment même, lorsque nous avons voulu formuler notre pensée, encore enveloppée dans les voiles tendus par l'enthousiasme, nous n'avons trouvé qu'un mot qui exprime l'effet le plus puissant de l'amour, et ce mot, c'est le dévouement.

« Ah ! mes chers amis, il faut ici peser la valeur des mots, creuser jusqu'au fond de la pensée. Le dévouement, qu'est-ce donc ? C'est un mot qui va très loin, c'est une pensée qui a de longues et vastes conséquences. Le dévouement, ce n'est pas seulement le mouvement généreux de l'aumône qui secourt la pauvreté, ce n'est pas seulement le don magnifique de la vie offerte pour le soulagement des souffrances humaines, c'est l'oubli de soi pour le bien des autres, c'est la défaite de l'égoïsme, c'est, enfin, l'accomplissement dans sa plénitude de la loi sur-naturelle de charité, dont la justice est l'indispensable achèvement.

« Voilà la pensée profonde qui, ayant pris possession de nos âmes avec cette emprise que ni le temps, ni l'âge, ni les événements ne devaient effacer, nous rassembla, comme la flamme fusionne les métaux, en un faisceau puissant, en un bloc de volontés agissantes, non pas peut-être dès la première heure, avec cette précision, mais, dès cette heure décisive, avec la ferme, entière, loyale résolution d'accepter toutes les conséquences du principe posé devant nous comme un phare lumineux. »

Un trait remarquable de la carrière publique de M. de Mun a été son adhésion au gouvernement de la République et son essai de constitution d'un parti catholique en France. Léon XIII le pria d'abandonner ce dernier projet qui était de nature à inquiéter

l'opinion publique et à préparer peut-être de prochaines représailles contre l'Eglise. M. de Mun ne fit aucune objection. Il obéit joyeusement, filialement, pleinement.

Il faudrait parler encore du patriote qui vibrat en lui. Il faudrait retracer la part qu'il prit à la guerre franco-allemande. Il faudrait rappeler enfin sa mémorable et récente campagne en faveur de l'armée et de la loi de trois ans. M. de Mun stigmatisa les sophismes de Jaurès, qui devait le précéder de quelques semaines dans la tombe ; et il conjura son pays de se préparer à l'inévitale guerre. Qu'on relise ses articles de l'année dernière, réunis depuis en volume : on dirait véritablement que M. de Mun a eu l'intuition prophétique des formidables événements qui ensanglantent l'Europe.

Avant de mourir, l'intrépide champion de l'Eglise a eu la joie de saluer le renouveau de foi qui s'affirme en France ; et il l'a célébré comme « le grand miracle de ce temps. »

Et ce renouveau qu'il signalait et que, comme tous les bons Français, il considérait comme devant être le salut pour son pays, donne raison à toute son action publique puisqu'elle fut consacrée à défendre la religion, et les traditions de la fille ainée de l'Eglise.

Nous nous inclinons pieusement devant la dépouille mortelle de cet inlassable lutteur dont peut être fière la France catholique.

* * *

Le programme social de De Mun

L'Oeuvre des Cercles

C'est d'abord à l'organisation de l'Oeuvre des Cercles catholiques de France que de Mun s'est dévoué ; c'est pour elle qu'il a vu la nécessité d'une étude approfondie de certains principes économiques, moraux et religieux, et qu'il a été peu à peu amené à embrasser les questions corporatives, syndicales, législatives et enfin politiques. Tout est dans tout, et c'est pourquoi l'intérêt direct que vous vouez à un seul travailleur, à ses travaux, à ses misères, à sa vie familiale, vous oblige à remonter peu à peu vers une foule de sources, car chaque effet a des causes profondes et se trouve influencé par des répercussions de plus en plus inattendues.

De Mun et ses amis en vinrent donc forcément à reconnaître qu'aucune amélioration de la situation des classes déshéritées, qu'aucune paix et aucune justice n'étaient possible sans un retour à l'ordre social chrétien. De cet ordre social chrétien il fallait

tre leur théories, multipliant les conférences et les discours, développant par tous les moyens un grand mouvement d'idées.

Le rétablissement de l'ordre social chrétien tel fut le but de Mun et de ses collaborateurs



M. le comte Albert de Mun.

donc établir les bases, définir les principes, il fallait réfuter les erreurs modernes qui le contrariaient et c'est ainsi que de Mun et ses amis furent amenés à devenir des sociologues, faisant eux-mêmes des études, en les provoquant dans leur entourage, s'associant toute une légion d'écrivains, fondant des périodiques et des journaux pour faire connaître

et leurs généreux efforts furent sanctionnés par les actes de deux Papes : de Léon XIII et de Pie X. Comme de Mun, ce dernier pontife avait donné aux catholiques pour programme *la restauration de tout en Jésus-Christ*. Quel malheur qu'on n'ait pas mieux suivi et compris ce mot d'ordre, que de défaillances et de tristesses auraient été

évitées. On aurait évité toutes les déviations cachées parfois derrière le drapeau de la démocratie chrétienne et du christianisme social, on aurait évité le *sillonisme*, les disputes entre Berlin et Cologne et tant d'autres malentendus qui ont divisé les catholiques, éloigné de l'action sociale beaucoup d'entre eux, favorisé souvent parmi le peuple l'extension de doctrines mauvaises,

Ce que de Mun voulait, c'était une société pacifiée et purifiée par l'esprit de l'Evangile, une société redevenue fraternelle dans laquelle les moteurs essentiels de l'activité intellectuelle et collective seraient des devoirs et non plus seulement des droits. Il voulait le rétablissement de la famille professionnelle, limitant l'individualisme égoïste que la Révolution avait déchainé. C'est pourquoi M. de Mun et ses compagnons de combat préconisaient le retour à la forme corporative, non point refondue dans le moule d'autrefois, mais reconstituant la famille professionnelle en groupes solidaires pourvus de pouvoirs et de droits, capables d'assurer d'efficaces sanctions à leur solidarité.

Mais il ne suffit pas de créer des corps sociaux, ils ne valent que par l'esprit qui les animent. De Mun s'est préoccupé de cet esprit, il le voulait fraternel et religieux et voilà pourquoi il se distingue de certains sociologues catholiques qui, ayant une vue trop étroite des choses, se contentent de poursuivre la réalisation d'avantages purement économiques et matériels et établissent les rouages de leur machine sociale comme si les hommes, riches et pauvres, n'avaient pas tous, *avant tout*, une âme à sauver.

L'apostolat des dirigeants

Les milieux mondains détestent ordinairement ceux qui s'avisent, en quittant les sentiers battus, de rompre avec leur routine et de troubler leur quiétude. En politique, la noblesse française oppose depuis cent ans aux leçons du temps et de l'expérience des préjugés invincibles et une résistance d'autant plus inerte que ses convictions en sont réduites à n'être plus que des convictions négatives.

Cette attitude la préparait mal à l'accomplissement du devoir social.

De Mun entreprit la tâche difficile et ingrate d'employer cette force stérile au ser-

vice des classes déshéritées et on doit reconnaître que le succès a récompensé cette tentative. Les plus beaux noms de France vinrent, en effet, à l'appel de sa voix, figurer sur les registres de l'œuvre des Cercles. Les dames surtout s'empressèrent de former des comités de patronage et de ces derniers sont sorties une foule d'institutions florissantes.

L'Ouvre des Cercles doit donc être jugée non seulement sur ce qu'elle a directement produit, mais encore sur les initiatives déterminées par elle dans des domaines bien différents du but primitif.

Elle a été une pépinière et un foyer, elle a engendré d'autres associations au premier rang desquelles on doit noter les *syndicats ruraux*, la *corporation des publicistes chrétiens* et surtout *l'Association catholique de la jeunesse française*.

Pour la jeunesse

C'est à Fribourg que le comte Albert de Mun, après s'être fait expliquer par M. le baron Georges de Montenach, l'histoire, l'organisation et le but de la *Société des étudiants Suisses*, conçut le projet d'établir en France un groupement analogue parmi la jeunesse universitaire de son pays, qu'il voulait gagner, elle aussi, à l'action sociale et qui compte aujourd'hui 120,000 membres, et dont il fut l'inspirateur et le chef jusqu'à sa dernière heure.

L'Association catholique de la jeunesse française devait, d'après le programme que le comte de Mun et M. Georges de Montenach s'étaient tracé tout d'abord, grouper exclusivement les étudiants. Tous deux réavaient en outre, de constituer une grande fédération internationale universitaire pour donner au mouvement social catholique une impulsion unique, pour assurer aux œuvres des cadres formés dans l'élite intellectuelle des nations.

De Mun était l'âme de tous ces projets et c'est ainsi que son influence sur les jeunes générations franchissant les frontières de la France, devint prépondérante en Italie, en Belgique, dans l'Amérique latine et aussi dans notre Suisse française.

Il est donc immense le chiffre des hommes qui doivent à de Mun leur vocation sociale. De même qu'une bougie peut en alumer des milliers d'autres, de même le cœur

d'Albert de Mun a imprégné d'ardeur et d'enthousiasme toute une génération montante, celle à laquelle on doit, dans la plupart des pays du monde latin, un magnifique effort pour la solution des problèmes sociaux.

Non pas meneur, mais apôtre

Albert de Mun n'a pas été un tribun populaire, ni un organisateur d'ouvriers, il a sans doute subjugué la foule chaque fois qu'il est entré en contact avec elle, cela grâce à la puissance et à la beauté de sa parole, mais son action directe sur les classes laborieuses n'a été ni étendue, ni profonde, en dehors des quelques groupes de travailleurs que l'Oeuvre des cercles rassemblait et qui ont, eux, véritablement projeté au loin les trésors de bonté dont son cœur était plein.

Ce fait, qui a été souvent constaté a laissé croire à plusieurs qu'Albert de Mun avait échoué dans sa mission. Ils ne se sont pas rendu compte que l'illustre orateur a été surtout l'avocat de la grande cause sociale catholique, que cette cause, il l'a plaidée devant les classes dirigeantes pour leur donner conscience de leurs devoirs, de leur mission. Il a laissé à d'autres le soin d'enrégimenter les masses et c'est grâce à cela peut-être qu'il a évité les exagérations et les complaisances dans lesquelles tombent si facilement ceux qui voulant gagner le peu-

ple, le flattent et se l'attachent en soulignant trop exclusivement ses revendications et ses menaces.

Le *Bonnet Rouge*, une feuille révolutionnaire qui paraît à Paris, écrivait, au lendemain de la mort du comte de Mun la phrase suivante : « Saluons bien bas cet homme, il a aimé le peuple. » Oui, il a aimé le peuple d'un amour pur et désintéressé, mais il n'en fut jamais le courtisan. C'est à ce fait qu'il doit d'avoir évité les errements dans lesquels d'autres, animés aussi de bonnes intentions, sont tombés.

Un modèle à étudier

Albert de Mun restera donc, comme homme social, un modèle, et il est à désirer que sa vie et ses œuvres fassent l'objet d'études et de conférences au sein de nos associations catholiques. Ce sera l'occasion de mettre au point bien des questions débattues, d'établir certains principes et de dénoncer certains dangers.

En résumé, au point de vue social, de Mun a exercé une grande action sur les idées de son temps et de sa classe, une grande action sur la législation de son pays, une grande action sur les œuvres proprement dites, une grande action sur la jeunesse intellectuelle catholique ; et plus le recul se fera, plus on verra s'allonger le reflet lumineux projeté par lui sur tout un mouvement et sur toute une époque.

Les œufs de Pâques

La veille d'un dimanche de Pâques une foule nombreuse se pressait devant l'étalage d'un confiseur le plus en renom du boulevard St-Martin à Paris.

Des enfants de tout âge et de toute condition, les uns en grossière blouse, les autres élégamment vêtus, en formaient le groupe principal. C'était plaisir à voir toutes ces

mines rieuses, toutes ces petites mains tendues vers l'objet préféré entre ces mille friandises, d'entendre tous ces voeux exprimés d'une voix fraîche et argentine.

Un seul enfant restait muet au milieu de tant de joie ; c'était un petit garçon d'une dizaine d'années, pauvrement mis, maigre, pâle et souffreteux. Une femme, sa mère,

jeune encore, mais blême et chétive, se tenait à ses côtés et frissonnait de froid sous son unique robe de percale qui ne l'abritait guère contre la température d'un rigoureux mois d'avril. Ses traits fins et réguliers contrastaient singulièrement avec sa mise plus que simple, quoique très propre ; de même, le regard de silencieuse convoitise de l'enfant tranchait sur le joyeux babil de ses plus fortunés petits voisins.

Cette scène, pleine de gaieté d'un côté, si triste de l'autre, durait depuis dix minutes, lorsqu'une dame, richement vêtue, demanda le prix d'une corbeille de bonbons en forme d'œufs que semblait couver une véritable perdrix empailée.

Que coûte cela ? demanda-t-elle ? — Quarante francs, Madame.

Voici, répondit l'élégante en jetant avec indifférence deux pièces d'or sur le comptoir.

La pauvre femme et l'enfant, témoins de cet achat, échangèrent un triste regard et la mère murmura tout bas : « Quarante francs ! cela nous nourrirait pendant tout un mois... Partons, Louis, ça fait mal à voir, quand on n'a pas de pain à la maison. » L'enfant n'osait qu'avec répugnance, un pouvoir magique semblait le retenir devant le riche étalage.

Ce n'étaient cependant pas les délicates friandises en sucre ou chocolat qui attiraient ses regards, mais ces mille petits objets sculptés en ivoire ou en noix de cocos dont l'ouvrier parisien sait faire autant de petits chefs d'œuvre.

Quel bonheur ! pensait-il de passer son temps à confectionner de si belles choses, au lieu de l'employer à broyer de nauséabondes couleurs chez un droguiste !

Telle était, en effet, l'occupation du pauvre garçon depuis l'aurore jusqu'à la nuit.

Les paroles qui venaient d'échapper à la mère ne furent pas perdues. Une petite fille à figure d'ange, encadrée dans une blonde chevelure, les avait saisies au vol.

Elle se leva sur la pointe de ses petits pieds pour les raconter à un homme déjà agé qui la conduisait par la main.

— Cher grand'papa, je t'en supplie, suivons ces pauvres gens pour connaître leur avenir,

— Et si elle se trouvait au bout d'un des faubourgs ?

— Alors nous reviendrions en voiture. Je t'en prie, ne me refuse pas, cher bon papa ; je te lirai tout ton journal ce soir, pour te faire oublier la fatigue.

Et tout en parlant ainsi, la petite fille suivait les traces de la mère et de son enfant et trainait après elle le vieillard qui suivait aussi lestelement que le permettait son grand âge.

— Et tes œufs de Pâques ? Marie.

— Nous en parlerons plus tard, grand'papa ; comme ces pauvres gens vont vite.

Ils étaient en effet entrés dans le faubourg St-Antoine, dans une rue sâle étroite, devant une maison d'un aspect misérable.

— Nous voici arrivés, dit la petite fille d'un ton câlin, en posant son petit brodequin en satin sur la marche humide ; nous n'avons plus qu'à monter.

— Doucement, doucement, mon enfant ; je désire avant prendre quelques informations... Dans une grande ville comme Paris, il faut agir prudemment ; avant de s'intéresser à quelqu'un, il faut savoir à qui l'on a affaire.

— Mais ces gens sont pauvres, c'est certain, grand'papa, la mère n'a-t-elle pas dit qu'elle n'avait pas de pain.

— Sans doute, mon enfant, mais laisse-moi faire, tu seras contente de moi.

En disant cela, M. de Charmontrel, c'est, ainsi que se nommait le grand père de Marie, monta à l'entresol où une porte vitrée laissait échapper une faible lumière à travers ses carreaux gluants. Il y frappa et aussitôt une tête de vieille femme apparut en criant d'un ton bourru : Que voulez-vous ?

— Je désire prendre quelques informations sur une femme et son enfant qui viennent d'entrer ici ; sont-ils vos locataires ?

La vieille femme, qui pendant cette question put jeter un coup d'œil sur la mise élégante des visiteurs, répliqua d'un ton plus poli :

— Cette femme qui portait un mouchoir violet autour de la tête ? — C'est cela.

— C'est une pauvre veuve, privée d'ouvrage depuis plus d'un mois. Son fils est un brave et intelligent garçon employé chez un droguiste, où il ne gagne pas de quoi assou-

vir sa faim, et si cela devait durer, mon mari, qui est le portier de la maison, serait, hélas, obligé de les dénoncer ; ils doivent déjà deux termes sans le courant. Cent francs de loyer par an, ce n'est guère cependant.

— Vous dites que votre locataire est une honnête et laborieuse veuve que le manque de travail seul a mise dans la misère ?

— Justement, et si Monsieur est un des membres de la commission des pauvres, il devrait la faire inscrire sur le registre des nécessiteux ; elle le mériterait.

— En attendant, voici cent francs pour son loyer d'une année, veuillez m'en donner quittance.

La vieille portière fit une profonde révérence, griffonna la quittance demandée et la remit respectueusement à M. de Charmontrel.

Les yeux de Marie brillèrent de joie ; elle saisit le papier et fit le mouvement de s'élançer vers les étages supérieurs.

— Un moment, un moment, s'écria le vieillard, ne te rappelles-tu pas que les pauvres gens n'ont rien à manger ?

— Oh ! que si, bon papa.

— Dès lors, petite étourdie, il faut avant tout songer à leur dîner.

— C'est vrai, dans mon impatience, j'allais oublier le plus pressé.

En quittant la maison, M. de Charmontrel glissa quelques pièces d'argent dans la main de la portière en la priant de garder le silence vis-à-vis de la veuve.

Puis il se rendit avec Marie dans le restaurant le plus proche, où il commanda un copieux et succulent dîner.

Durant ces préparatifs, Marie semblait absorbée dans une profonde pensée, puis, de sa voix la plus calme : Sais-tu, bon papa, à quoi je songe ? Tu m'a promis de grands œufs de Pâques et beaucoup de jouets en récompense du prix que j'ai remporté. Faisons un marché. Je ne veux plus de jouets, depuis que j'ai entendu dire à la pauvre veuve qu'elle n'avait pas de pain. Permet-moi de les échanger contre un grand œuf de Pâques en chocolat dans lequel nous mettrons la quittance du loyer et tout l'argent que tu voulais dépenser pour moi.

Le vieillard resta un moment interdit, puis, soulevant l'enfant dans ses bras, il la couvrit de baisers.

Je t'accorde ta demande de tout mon cœur ; entrons chez le confiseur le plus proche.

Marie eut bientôt fait son choix. M. de Charmontrel vida son porte-monnaie dans l'œuf, y joignit la quittance et le ferma avec un ruban rose.

Le cadeau de Marie fut placé dans le panier contenant le dîner et on se mit en route vers la maison de la veuve.

Arrivée au septième étage, Marie tremblante d'émotion, frappa légèrement à la porte d'une pauvre mansarde.

Elle s'ouvrit aussitôt et laissa apercevoir la figure pâle et amaigrie du petit garçon.

Mais avant qu'il n'eût le temps de s'informer de la cause d'une pareille visite, le garçon du restaurant déposa le panier à terre et disparut, tandis que Marie s'écria d'une voix angélique : « Oeuf de Pâques d'une petite fille à un petit garçon. »

Et elle s'enfuit à son tour pour rejoindre son grand-père, quelques marches plus bas.

Il serait difficile de décrire l'étonnement des habitants de la mansarde.

Indécis, ils restèrent un moment immobiles, puis s'élançèrent après leurs bienfaiteurs inconnus, mais ils ne les virent plus, ni sur l'escalier, ni dans la rue.

La portière, ordinairement fort bavarde, jura qu'elle ignorait de quoi il s'agissait.

Le couvert fut mis sur une table boiteuse ; on y plaça aussi le panier d'où s'exhalait une odeur si appétissante que la veuve et son fils l'attaquèrent aussitôt avec la cuillère et la fourchette. A chaque plat c'était une nouvelle exclamation du petit garçon et une fiévreuse embrassade de sa mère.

Et quel œuf de Pâques, s'écria le petit Louis, que peut-il contenir ?

Ouvre-le, mon enfant, la jolie petite fille y aura sans doute chaché un excellent bonbon.

Louis ne se fit pas répéter la permission ; il dénoua le ruban de soie, et quelques pièces d'or, ainsi qu'un papier, tombèrent sur la table.

Un cri de joie retentit dans la mansarde.

O mon Dieu, s'écria la veuve, que votre bonté est infinie ! Daignez maintenant nous faire connaître le nom de l'ange que vous nous avez envoyé.

Il se trouve sans doute sur ce papier, dit

Louis en le déployant... Non mère, c'est une quittance de loyer pour toute l'année.

Tous deux tombèrent simultanément à genoux et remercièrent Dieu du fond de leur cœur.

Marie était montée en voiture avec M. de Charmontrel pour retourner rue de Rivoli où logeaient ses parents. Lorsque le grand-père eut raconté l'histoire de la journée, ils couvrirent leur enfant de caresses.

Mais loin d'en devenir orgueilleuse, ces manifestations n'amènerent sur ses joues qu'une modeste rougeur.

Aux fêtes de la Pentecôte, M. de Charmontrel vint chercher sa favorite dans son pensionnat. Chemin faisant il lui dit :

J'ai des nouvelles de nos protégés ; je me suis occupé d'eux en ton nom.

L'aumône, ma chère Marie, est l'acte le plus stérile de la charité.

Celui-là seul mérite le titre de bienfaiteur qui songe à l'avenir de son prochain et lui fournit les moyens d'existence par le travail. J'ai donc placé la pauvre veuve comme concierge dans ma maison du boulevard des Italiens. J'ai retiré son fils Louis de l'usine où il s'étiolait pour le placer dans une école. Plus tard, il entrera en apprentissage chez un sculpteur en ivoire, état qu'il choisit de préférence. Tu le reconnaîtrais à peine, si tu le revoyais.

Ces nouvelles rendirent Marie fort heureuse. On fit une petite halte chez la nouvelle concierge qu'on trouva modestement, mais convenablement logée.

Louis était chez elle, car c'était un dimanche. Il passait son temps à tailler un morceau de bois qui prit à vue d'œil la forme d'un vaisseau. Le cadeau de Marie, l'œuf en chocolat, trônait sur la commode, abrité sous une cloche de verre. Les braves gens étaient si émus de la visite de leur ange gardien, qu'ils purent à peine articuler quelques mots de reconnaissance.

Plusieurs années après ces événements, Marie, qui était devenue une grande dame, reçut, un jour de Pâques une jolie petite corbeille remplie d'œufs sur lesquels était retenue une charmante et vivante tourterelle. En lui donnant la liberté, elle découvrit sous les ailes un œuf en ivoire, entouré d'un ruban rose. L'œuf s'ouvrit dès qu'il fut dénoué et laissa voir un magnifique bracelet, sculpté avec un art et un goût parfaits. Un papier l'accompagnait, sur lequel elle lut :

« Faible marque de reconnaissance du garçon de la mansarde. »

Louis était enfin parvenu à réaliser les rêves de son enfance. A force de travail et de persévérance, il était devenu un des plus habiles artistes sculpteurs en tous genres. Jamais il n'avait oublié l'enfant, cause de sa position sociale actuelle, et, lorsqu'il se sentit assez habile, sa première pensée fut de rappeler par un chef d'œuvre, au souvenir de la grande dame le beau trait de son enfance.

E.

❖ Discipline militaire ❖

En septembre 1914, un soldat fribourgeois se présente devant son capitaine et lui demande d'être nommé caporal.

L'officier, sous prétexte de juger de son instruction militaire, mais en réalité pour se débarrasser de lui, commande :

Peloton, demi tour — Droite ! En avant — Marche !

Le soir, le soldat était porté manquant à l'appel. Le lendemain, le capitaine aperçut le déserteur à la campagne, marchant com-

me à l'exercice. Il court à lui et lui demande la raison de sa conduite.

Mon capitaine, répond le soldat, j'exécute l'ordre que vous m'avez donné. Voilà douze heures que je marche sans m'arrêter, attendant que vous ayez commandé « halte ! ».

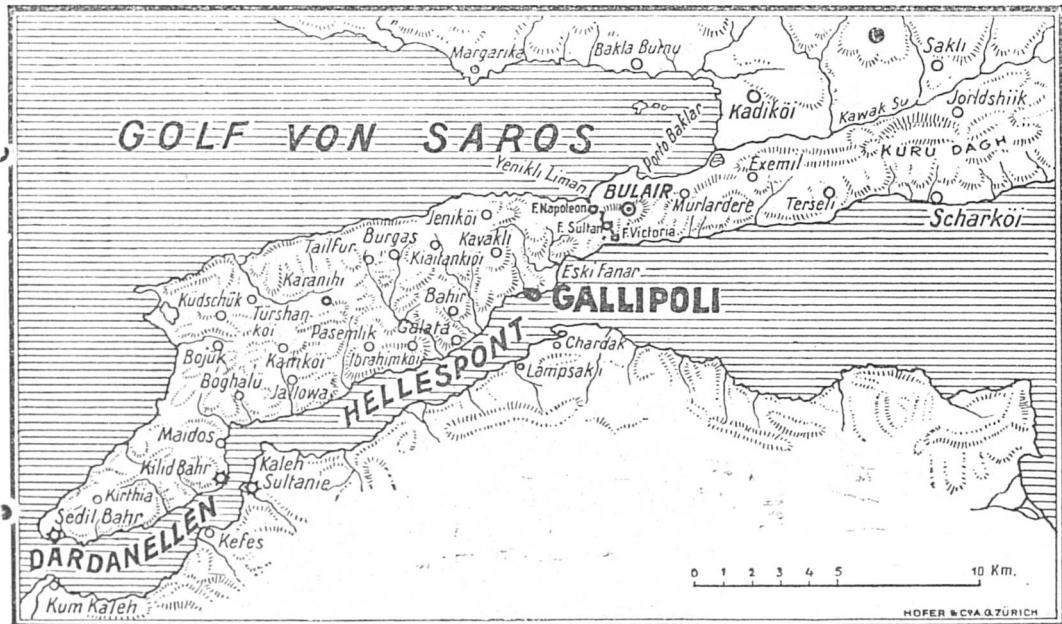
Charmé de cette réponse, qui témoignait de l'intelligence du soldat, le capitaine le nomma caporal sur le champ de.... pommes de terre, où il venait de le rencontrer !

Les Dardanelles

et le Bosphore

Il y a, dans l'univers, des sites privilégiés, également célèbres et par la splendeur d'une nature magnifique et par les événements considérables qui forment les pages les plus grandioses des annales de l'humanité. Constantinople, les Dardanelles et le Bosphore ! C'est, avec un paysage enchanteur sous un ciel d'Orient, une des

Babylone s'élevèrent ; où l'Eternel appela Cyrus et Alexandre ; où Jésus-Christ accomplit le mystère de notre salut. Un monde étranger s'ouvrat devant moi ; j'allais rencontrer des nations, qui m'étaient inconnues, des mœurs diverses, des usages différents, d'autres animaux, d'autres plantes, un ciel nouveau, une nature nouvelle... L'histoire



Le détroit des Dardanelles et la presqu'île de Gallipoli.

grandes voies de l'humanité dans ses migrations continues. C'est le point de rencontre de l'Europe et de l'Asie ; c'est le confluent de tous les souvenirs historiques, de toutes les influences les plus diverses, le rendez-vous de toutes les races.

Chateaubriand posant le pied pour la première fois sur le continent asiatique, s'écriait : « Je me sentis pénétré de respect pour cette vieille terre, où le genre humain prit naissance, où les patriarches vécurent, où Tyr et

me déroulait une autre page des révolutions de l'espèce humaine. »

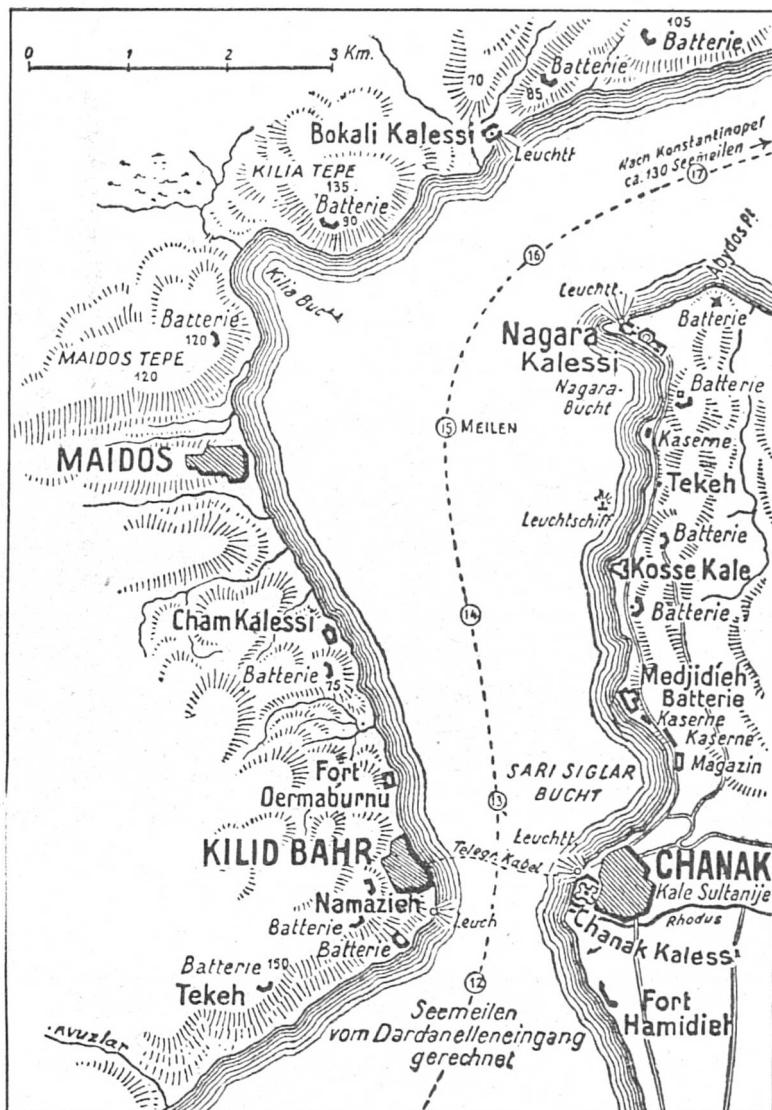
L'ère des révolutions de l'espèce humaine n'est pas encore close : la terrible guerre qui, par un système d'alliances formidables, déroule ses horreurs sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique, ajoutera de sanglantes, mais aussi de glorieuses pages aux annales de l'humanité.

Le site de Constantinople la prédestinait à jouer un rôle important dans l'histoire.

« C'est, dit Lamartine, la capitale écrite sur

le sol par le doigt de la Providence, non pour un empire, mais pour un hémisphère ; politiquement, elle noue entre elle l'Europe et l'Asie sous un ciel splendide et sur quatre

vallées du Danube, et les plaines de la Bessarabie sont à portée de main. Par les Dardanelles, on descend dans la Méditerranée, on domine la mer Egée, les îles de l'Archipel



Le détroit des Dardanelles.

mers. Militairement, elle est un camp fortifié pour attaquer, une île pour se défendre. » C'est un point stratégique de premier ordre.

Par le Bosphore et la mer Noire, on pénètre dans les vallées du Danube, du Dniéper et du Don. L'Arménie et le Caucase, les riches

pel, les côtes célèbres de l'Ionie et de la Grèce.

Les Détroits

Retranché sur les dernières ramifications du Balkan, au fond de son golfe de la Corne

d'or, Constantinople est défendu par deux détroits longs et resserrés, que l'on ne peut prendre par surprise, mais qu'il faut enlever de haute lutte. [Les Alliés] en font actuellement la dure expérience.

Les Dardanelles et le Bosphore ne sont pas un canal d'eau tranquille, qui relie deux mers, comme le canal de Suez ou celui de Kiel ; mais ils forment un fleuve véritable. « Le Bosphore est un courant rapide et bleu qui transmet à la mer de Marmara, les eaux

de 250 kilomètres sur 80, tire son nom d'une de ses îles de marbre, Marmara. Au sortir de cette mer, les eaux s'écoulent, comme un nouveau fleuve dans le détroit des Dardanelles. Le courant y est cependant moins fort qu'au Bosphore. Ce détroit a 68 km. de longueur et une largeur moyenne de 4 à 5 km. L'endroit où le goulet est le plus étranglé, est entre Sestos et Abydos, aujourd'hui Tschanak et Nagara. C'est là que se trouvent les forts les plus puissants. »



Vue du Bosphore.

que la mer Noire a reçues du Don, du Dniéper, du Danube et autres fleuves. Dans son cours de 30 kilom., il a 1600 m. de largeur moyenne, 4500 à l'endroit le plus dilaté et 550 à peine au lieu le plus étroit, entre le Château fort d'Europe et le Château fort d'Asie. Profond de 52 m. au maximum et de 27 m. en moyenne, il fait 3. 5 kilom. et jusqu'à 8 km. à l'heure. Issu d'une mer, le Bosphore est une eau sans souillure ; le térébinthe, le platane, l'ombragé et le cyprès dans les bosquets ou de grands cimetières aussi gais que de riants jardins ; il est bordé de palais ; il est splendide, et il finit splendidement à Constantinople.

La mer de Marmara, charmante conquête

A l'entrée du long couloir, voilà sur la rive asiatique les champs de bataille autour de Troie, chantés par Homère. Le navire qui monte vers Constantinople, doit stopper : son passage a été signalé par la vigie turque, et un canot se détache de la rive ; il amène un officier, qui vient viser les papiers du bord et sans doute aussi percevoir le backschich officiel.

A mesure qu'on avance, les rives escarpées se resserrent : on aperçoit, on soupçonne partout, fortifications, redoutes et bastions. Notre compatriote, Mgr. Mislin, vit, lors de son voyage en 1848, des batteries en position, sans affût et des pyramides de boulets de marbre dressés à côté des canons. Le progrès

moderne a armé ces côtes d'une artillerie plus meutrière. C'est à Tschanak que Xerxès avait fait construire un pont de bateaux pour transporter sur la rive européenne sa formidable armée destinée à combattre la Grèce. Une tempête ayant emporté le pont, le despote ordonna de fouetter la mer de 300 coups de verges, ainsi qu'un esclave. A gauche, à l'entrée de la mer de Marmara, *Gallipoli*, ville principale du détroit, qui fut la première ville d'Europe occupée par les Turcs en 1356.

dignitaires de la cour, les ambassadeurs, les riches banquiers ou négociants grecs ou arméniens ont choisi leur résidence d'été sur les rives enchanteresses du Bosphore, et ses eaux sont sillonnées de barques, de canots, de caïques, qui transportent à leurs villégiatures les heureux de la terre ou ceux qui passent pour tels. L'endroit le plus étroit du Bosphore est également défendu par des châteaux-forts : c'est Rouméli-Hissar et Anatoli-Hissar, construits par Mahomet II, en 1452,



Le pont de Karakeuï et Stamboul.

A droite, à l'extémité de la mer de Marmara la petite ville d'Ismid se cache au fond du golfe de ce nom : c'est l'ancienne *Nicomédie*, résidence de Dioclétien, empereur romain, où fut signé l'édit de la dernière persécution. Sur la même rive, presque vis-à-vis de Constantinople, Kadi-Keuï, l'ancienne Chalcédoine, où se tint le quatrième concile œcuménique en 451.

Autant les côtes des Dardanelles sont escarpées, autant celle du Bosphore sont riantes. Elles s'élèvent un peu en collines arrondies, parsemées de bosquets, de villages et de palais. On pourrait dire que cette avenue d'eau est les Champs Elysées de Constantinople. Le sultan et les sultanes, les grands

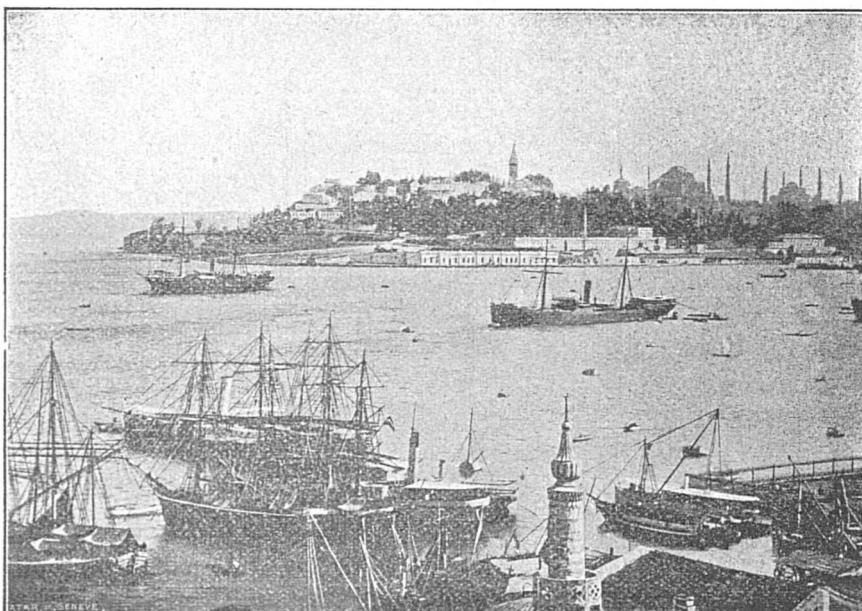
un an avant la prise de Constantinople. La muraille de ces forteresses atteint parfois dix mètres d'épaisseur.

Constantinople

« Constantinople, jadis Byzance, la Stamboul des Turcs, est la capitale de l'empire ottoman, et peut-être la mieux située des villes, mais sous un climat brusque, dur, où le froid descend parfois à 20° au-dessous de zéro, bien qu'on soit ici sous la latitude de Naples, de Barcelone et de Porto. Dès que souffle le vent du Nord-Est, le vent du steppe, vent de Russie et de Sibérie, Constantinople, ville du Midi devient ville du Nord et même on a vu le Bosphore y geler,

Superbe, elle regarde son grand fleuve salé, la rive d'Asie et au loin, dans le ciel, l'Olympe de Brousse, éclatant de neige en hiver. Elle ne voit qu'ondes pures, voiles et canots, villas, palais, kiosques, cyprès, cimetières pareils à des parcs ; mais elle-même à l'intérieur, est laide. La plupart de ses maisons, à Stamboul surtout, sont en bois, sans beauté extérieure, d'un seul étage, et ces maisons s'unissent désordonnément en écheveaux brouillés, en rues étroites et tortueuses,

quartiers. *Stamboul* est la ville turque, l'antique Byzance, presque entièrement habitée par les Musulmans ; elle est construite sur le vaste promontoire, qui s'avance entre la Corne d'Or et la mer de Marmara. Plus au fond, *Eyoub* sur la Corne d'Or, un des sanctuaires de l'Islamisme. Entre Stamboul et Eyoub, se trouve le quartier du *Phanar*, occupé par les Grecs. De l'autre côté de la Corne d'Or, Galata-Péra. C'est la ville européenne, par opposition à la ville turque,



Pointe du Sérail.

point ou mal pavées, où rôdent par milliers des chiens gâleux mangés par les mouches, sans autres domicile que la rue et sans autre nourriture que les déchets répugnans jetés avec prodigalité sur la voie publique. Des rues, ruelles et culs-de-sac, souvent dévorés par la flamme, de toutes ces impasses, dont la saleté couve des épidémies, s'élancent des dômes, des bains, des caravansérails et les minarets d'un nombre infini de mosquées. »

La ville est une vaste agglomération qui s'étend sur les deux rives d'un golfe intérieur long de 11 km., appelé la *Corne d'Or*. C'est un mélange de toutes les races, et cependant une distinction, encore assez nette aujourd'hui, est établie entre les différents

Stamboul ; c'est le quartier des Grecs, des Arméniens, des Francs ou Européens ; là résident les ambassadeurs et consuls.

Sur la rive asiatique, *Scutari*. C'est là que les vrais croyants de l'Islam se font enterrer, en terre non-foulée par l'infidèle, dans la prévision qu'un jour les Turcs seront chassés d'Europe.

Constantinople compte environ un million d'habitants : le chiffre exact est difficile à donner, dans un pays où l'administration est si rudimentaire. La moitié des habitants sont mahométans. Le reste se répartit à peu près comme suit : 150,000 Grecs non-unis ; 150,000 Arméniens schismatiques ; 50,000 Juifs ; 6500 Bulgares (catholiques et schismati-

tiques) 1200 Latins et 800 protestants. La ville possède plus de 200 grandes mosquées et 600 petites.

Un pont de bois de 450 mètres relie Stamboul à Galata, et le spectacle de ce pont est une des euroisités du monde. « Quelles gens hétéroclites, quelles races baroques, quelles religions imprévues s'y bousculent incessamment, se ruant de Stamboul à Pétra et de Pétra à Stamboul ! Les fez, les turbans, les tarbouchs, les tscharchafs sont autant

sur chaque trottoir et qui crient à pleins poumons d'invraisemblables marchandises. »

Un peu d'histoire

Constantinople est l'ancienne Byzance. Fondée par des Grecs, l'an 658 avant J. C. elle végéta jusqu'au jour où l'empereur Constantin y transporta le siège de l'empire vers 328-30 de l'ère chrétienne. Elle devint alors la nouvelle Rome, la Rome de l'Orient, et bientôt, quand les invasions des Lombards et



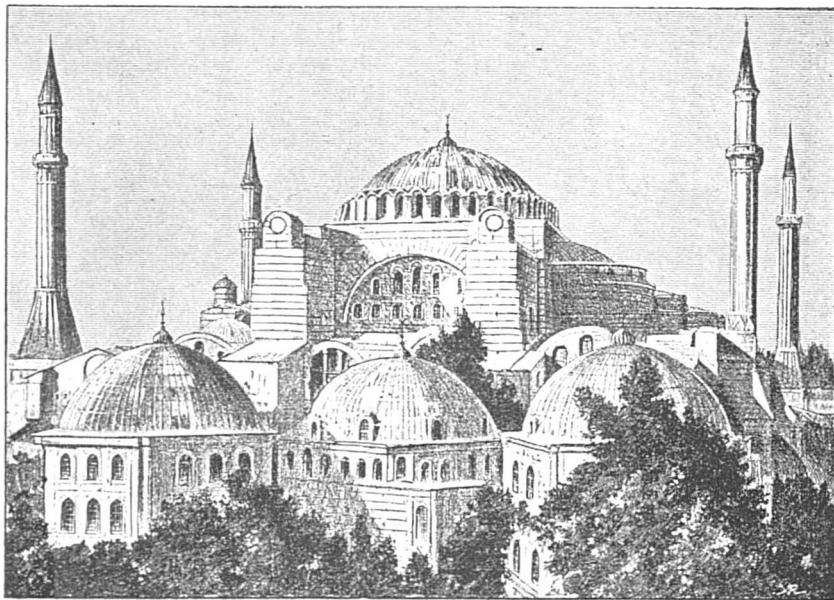
Cimetière d'Eyoub et la Corne d'Or.

d'étiquettes d'origine sur les têtes de tous ces hommes, et de toutes ces femmes, venus des pays les plus imprévus. Dans l'espace d'une seule travée, je croise des soldats à cheval et des soldats à pied, des portefaixployés sous leur charge, une bande ahurie de pèlerins de Boukhara, qui écarquillent leurs yeux mongols, quatre Persans coiffés d'astrakans, deux pompes à incendie qui galoppent, douze dames turques voilées pour rire, six policiers, cinq imans, trois derviches, un évêque bulgare, deux Petites Sœurs des pauvres, et quelques deux cents bonnes gens, dont l'état civil m'échappe. J'oublie le tohu-bohu d'invraisemblables marchands, empilés

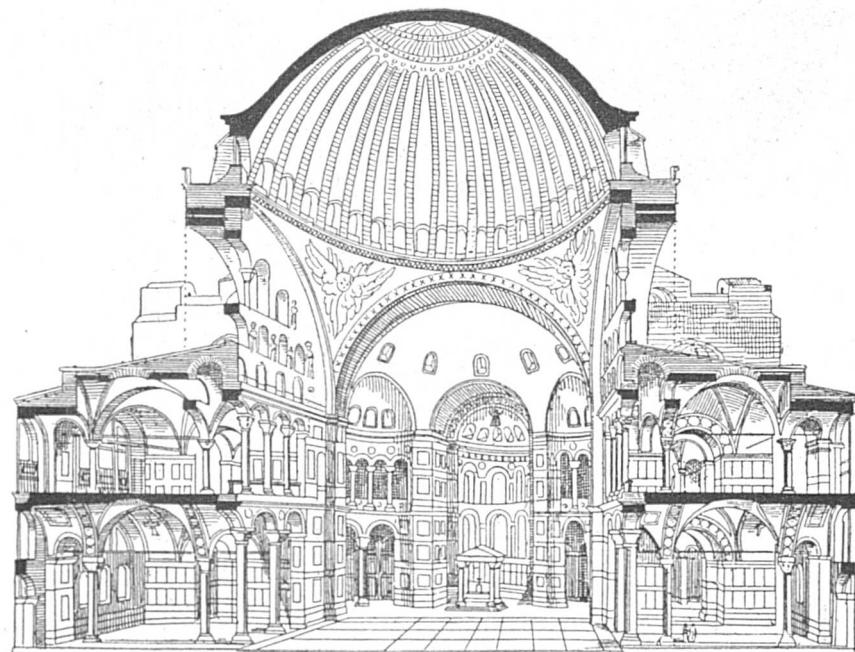
des Goths eurent chassé d'Italie les restes de l'empire, et qu'alors eurent surgi de jeunes royaumes, la ville de Constantin resta la capitale unique de l'empire romain-byzantin ou empire romain d'Orient.

Constantin en fit une capitale digne de son nom ; les empereurs d'Orient continuèrent son œuvre. Justinien, un grand constructeur, y éleva des monuments splendides : ce n'était que palais, théâtres, forums, basiliques, où les marbres, les métaux précieux étaient prodigués avec une profusion incroyable.

Un monument surtout, encore debout, atteste la beauté et la richesse de l'art byzantin : c'est l'église de *Ste Sophie*. Sa construction marque la date d'une période dans l'histoire de l'art. Dire que



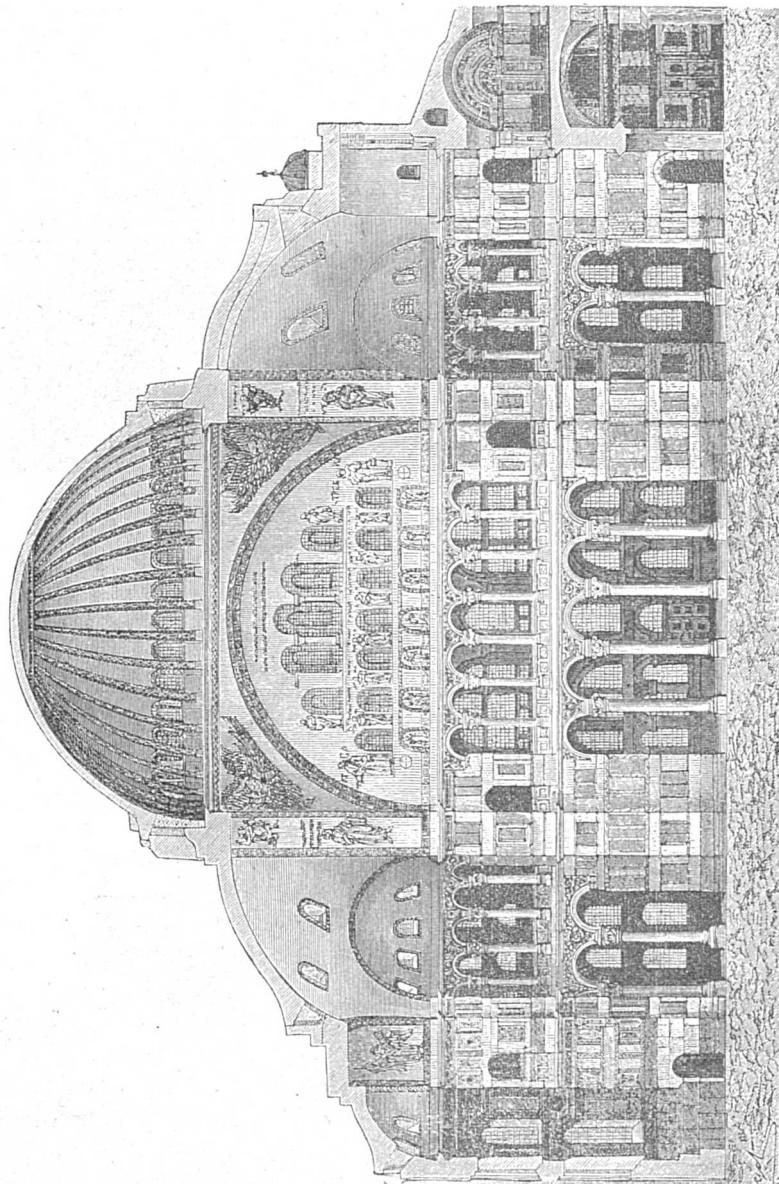
L'église de Sainte-Sophie, côté Est.



L'église de Sainte-Sophie (coupe).

la dépense en matériaux, main d'œuvre, échafaudages, etc., est évaluée approximativement à 361 millions, c'est légitimer la prétention de Justinien, qui voulut dépasser à Ste Sophie, la splendeur

me une masse énorme, lourde, informe. Les immenses contreforts, les coupoles en sont la cause. Mais pénétrez à l'intérieur : c'est une merveille, un éblouissement, et cependant la splen-



Coupe longitudinale de la loge de Sainte-Sophie.

du temple de Salomon. La construction commencée en 532 fut achevée en 537 et la dédicace solennelle de la basilique eut lieu le 27 décembre. Dix mille ouvriers y avaient travaillé.

Vue de l'extérieur, Ste Sophie apparaît com-

me de sa riche ornementation a été, en quelque sorte, éteinte sous le badigeon des Turcs.

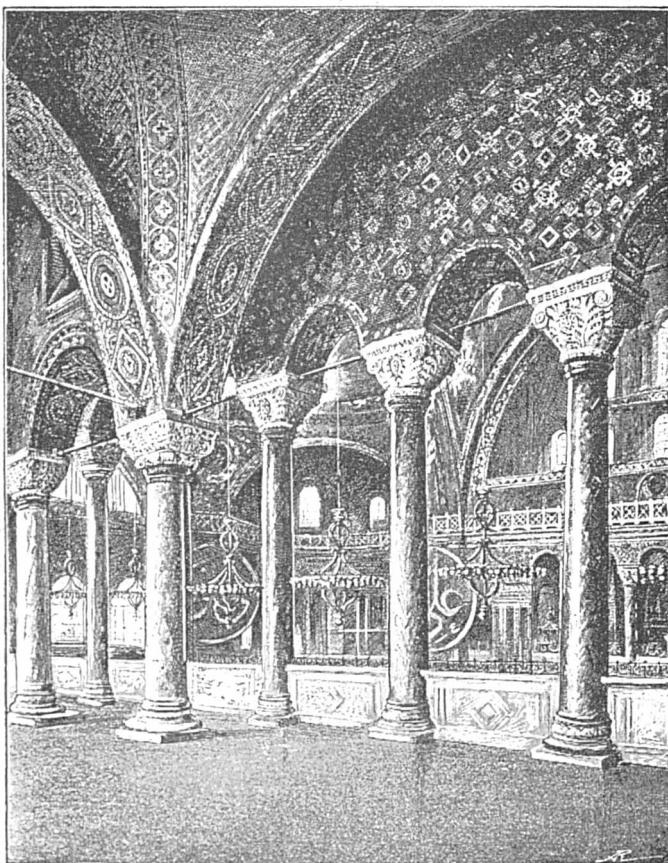
Sous le narthex, ou portique, neuf portes de bronze donnent accès dans la vaste basilique. L'église, sans compter l'abside orientale, forme

un grand rectangle de 77 m. de longueur sur 71.70 m. de largeur.

Elle est à trois nefs. Au centre de l'édifice s'élève une coupole de 31 m. de diamètre. Elle s'appuie sur quatre grands arcs d'une ouverture égale à son diamètre, lesquels reposent sur quatre piliers énormes. A la naissance de la coupole, 40 fenêtres en plein cintre projettent dans tout l'édifice une abondante lumière. Au 1^{er} étage,

ou bleu foncé. Elles ont été détruites par les Turcs.

L'empire de Byzance a laissé le souvenir d'une splendeur inouïe, mais il est resté aussi, dans l'histoire, le synonyme de la frivolité, du favoritisme, de l'intrigue et de la corruption. Comme dans la Rome impériale, le peuple n'eut presque d'autre occupation que les



Galerie supérieure de Sainte-Sophie.

sur les bas-côtés, se trouvent les galeries réservées aux femmes.

L'ornementation intérieure était d'une richesse inouïe. L'ambon reluisait d'or et de pierreries. Sur une grande grille d'argent (iconostase) se détachaient dans des médaillons, les images du Christ, de la Ste Vierge et des Saints. L'autel principal était en or ; au dessus de l'autel s'élevait un ciborium surmonté d'une croix d'or. Aux voûtes de la coupole et des absides se déroulaient d'immenses mosaïques décoratives sur fond or

courses de l'hippodrome. D'autre part les empereurs, éloignés de l'autorité spirituelle du pontife de Rome, entourés de prélats courtisans, prétendaient gouverner l'Eglise aussi bien que l'Etat. L'hérésie arienne leur en avait fourni l'occasion ; ils se mirent bientôt à faire et à défaire les évêques, à destituer les patriarches, et discuter le dogme. Au VII^e siècle, Léon l'Isaurien suscita l'hérésie des Iconoclastes, qui prohibait le culte des images.

Le temps n'était pas loin où le régent Bardas mettrait sur le trône patriarchal, Photius, le premier fauteur du schisme. La réconciliation avec Rome se fit cependant ; mais le coup avait porté, et deux siècles plus tard, le patriarche Michel Céruleaire (1053) consommait la rupture. Elle dure encore et elle s'est étendue à toutes les Eglises issues de Constantinople : russe, bulgare, roumaine, serbe, arménienne, etc. Les Croisades, loin de rallier les forces chrétiennes contre le Croissant, ne firent que creuser davantage le fossé qui séparait l'Orient de l'Occident. Irrités contre les Grecs, qu'ils accusaient ouvertement de trahison et de complicité avec les Musulmans, les Croisés s'emparèrent en 1204, avec l'aide de la flotte vénitienne, de Constantinople et la saccagèrent. Ils y fondèrent un royaume latin qui n'eut guère qu'une existence éphémère. L'empire grec fut restauré par les Paléologues ; il dura deux siècles. Alors un ennemi plus redoutable surgit, les *Turcs*.

Un de leurs chefs, Othman, fit passer à travers les Dardanelles la première armée turque et bientôt il s'empara de Gallipoli par la famine. Assiégée une première fois, en 1422, Constantinople avait forcé les Turcs à lever le siège. Ils devaient revenir bientôt avec une armée plus formidable. L'Europe seule pouvait donner aux Grecs un secours efficace. Les papes s'y employèrent : c'était d'ailleurs, l'époque, où l'on travaillait avec zèle au concile de Florence, à la réconciliation des deux Eglises. Hélas, ces efforts demeurèrent sans effet et le grand due Notaras s'écriait : « Mieux vaut voir à Constantinople le turban des Turcs que la tiare des Latins. » Son souhait allait être accompli. En 1453, Mahomet II assiège la ville avec une armée de 150.000 hommes, munie d'une puissante artillerie et soutenue par une flotte nombreuse. L'empereur Constantin IX Paléologue n'avait à leur opposer que 9000 hommes de troupes régulières. La défense fut héroïque, et souvent même heureuse. Mais un statagème permit aux Turcs de transporter par terre leurs navires dans la Corne d'Or et conduire l'attaque au centre même de la ville. Un traître, le fondeur Orban trouva le moyen d'ouvrir une brèche dans la muraille. Toute l'armée s'y rua ; ce fut un massacre indescriptible. Plusieurs milliers de personnes s'étaient réfugiées à Ste Sophie : elles furent massacrées

sans merci et l'on raconte que le cheval de Mahomet II avait, en pénétrant dans l'église, du sang jusqu'au poitrail. Ce fut la fin de l'empire grec. Depuis ce jour, les Turcs sont à Constantinople et constituent une perpétuelle menace pour l'Europe.

La question des Détroits et d'Orient

Y resteront-ils toujours ? Il faut reconnaître que ce sont les Puissances européennes qui les y ont maintenus jusqu'à présent ; elles les ont chargés de la surveillance des Détroits. En vertu des conventions internationales, aucun navire de guerre ne peut traverser ni les Dardanelles, ni le Bosphore. Ainsi stipulent les traités de Londres (1841), de Paris (1856), de San Stéphano et de Berlin, en 1878. Il est évident que ces défenses atteignent surtout la Russie, qui se trouve ainsi confinée dans la Mer Noire. Toutefois elles conféraient à la Turquie une mission officielle de surveillance de ces passages au nom de l'Europe et, après l'avoir sauvée une dizaine de fois de la ruine, au cours du XIX^e siècle, elles lui garantissaient la possession de Constantinople, dans la crainte de se disputer pour ses glorieuses dépouilles. C'est là, la fameuse question d'Orient ou du moins une partie principale du problème qu'elle soulève et c'est là ce qui donne un intérêt si palpitant aux événements, qui se passent actuellement sur ces rivages historiques.

Une nouvelle histoire s'élabore actuellement dans le sang et la mort, et nous devons croire que ces événements sont conduits par la Providence.

Vers quelle fin ? Nous l'ignorons et il serait teméraire de faire des pronostics. Ce que nous pouvons souhaiter, c'est que les Turcs retournent en Asie, d'où ils sont venus et que la guerre sainte, qu'ils ont voulu déchaîner contre les chrétiens retombe sur eux comme un châtiment.

Soyons justes : les Turcs ont été, malgré leur fanatisme, tolérants à l'égard des chrétiens ; ils leur ont laissé des libertés religieuses, que l'on chercherait en vain dans maint pays catholique et dans plusieurs cantons suisses. La Fête-Dieu se célébrait à Constantinople en grande pompe, sous la protection de l'armée. Les congrégations religieuses avaient pleine liberté de s'établir en Turquie,

d'y ouvrir des écoles, d'y ériger des orphelinats, des hôpitaux ; et on évalue à plus de cent mille les enfants qui suivent, en Orient, les écoles dirigées par les congrégations françaises seules.

Mais, à côté de cette tolérance, qui est souvent indolence et paresse dissimulée, il y a l'incurie absolue, la corruption administrative ; il y a l'esclavage toujours pratiqué, la polygamie et l'avilissement de la femme, qui en est la conséquence naturelle ; il y a le fatalisme, doctrine qui tue toute énergie, toute initiative généreuse. Il y a enfin le fanatisme musulman, qui sommeille parfois, mais dont les réveils sont terribles. Il suffit de rappeler le massacre de Chio (1822), où périrent 23.000 habitants et où 47.000 furent vendus comme esclaves ; les massacres du Liban et de Damas en 1860 ; ceux d'Arménie en 1895 et 1896, où périrent deux cent mille victimes. On se souvient que le sultan Abdul-Hamid les organisa et que le signal en fut donné à Constantinople par un coup de clairon officiel. Il y a quelques années, ce furent ceux d'Adana et d'Alexandrette. Il n'est que temps que les Turcs soient rendus impuissants et quittent l'Europe, qu'ils ont trop longtemps asservie. Si la jalouse des Puissances européennes ne les sauve pas encore une fois, il semble que leur sort est réglé par la logique même des faits.

Voyez leurs reculs continuels depuis deux siècles. En 1683, ils assiégaient Vienne, et ils étaient maîtres de tout le Balkan. Belgrade était leur sentinelle avancée vers l'Ouest. Mais en 1829, la Grèce recouvre son indépendance ; en 1830, c'est la Serbie. La guerre de Crimée (1854-55) assure l'autonomie de la Moldavie et de la Valachie. La Bulgarie devient indépendante en 1878 en même temps que l'Herzégovine et la Bosnie passent sous le protectorat de l'Autriche-Hongrie. Enfin, la guerre de 1912 arrache à l'empire turc l'Epire, la Macédoine, la Thrace et l'Albanie. Elle récupéra Andrinople en 1913 et un lambeau de la Thrace. En somme, il ne lui reste plus en Europe, que Constantinople, et la presqu'île de Gallipoli avec un bout

de Thrace. Il semble que l'heure approche de la dernière échéance. Bonald disait : « Les Turcs sont campés en Europe. » Espérons qu'ils en sont à leur dernier campement, avant de repasser le Bosphore.

Conclusions

Mais qui recueillera l'héritage ? c'est ici le point délicat, la partie la plus sensible de la question d'Orient. On le vit bien après la guerre balkanique de 1912, où les Alliés de la veille s'entredéchirèrent dans une lutte fratricide. Actuellement, la Bulgarie n'attend que l'occasion de reviser le traité de Bucarest.

Pour Constantinople, la question n'est pas moins délicate. Trois compétiteurs se présentent :

La Russie d'abord. C'est son rêve et son ambition depuis Catherine II. Mais, au point de vue politique, c'est ouvrir à cette puissance colossale, la Méditerranée et les autres portes de l'Occident, et cela est gros de conséquences pour les pays riverains. Au point de vue religieux, ce serait un accroissement considérable du prestige et de l'influence du schisme dans tout l'Orient.

Les autres compétiteurs sont les Grecs et les Bulgares, devenus ambitieux depuis leurs récentes victoires. On peut se demander si le secret de leurs longues hésitations et de leur neutralité ne doit pas être cherché dans leurs aspirations vers l'antique Byzance et dans leur crainte de la voir tomber en d'autres mains que les leurs.

Quels arrangements ont pris entre elles les Puissances alliées ? Quels engagements secrets les lient ? Comment et dans quels termes se posera la question sur le tapis de la prochaine conférence de la paix, car les conditions de la paix dépendent des résultats de la guerre ? Autant de questions actuellement sans réponse certaine. Il semble cependant que l'internationalisation de Constantinople et des détroits est une solution qui servirait mieux les intérêts de tous et sauvegarderait mieux le bénéfice d'une paix durable.

E. F.

Pour la cuisine. A toute personne ne pouvant supporter le vinaigre et à toute personne bien portante tenant à ménager l'estomac, nous recommandons d'employer le Ci-

trovin. Le Citrovin s'emploie pour la préparation de la salade, de la viande et pour la conservation des fruits. Le Citrovin est fabriqué par la Fabrique de Citrovin à Sitterdorf (Thurgovie.)

Le permis de port d'armes

Lors d'une grande chasse dans les forêts royales, le roi de Prusse y avait invité son premier ministre, M. de Bismarck, et le général de Moltke. Postés à 40 pas l'un de l'autre, ces hauts personnages attendaient, avec la patience et l'immobilité de chasseurs émérites, les événements qui allaient se passer et le gibier que les traqueurs allaient leur amener... Il en survint en effet, mais d'une espèce nullement sauvage, sur laquelle on n'a pas l'habitude de tirer en Prusse, surtout lorsqu'elle porte sur son dos cette fraction de l'autorité, appelée communément *gendarme*.

Ce fut un exemplaire de cette espèce qui vint fondre sur son excellence le premier ministre Bismarck, et qui, après un salut militaire, lui demande son permis de port d'armes.

— Mon permis de port d'armes ! s'écria le ministre stupéfait ; vraiment je n'en n'ai pas.

— C'est grave ! c'est très grave ! répondit l'homme de loi, en tirant de sa sabretache un portefeuille sur les feuillets blancs duquel il se mit en posture d'écrire.

— Votre nom, s'il vous plaît, Monsieur ?

— Je suis le chancelier et premier ministre, comte de Bismarck.

Le gendarme s'inclina sur son cheval, se découvrit, mais jeta un regard d'incrédulité sur son interlocuteur.

— Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement votre excellence ; pourriez-vous me procurer votre identité par un papier quelconque ?

M. de Bismarck se mit à fouiller toutes ses poches, mais lui, qui d'ordinaire se trouvait comme enseveli sous des monceaux de papiers et qui bien souvent les souhaitait à tous les d..., n'en pas le moindre fragment sur sa personne.

— Fatal, en vérité, dit-il enfin, mais je n'ai rien absolument rien sur moi pour vous prouver mon identité. Ah ! voyez-vous là bas

près de ce gros chêne ce grand monsieur, c'est un de mes amis ; il vous certifiera que je suis bien la personne que je vous ai indiquée, allons le trouver.

Arrivés près du général, la scène de tout à l'heure recommence : Voudriez-vous, monsieur, me présenter votre permis de port d'armes, dit le fonctionnaire en saluant.

— Que chantez vous là ? Je n'en ai pas, dit le général, qui, on le sait, avait des abords un peu rudes.

Aussitôt reparait le portefeuille et le crayon est prêt à fonctionner.

— Je suis le général de Moltke.

Le gendarme, comme frappé d'une secousse électrique, se tient sur son cheval dans la position réglementaire, mais n'en continue pas moins à ajouter : Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement le général et mon devoir m'oblige à demander à son excellence la preuve de son identité.

— Mais au nom de tous les d..., gendarme, si je vous dis qui je suis, c'est que je le suis, me comprenez-vous ? Comment se fait-il que vous ne me connaissiez pas ?

— Excellence ! je n'ai jamais eu l'honneur... Il faut donc que je vous réitère ma demande.

— Le général sentit la moutarde lui monter au nez : Que les cinq cent mille d... vous emportent, vous et votre permis, dit-il ; puis, se reprenant aussitôt et indiquant le comte de Bismarck : Pardieu, gendarme, voici quelqu'un qui pourra répondre de mon identité.

— Mon cher comte, dites-lui vite que je suis bien le général.

— Mais celui-ci riant sous cape de la mauvaise humeur de l'officier supérieur et assez malicieux pour désirer l'exciter encore, haussa les épaules, ce qui signifiait : je ne puis rien pour vous dans cette affaire.

— Ce monsieur n'ayant pas plus de permis que vous, prétendait au contraire, que vous répondriez de son identité, interrompit le gendarme.

— Ah ! il n'en a pas non plus ! mais, si vous ne voulez pas nous croire sur parole, qu'arrivera-t-il ?

— Il faudra m'accompagner jusqu'au village pour vous rendre avec moi chez le bailli.

— Tudieu ! si j'y pense ! Et bien ! Bismarck, vous le fin diplomate, tirez-nous de ce pétrin, s'il vous plaît.

— Le gendarme a raison, répondit le chef du cabinet prussien, il ne nous reste qu'à obéir à la loi et à suivre celui qui la fait exécuter.

— Que je quitte mon poste pour pareille misère, nenni ! Ah ! savez-vous quoi, Bismarck, dit-il en s'approchant du comte et en lui chuchotant quelques mots à l'oreille.

Celui-ci sourit et fit un signe d'assentiment.

— Nous consentons à vous suivre, gendarme, dit alors le général, mais vous demanderez d'abord son permis au chasseur qui est là-bas près de la clairière. Probablement que nous serons alors à trois pour vous suivre chez le bailli, qui en rira bien, je vous l'assure. Aussitôt on se dirige vers ce nouveau personnage, leurs excellences ouvrant la marche et sur leurs talons, le bras droit de la loi, le terrible gendarme.

Un homme d'une puissante corpulence, en costume de chasseur, tenant d'une main une petite longue-vue et le fusil de l'autre, les

attend en souriant, car, avec son instrument il avait observé et deviné ce qui venait de se passer... Le gendarme s'approche du chasseur et lui demande poliment d'exhiber son permis de port d'armes.

— Volontiers, répondit-il, en tirant de son sac le papier réclamé et le présentant au militaire.

Mais à peine celui-ci y a-t-il jeté un regard qu'il saute en bas du cheval et le rend à son propriétaire avec les marques du plus profond respect. Il venait en effet d'y lire : « Délivré à sa Majesté Guillaume 1^{er}, roi de Prusse ».

— Votre Majesté, dit le général, veut-elle avoir la bonté de répondre de notre identité, afin que cet homme nous laisse retourner tranquillement à nos postes ?

Le roi rit de bon cœur, et se tournant vers le gendarme, lui dit :

— Mon ami, je connais ces messieurs, cela vous suffit-il ?

L'homme de la loi s'inclina profondément, enfourcha son cheval et partit au galop.

— Vite à vos postes, Messieurs, dit alors le roi et,

Sachez dorénavant que le droit des gendarmes
C'est d'exiger de tous le permis du port
d'armes.

E.

Le fanfaron puni

Après la bataille d'Eylau en 1807, les débris d'un escadron de cavalerie russe firent halte dans un village polonais. Le lieutenant qui commandait cette petite troupe accepta le pied-à-terre que le bailli lui offrit chez lui et les simples soldats furent répartis dans les maisons des paysans. Avant de distribuer les billets de logement, l'officier avertit son hôte qu'un de ses soldats était tapageur, brutal, impossible à contenir. J'aimerais, lui dit-il, qu'il soit placé chez

quelqu'un capable de lui tenir tête, car il a l'habitude de tout briser dans la maison où on le loge et de maltraiter les gens qui l'habitent.

Vous faites bien de m'en avertir, répondit le bailli ; je vais lui donner un billet pour la maison du forgeron ; celui-ci sait le mieux redresser une mauvaise tête.

Le soldat russe ayant appris que son hôte était juif, se crut d'autant plus autorisé à le traiter brutalement. Il arrive au galop vers le logement indiqué, entre avec son cheval

dans l'atelier du forgeron et de là dans sa chambre d'habitation. Là il attacha son cheval à la table, en ouvre le tiroir et ordonne qu'on y mette à l'instant de l'avoine pour sa bête.

Le juif exécute cet ordre sans mot dire, tandis que le cavalier prend un air farouche et dépose ses armes ; puis il demande d'un ton cru où est la chambre qu'il va habiter.

L'hôte, gardant sa sérénité lui répondit :

Veuillez avoir la bonté de me suivre, je vais vous conduire à un endroit digne de vous, et il le mena droit... à l'étable.

Là il le saisit, le garrotte et l'attache ferme à la mangeoire, en se confondant en excuses de n'avoir pas d'autre local à lui of-

frir, la maison n'ayant qu'une chambre que monsieur le militaire avait daigné donner à son cheval.

Le soldat, voyant qu'il avait affaire à plus fort que lui, devint aussi humble qu'il avait été arrogant. Il s'abaisse jusqu'à solliciter son pardon qui ne lui fut accordé que sous la promesse qu'il se contenterait de tout ce qu'on lui servira.

Cette petite scène ne tarda pas à s'ébruitier dans le village et attira sur les lieux le lieutenant et une grande partie du détachement et, comme le fanfaron était plus détesté que craint dans l'escadron, vous pouvez vous imaginer, cher lecteur, que les sarcasmes de ses camarades ne lui firent point défaut.

Le service postal à Delémont sous les Princes-Evêques de Bâle

DANS la principauté de Bâle, du reste comme dans toute l'ancienne Helvétie, les premiers échanges réguliers de correspondances se faisaient par des messagers ou courriers dont l'existence remonte au XVI^e siècle. Des corporations de marchands, appelés aussi Corps des Métiers, s'organisèrent pour avoir une correspondance régulière. En Suisse, c'est la ville de Schaffhouse qui eut le premier service postal régulier servant aussi à transporter les personnes ou voyageurs. La plupart du temps ces services étaient faits par des particuliers sans l'ingérence du pouvoir public. Dans l'Evêché princier de Bâle le service des messageries avait un caractère plus officiel et certes la correspondance était mieux organisée que dans les cantons suisses. En effet, ce n'est qu'en 1798 que furent tentés, en Suisse, les premiers essais d'un service postal un peu uniforme. Cette innovation fut faite par le gouvernement de la République helvétique qui institua une direction centrale des postes. A Berne, avant 1798, la direction des

messageries était confiée à des familles patriciennes privilégiées. Dans d'autres cantons, comme à Bâle, le service postal était entre les mains d'entreprises privées à la tête desquelles se trouvaient les Corporations des Marchands.

Chacune de ces entreprises avait un tarif spécial et une organisation particulière. Les taxes pour les lettres et surtout pour les paquets ou colis étaient très élevées et variaient suivant la distance, ou comme nous le verrons pour Delémont, suivant le poids. Il était difficile, sinon impossible, de faire payer d'avance le port des lettres. Les taxes n'étaient pas toujours les mêmes pour le même parcours : ainsi une lettre de Porrentruy à Bâle se payait 10 rappes pour l'aller et 12 rappes pour le retour.

Dans notre pays, le service postal, au XVII^e siècle, se faisait régulièrement par des messagers entre Delémont et Bâle et entre Porrentruy et Delémont, une ou deux fois par semaine. Dans les cas d'urgence, un messager spécial partait avec la missive. Le service postal de Porrentruy à Delémont

était de la compétence exclusive de la première de ces villes ; par contre le Magistrat de Delémont avait à sa charge le service de Delémont à Bâle et de toutes les localités situées le long de la Birse.

Chaque semaine le messager, revêtu d'un beau justaucorps en drap rouge et d'un chapeau de feutre noir galonné d'or, partait à jours fixes pour porter les lettres à Bâle et en rapporter. En route il prenait les messages de la Seigneurie de Zwingen, ce qu'il faisait également à Aesch comme chef-lieu du bailliage de Pfeffingen.

Ce messager avait une voiture à un ou deux chevaux. Il faisait de même les commissions qu'on lui donnait contre une rétribution fixée par le Conseil de Delémont. Il avait un sol par lettre et 6 deniers par livre, de marchandise. Comme appointement fixe il pouvait avoir, en moyenne, de 20 à 30 livres bâloises. Comme la livre bâloise valait 1 fr. 80 de notre monnaie, le traitement du messager s'élevait à la somme de 36 à 54 francs par an.

Toutes les lettres étaient apportées à la maison des Bourgeois de Delémont où le secrétaire du Conseil vérifiait les adresses. Quand celles-ci n'étaient pas en ordre, on les renvoyait à leurs auteurs pour les corriger. A cette époque l'adresse devait porter toutes les qualifications nonorifiques, sinon la lettre était refusée. En voici un exemple caractéristique.

Le 13 avril 1645, les nobles seigneurs de Staal, de Soleure, avaient dû écrire au Magistrat de Delémont. La lettre arriva à sa destination avec la simple adresse suivante : « Messieurs les Maitres-bourgeois et Conseil de la ville de Delémont. » — Les Messieurs du Magistrat offusqués de ce manque de politesse, décidèrent en séance communale, de retourner la lettre à MM. de Staal, avec cette réplique : « Vous devez adresser vos lettres avec ces mots : « *Messieurs les forts honorés Seigneurs, les Maitres bourgeois et Conseil de Delémont* ». »

En 1671, le 18 mai, le Conseil de Delémont demande à une femme, appelée la Régine, si elle veut se charger du service des messageries et faire les commissions à Bâle ; y porter les lettres, rapporter celles qui étaient en dépôt dans cette ville et cela chaque semaine. La Régine, qui était une

maitresse femme, accepta, à raison d'un traitement de 26 livres : 13 livres dues par le Magistrat et 13 livres que le Chapitre des chanoines de Moutier-Grandval, établi à Delémont, consentit à lui donner. Elle demanda au Conseil un justaucorps en drap rouge et voulut également le chapeau de feutre galonné. C'est ainsi que revêtue par dessus ses jupes d'un justaucorps rouge, elle assuma gaillardement pendant de longues années le service postal de Delémont à Bâle. Comme elle était très entreprenante, elle fit un nouveau contrat, sept ans après, avec le Magistrat. Il s'agissait cette fois de faire deux courses par semaine, à Bâle, d'y porter les dépêches, les paquets, faire les commissions et rapporter les colis à Delémont. Comme il lui fallait une voiture à deux chevaux pour conduire les voyageurs, elle demanda une augmentation de traitement de 3 livres, soit 33 livres par an. Le Magistrat accepta sa proposition.

En 1682, la Régine était morte et le 30 juin de la même année, le Magistrat nomma un nouveau messager, Stophel Böglin, qui consentit à faire le service une fois par semaine, pour 26 livres bâloises, payées moitié par la ville, moitié par le Chapitre.

Le service pour les villages, surtout ceux éloignés de la ville, était très mal fait. Un messager parcourait la Vallée tous les 15 jours et remettait les lettres soit au maire, soit au curé. Le plus souvent ces lettres étaient distribuées le dimanche après l'office, devant l'église.

Chaque messager, avant d'entrer en fonctions, devait prêter serment par devant le Conseil de la ville et en touchant la main du Châtelain ou Baillif du prince.

Voici ce serment qui figure dans l'Urphède de 1530 et qui fut recueilli en 1772.

Serment du Messager de Delémont

« Vous ferez serment de vous acquitter duement de la charge de messager de Bâle, sçavoir que vous irez diligemment chaque semaine à Bâle, au jour préféré sans le pouvoir changer, que vous n'ayez la permission du Maitre, bourgeois en charge, que vous serez fidèle et garderez le secret de tout ce qui vous sera confié en choses d'importance, que vous n'exigerez rien, ni de-

manderez outre et par dessus ce qui vous est accordé, à sçavoir un sol par lettre et six deniers par livre de denrées, que tout ce qu'on vous fera apporter, vous ne prendrez rien au delà du prix d'achat et de votre gage. En même en choses d'importance, si on le demande, vous apporterez un cédule ou billet du prix d'achat.

Ce que vous jurez ainsi, vous aide Dieu, les saints et les saintes ».

En 1700, Marcel Chèvre est messager de la ville. Le Conseil lui intima l'ordre de se bien conduire, de ne rien demander pour le port des lettres, ni pour l'argent qu'il rapportera de Bâle. Il ne devra pas garder chez lui les lettres et colis, mais les apporter immédiatement, à son retour, à la maison des bourgeois. Pour plus de précaution, le Conseil demande une caution. Marcel Chèvre fournit celle de son oncle Henri Chèvre. Le nouveau messager prête ensuite le serment en touchant la main du châtelain. Le Conseil ordonne à la veuve de l'ancien messager, Christophe Bögli, de rapporter le justaucorps rouge de son mari. Le messager Chèvre trouve que cet habit est usé, qu'il y a un trou assez considérable et en demande un autre. Le Conseil n'est pas de cet avis et trouve qu'on peut fort bien « *retaconner* » le justaucorps avec un morceau de drap rouge. Chèvre en veut un neuf : « je ne suis pas d'humeur de porter la vieille jupe de mon prédécesseur, dit-il ; mais pour arranger le différend Chèvre consent à garder ce vieil uniforme pour les jours de pluie ou de neige, et demande un justaucorps neuf pour les beaux jours et un chapeau de feutre à 3 coins galonné d'or. — Le Conseil, le 11 mars 1700, commande un nouveau justaucorps pour le messager Chèvre, en beau gros drap rouge et blanc, aux couleurs de la ville.

Deux ans après le messager Chèvre se plaint au Conseil que plusieurs personnes de la ville, pour ne pas payer le port des lettres, en mettent plusieurs ensemble dans une même enveloppe, qu'en outre on le trompe pour les colis et les commissions. « Je ne retire pas assez pour un voiturage dit-il, il faut en finir avec toutes ces tromperies ».

Pour lui donner satisfaction le Conseil décide :

1. Qu'on lui laissera gratuitement, pour

cette année seulement, les bances que les marchands et les merciers tiennent devant la maison de ville les jours de foire et où il pourra vendre les marchandises qu'il rapportera de Bâle.

2. Pour les fraudes concernant les lettres envoyées par paquet, le Conseil le laissa libre de se faire ouvrir le paquet et de compter les lettres, vu qu'il y a souvent quantité de lettres dans une même enveloppe; mais si celui qui lui a remis cette volumineuse enveloppe ne veut pas l'ouvrir et lui laisser compter les lettres, le messager est libre de refuser de les porter à Bâle. En tout cas il peut demander 1 sol par lettre ou refuser de la porter.

3. Pour les denrées, le Conseil décide que le messager exigera 6 deniers par livre de marchandise, même s'il n'y a qu'une demi livre.

Les Trois-Honorés Messieurs les seigneurs du Magistrat de Delémont savaient aussi faire valoir les droits à l'occasion. En 1703, le vicaire général du prince, Jean Christophe Hans, évêque de Domitiopolis, suffragant de Bâle, qui alors résidait à Delémont, porta plainte au Conseil contre le messager Marcel Chèvre, parce que celui-ci avait refusé une enveloppe renfermant une quantité de lettres et qui par là était frustré du sol par lettre. Benot, domestique de M. le suffragant, avait voulu remettre un paquet de lettres au messager Chèvre. Celui-ci les refusa et injuria le domestique qui fit son rapport au suffragant. Le Conseil cita à la barre le messager et Benot. Chèvre se défendit et dit que vraiment il avait refusé de porter ce paquet de lettres à Bâle, qu'il était dans son droit. Le Conseil lui reproche d'avoir injurié le domestique de M. le suffragant. « Je n'ai pas tellement outragé le domestique de Monseigneur le suffragant, dit-il, je l'ai seulement tutoyé et je lui ai dit qu'il était une espèce de sacré Jeanfoutre et c'est tout. »

Le Conseil ordonna au messager d'être dorénavant plus courtois, plus poli envers tout le monde. Quant au refus de porter ce paquet de lettres à Bâle, le Conseil lui donna droit et décida de répondre au grand Vicaire qu'il n'avait qu'une chose à faire, c'était de se conformer aux résolutions prises par le Conseil, qu'il n'avait pas plus de privilège qu'un simple bourgeois.

Mais comme le grand vicaire menaçait de porter toute cette affaire au prince-évêque et pour couper court à d'autres abus, le Conseil décide que toutes les lettres et les colis seront portés à l'hôtel de ville et qu'en présence d'un délégué du Conseil et du messager, le secrétaire pèsera les lettres et les paquets et que le messager, pour chaque demi feuille aura une batz, sans être obligé de faire ouvrir l'enveloppe.

Dès ce moment les lettres et les paquets furent pesés et taxés selon leur poids. Le messager, ajoute le Conseil, sera obligé de porter les lettres et les colis par les maisons, d'en recevoir le prix et de rapporter, à la maison de ville celles qu'on ne voudra pas payer selon la nouvelle taxe.

Le suffragant se plaignit au prince-évêque qui, après avoir pris connaissance de tout ce différend, donna droit au Conseil et dit que Monseigneur de Domitropolis était assez renté pour payer le port de toutes ses lettres.

En 1704, le messager Chèvre demande un nouveau justaucorps. Le Conseil en commande un à un tailleur de la ville. Ce nouvel uniforme sera, dit-il, de bon drap rouge, en outre on fera un « roquet » que le messager mettra sur le neuf pour le conserver, quand le temps sera mauvais.

Malgré les sages précautions prises par le Conseil, il y avait toujours des fraudes. En 1706, Chèvre avait rapporté de Bâle un paquet ou enveloppe renfermant plusieurs lettres à l'adresse du comte de Wicka, résident au château de Mont-Croix. Chèvre réclama la taxe pour toutes les lettres, le comte ne voulut payer que pour le paquet. Le messager vexé et un peu prompt, traita le noble personnage de voleur.

Le comte de Wicka porta plainte au Conseil qui fit citer le messager. Chèvre fut vertement réprimandé et dut subir son châtiment :

1. Il dut se rendre à Mont-Croix, accompagné du secrétaire du Conseil et demanda pardon à genoux au noble personnage ; puis faire deux jours et deux nuits de prison au château.

2. Enfin, il dut demander pardon à tout le Conseil réuni, et réprouver les paroles injurieuses qu'il avait proférées contre le comte Wicka.

Tous ces petits déboires n'empêchèrent pas notre messager de remplir fidèlement son service. En 1712, le Conseil, satisfait des services que Chèvre rendait à la ville et à la seigneurie, décide que ses gages seront augmentés. Il aura droit d'exiger un sol par lettre et 6 deniers par livre de marchandises, un sol par lettre cachetée, 8 rappes par livre pesant d'argent, c'est-à-dire le même traitement que le messager de Porrentruy. En 1716, Marcel Chèvre était encore le messager de la ville, toutefois le Conseil lui fait quelques remontrances : il l'engage à être plus diligent et surtout plus aimable envers les voyageurs qu'il conduit à Bâle.

Le Conseil trouva bon de se mettre à la hauteur des autres Etats de la Principauté, surtout de la ville de Porrentruy qui, depuis quelques années, recevait les principales gazettes du temps : journaux de France et d'Allemagne. A la demande de la Bourgeoisie, le Conseil décida qu'il s'abonnerait, aux frais de la ville, aux gazettes qui paraissaient à Bâle, en français et en allemand, ainsi qu'au journal de Schaffhouse. Ces journaux étaient lus au Conseil par M. le Châtelain et les honorés membres du Magistrat ; ensuite ils étaient distribués aux bourgeois qui désiraient les lire. Le messager qui devrait les rapporter de Bâle eut une petite augmentation de traitement.

Tel était le service postal, quand le prince-évêque Jean Conrad de Reinach voulut porter remède aux innombrables abus qui avaient pied depuis l'épouvantable guerre de Trente ans. Par son ordonnance de 1796, il établit différents commissaires chargés de veiller au bon gouvernement de toutes choses. Une commission fut établie pour réglementer le service de la poste. Il établit, au château de Porrentruy, une Chambre qui avait pour attribution de réglementer tout ce rouage. Cette fameuse ordonnance de 1726, comme on le sait, fut la cause occasionnelle des troubles dont la Principauté fut désolée pendant dix ans. C'est de cette ordonnance fatale que date le soulèvement inexplicable d'une partie des Etats de l'Évêché et qui se termina par la mort sanglante du commis du peuple en 1740.

Le prince-évêque Guillaume Rinck de Baldestein, continuant l'œuvre de son prédécesseur, réglementa le service postal que le

prince Nicolas de Montjoie améliora encore. Le Conseil de Delémont, toujours jaloux de ses droits, réclama, mais en vain. Il dut se soumettre pour le grand bien du peuple.

Le service postal, complètement réorganisé par nos derniers princes, ne fut que très peu modifié par la France, lorsque l'Evêché fut converti en département du Mont-Terrible.

On sourit, en comparant le système d'autrefois, laissé entièrement à l'initiative pri-

vée, avec la merveilleuse institution que sont nos postes modernes. Mais ce raffinement d'une civilisation poussée aux extrêmes limites, n'a pas rendu les peuples plus heureux et n'a pas empêché la plus monstrueuse et la plus sanglante des guerres que jamais n'a vue l'histoire du monde ; au contraire cette civilisation tend au retour de la barbarie.

Abbé A. DAUCOURT, archiviste.

La question de la fumure rationnelle à base d'engrais potassiques

Une des conséquences de la guerre européenne est le manque d'engrais chimiques. Les établissements fédéraux de Berne, Zurich et Lausanne recommandent de procéder de la manière suivante :

La fumure à base d'engrais phosphoriques peut par suite de sa réaction être sensiblement réduite ou même être complètement supprimée cette année. Ceci pour les cultures qui ont été, les années précédentes, suffisamment pourvues de superphosphate, des scories Thomas ou de poudre d'os. La fumure d'acide phosphorique produit ses effets encore l'année suivante, à condition que l'on procède à une fumure potassique, (120 kg. de potasse par hectare correspondant à 4 quintaux de sel de potasse à 30 %, ou 6 quintaux de sel de potasse à 20 %.) Lorsque l'on peut employer suffisamment de purin, la fumure potassique devient superflue.

Cette limitation exceptionnelle de la fumure phosphatée se recommande en faveur des terres, qui n'ont reçu ces dernières années que peu d'acide phosphorique.

Ces sols doivent recevoir de bonnes fumures phosphoriques et potassiques.

Malheureusement ces conseils n'ont été que peu ou pas du tout suivis et c'est particulièrement la fumure potassique qui a été négligée.

Aujourd'hui, il faut absolument réparer cette omission, si nous ne voulons pas compromettre les récoltes.

Les quantités que l'on doit employer sont les suivantes par an et par hectare :

Prairies : 400 à 500 kg. de sel de potasse ou 800 à 1000 kg. de kainite. Betteraves fourragères : 400 à 500 kg. de sel de potasse ou 500 à 800 kg. de kainite.

Céréales : 200 à 300 kg. de sel de potasse, ou 400 à 600 kg. de kainite. Il est recommandable d'ajouter de l'acide phosphorique et évent. de l'azote, si l'on peut s'en procurer.

On a obtenu l'année dernière en Suisse de magnifiques résultats avec la kainite finement moulue (marque spéciale). Partout où elle a été employée d'une façon rationnelle, les mauvaises herbes, telles que les chardons, les sénevés, etc., ont été détruits.

Petit problème

Un employé de magasin laissa par mégarde tomber un poids de 40 kilos. Le poids se brisa en quatre morceaux. Survint le patron. Il examina les morceaux, réfléchit un instant et dit :

— Il n'y a pas de mal, au contraire. Avec ces quatre morceaux nous pourrons peser n'importe qu'elle marchandise depuis 1 jusqu'à 40 kilos.

Quel est le poids exact de chacun des quatre morceaux ?

Réponse. — Les quatre morceaux pèsent respectivement 1, 3, 9, et 27 kilos. Vérifiez.

Légendes et * * * * * Animaux fantastiques

Au cours des longues soirées d'hiver, les paysans de la Montagne avaient coutume d'organiser des veillées appelées en patois « lovraies ». Les voisins étaient conviés à tour de rôle et pendant que les femmes, tout en filant autour de la table du ménage s'entretenaient presque silencieusement, les hommes groupés près de l'âtre, fumaient la pipe et causaient. La conversation portait sur des questions d'intérêt personnel, la valeur des récoltes, le rendement du bétail, les prix en cours, et sur toutes choses d'ordre professionnel. Invariablement le « lôvre » se terminait par une petite « nosnaie », repas sommaire et simple au cours duquel les *soirciés*, *les gnotsches*, *le soutré*, *le foulta* et leurs bêtes ou leurs diables, devenaient le seul sujet de discussion.

L'animation régnait et sans que l'on y prit garde, la réunion se prolongeait fort tard dans la nuit. Les enfants, mi-endormis se dissimulaient près des « Alcôves » n'osant plus malgré les sommations réitérées des parents, gagner le lit dans la chambre voisine, tant la frayeur s'était emparée d'eux. Les invités qui devaient rentrer à leur domicile ainsi dans la nuit, finissaient après l'audition de tous les méfaits des sorciers et de leurs bêtes fantastiques par devenir aussi peureux que les enfants.

Jadis l'imagination populaire fut fertile. Elle créa dans la faune fantastique une grande variété des espèces. Généralement ces dernières étaient considérées comme les bêtes malfaisantes des sorciers et autres personnages qui jetaient des sorts et elles participaient avec eux aux réunions du sabbat.

Comment définir l'animal fantastique ? C'est très souvent quelque chose que l'on ne connaît pas, parce que ceux qui l'ont vu, ne veulent pas le dire. On est cependant d'avis de lui donner l'apparence d'un être corporel et de lui reconnaître la faculté de tra-

verser tous les corps et de se mouvoir avec la rapidité de la pensée. C'était, disent les vieilles gens, « un esprit » que tantôt l'on voyait, qui disparaissait dès qu'on voulait l'approcher. Sa forme est révélée comme de l'extraordinaire, du bizarre, de l'incohérent : tantôt c'est un fort cheval aux ailes de grande envergure ; un corps monstrueux de serpent ou de poisson avec des pattes et des ailes ; c'est aussi une tête de vieillard ou de gnome à la barbe en feuille d'acanthe.

La tradition populaire a conservé les noms de nos animaux fantastiques et les vieillards de nos Franches-Montagnes comme ceux du reste de divers villages du Jura Bernois, connaissent les historiettes et légendes qui se rattachent à ces animaux. D'un autre côté, nos historiens jurassiens ont consacré occasionnellement quelques notes à la faune fantastique de notre pays. Enfin, l'intéressant travail de M. Beauquier nous a permis de redresser les erreurs de notre enquête personnelle et de compléter avantageusement cette étude. Puisse-t-elle présenter quelque intérêt pour le lecteur de l'Almanach, faire revivre en lui, le souvenir du bon vieux temps, avec sa belle et brave simplicité qui procurait le bonheur, et ramer à sa mémoire l'image de l'ancêtre qui symbolise avec perfection l'époque à laquelle nous nous reportons et tout ce qui idéalisait cette vie que nous rêvons.

* * *

Le dragon

dans l'imagination populaire est un assemblage monstrueux de formes les plus hétérogènes. On le représente le plus souvent sous la forme d'un serpent couvert d'écaillles impenetrables avec des ailes puissantes, des griffes et des dents aiguës, un dard menaçant, une forte et longue queue, dans laquelle, ainsi que le signalent tous les Bestiaires, réside sa force

qui est irrésistible. Il vomit par la bouche du feu et du venin ; dans certains endroits le dragon ne faisait pas de mal aux gens, mais gardait les trésors. On dit qu'au passage des Suédois de nombreux trésors furent cachés et le dragon en fit la garde.

Le dragon ravageait le pays d'Ajoie, mais un hercule, Dung, affronta le monstre et parvint à le terrasser. On le voyait aussi à 7 têtes et à 7 queues. Maintenant on désigne par ce nom, les femmes vives, fortes, turbulentes et acariâtres, on dit : « c'est un vrai dragon ».

Dans les cavités souterraines du château en ruines de Milandre, se trouve un trésor enfermé dans un coffre de fer. Les pièces d'or viennent une fois par siècle s'étaler au clair de lune. Pour le saisir, il ne s'agit que de connaître le jour et l'heure. La clef du coffre n'est du reste pas perdue, elle se trouve dans la grotte même, entre les dents d'un dragon qui jette feu et flammes. Jusqu'ici les richesses que garde ce dragon n'ont pu sortir de l'antre, et le joveau qui a tenté de l'accaparer, n'a plus jamais reparu.

A La Joux, pendant les soirées d'hiver on parlait du dragon, qui séjournait dans la région de Bellelay et dans la grotte insondable qui existe dans les abords du village.

Pique-au-talon.

Cet oiseau imaginaire n'a pas de forme bien précise ; il a un corps tout petit, par contre un bec formidable, plus gros que lui et très pointu. Il pique les mollets et les fesses des enfants bambins et paresseux ; il pique au talon les traînards, *de là son nom*.

On menace les enfants paresseux de les mener à la recherche d'un nid. On dit aussi aux enfants qu'on va leur montrer un nid de picatalon.



Le dragon.

Quiperibresson.

C'est un oiseau dont on ne connaît ni la forme, ni la couleur. Personne ne l'a jamais vu ni entendu. On l'appelle aussi *cacalembri* et on envoie les enfants importuns en chercher des nids, surtout le premier avril.

Vampire.

Le vampire est un mammifère du genre de la chauve-souris, grand comme une pie. Il n'est pas beau et il a des canines aussi fortes que celles des carnivores. On prétend aussi qu'il ouvre ses ailes à la façon d'un éventail et que pendant le sommeil des hommes et des animaux il leur suce la langue et amène ainsi la mort.

On dit aussi que quand il vole et fait ses déjections au-dessus de la tête d'un enfant n'ayant pas de coiffure, tous ses cheveux tombent. Cette version, aux Franches-Montagnes, sert encore de menace aux enfants étourdis.

La poule noire

est comme toutes les poules noires : on ne la distingue pas des autres, cependant elle a des priviléges. C'est une magicienne douée d'un pouvoir extraordinaire. Dans la basse-cour elle prétend être servie avant toutes les autres poules. Quand elle couve et qu'elle est contente, si l'on glisse sous elle une pièce d'argent, elle en fait pousser beaucoup d'autres, mais elle est très difficile à contenter.

On prétend que cette poule noire fait peur aux aigles.

A la Gruyère, on voyait toujours une poule noire au bord de l'étang* et on ne lui connaissait point de maître.

A Goumois, par contre, on connaît la poule

blanche qui habite un rocher surplombant le village, rocher immense d'où elle s'échappait pour descendre au village de Goumois ; elle apportait le désordre chez les poules. Elle leur apprenait le chant du coq et peu à peu les poules abandonnaient le nid et étaient attirées vers les rochers accessibles de la *Blanche poule*, où les oiseaux de proie les mangeaient.

Grappin,

ou Greppin, cet animal n'est pas bien déterminé : on dit que ses pattes sont comme des crochets, ce qui lui permet de grimper et de s'accrocher. Il est affreux et se cache au fond des puits et des citerne : c'est lui qui attire au fond les enfants imprudents.

On appelle quelquefois « *Manau* » ce monstre des citerne. Le grappin se réserve plutôt les baumes, les cours d'eau et les sources.

Dans diverses localités des Franches-Montagnes, on donne le nom du fantastique grappin à une fourchette de cuisine pourvue de deux grandes dents.

Loups-garous.

Il n'y a plus de loups-garous, mais dans certains villages, la croyance en ces êtres fantastiques est encore si vivace et si terrifiante qu'il serait imprudent, même un soir de mardi-gras, de s'affubler d'une peau de bête, et dans cet accoutrement se promener aux abords du village.

Pendant des siècles le loup-garou a été le sujet des conversations des veillées : on connaît ses prouesses, ses méfaits ; il était la terreur des gens crédules ; on l'appelait aussi, loup varrou, loup varau, loup vero ou *garou* tout court.

Le nom de garou est donné à tout animal, dans lequel s'est incarné momentanément un homme, l'animal peut être un mouton, un chien, une vache et surtout un loup.

Le loup-garou était toujours un homme vendu au diable, une espèce de sorcier qui pouvait se changer en loup. Il se frottait le corps avec un certain onguent, puis sa transformation achevée, il se livrait à toutes les violences ; il mangeait même les enfants. Quelquefois le sorcier se contentait de se couvrir d'une peau de loup et se rendait au sabbat à cheval, sur une quenouille ou sur un

manche à balai, après s'être frotté les aisselles et les jarrets avec une graisse spéciale. Parfois le diable présidait le sabbat en personne (procès évêch. de Bâle.)

On connaît de ces rondes infernales. Les *Grecks*, les *Druïdes*, d'après l'opinion des Celtes, connaissaient déjà le loup-garou.

— Un vieillard de La Joux, raconte qu'il a vu des gens du village qui faisaient du bois dans la forêt de Fornet, revenir en courant et effrayés, le loup *garou* les poursuivait.

Aux Bois, on a longtemps parlé d'un chien blanc qui vivait dans un souterrain reliant la ferme de la Broche à la Maison-Rouge. L'animal était fort craintif et sa vue très rare, mais elle était d'un heureux pré-sage.

Le Basilic,

reptile déjà très dangereux au temps de Sémiramis, était un animal redouté : il causait la mort par sa piqûre, d'un seul regard il foudroyait un homme.

Il affectait différentes formes : généralement l'on croyait qu'il naissait d'un œuf de coq couvé par un crapaud. On se le représentait comme ayant la tête, le cou et les pattes d'un coq, un corps de serpent ailé, avec des yeux épouvantables.

On le croyait proche parent de la vouivre, — mais plus terrible.

Il habitait les vieux murs, les ruines et gardait des trésors avec des yeux jaloux. Un conteur de légendes raconte que vers l'an 615, un couvent de femmes fut fondé dans le village appelé aujourd'hui encore Cuisance le Prieuré ; que ce monastère fut détruit un siècle plus tard et que toutes les religieuses moururent à la vue d'un basilic, à l'exception d'une seule qui connaissant l'effet mortel du regard de ce reptile, s'en préservait en lui présentant un miroir dans lequel il s'aperçut, ce qui le fit aussi mourir à l'instant même.

Le mouton noir,

ressemblait à ses congénères, seulement il était énorme et d'un noir très foncé.

Il y en avait un dans le château de Frangemont ; il attaquait les voyageurs, il tua même un homme et en estropia plusieurs autres.

Dans certains villages, on dit que la nuit le diable se promène sous la forme d'un mouton noir.

On raconte aussi que des hommes qui conduisaient du bois au bord du Chasseral furent assaillis par un troupeau de moutons noirs et qu'ils eurent mille peines, avec des fusils armés de s'en débarrasser. Ils ne parvinrent pas à en tuer un.

— Près du village des Pommerats on remarque les débris d'une croix élevée à l'endroit même où un jeune homme est mort des conséquences de cette légende.

Le sire de Franquemont aurait, rapporte la tradition, tué le mouton noir sur les sources de la Rochette, et on continue à dire, quand les remous de la Goule se font entendre lugubrement sur le plateau des Franches-Montagnes, que c'est encore le mouton noir, entraîné dans le Doubs par les grandes eaux, qui envoie ses cris stridents.

Rouge-Foultá,

doit être un espèce de loup-garou. Parfois, il ne se présentait que la nuit pendant le sommeil sous forme d'esprit et tourmentait son sujet.

Il y a près de La Joux, un endroit spécial au bord de la forêt, où souvent le rouge-foultá, fut visible, et encore maintenant bien des gens préfèrent choisir un autre passage. Le père Benjamin de ce village disait que le corps du Foultá avait la forme d'une énorme ânesse rouge, qui se présentait menaçante.

Le Soultré

ou *soultré* est un gnome invisible qui est d'un esprit très contrariant. Les ennuis qu'il procure sont de nature à augmenter la maladresse. Voulez-vous introduire un fil dans l'ouverture d'une aiguille, « le *soultré* » vous en empêche; cent fois vous recommencez sans succès. Vous voulez écrire, vous placerez dix fois votre plume à côté de l'encrier au lieu d'entrer dans le récipient à encre. Toujours le petit monstre de *soultré* vous guide la main ailleurs. Vous voulez fixer une épingle, vous faites ce travail du mauvais sens; vous vous piquez en insistant pour que l'épingle pénètre par sa tête... c'est le travail à rebours, la petite maladresse, l'étourderie en mille circonstances.

Le Drack.

Le drack est une espèce de quadrupède blanc ressemblant à un cheval sans tête, mais très léger et très rapide dans sa course (il est probable que drack soit le radical de Dragon).

Il emportait les voyageurs attardés, les fermiers qui prolongeaient leurs agapes aux foires des villages voisins.

On dit aussi qu'il errait sur les routes, s'emparant des malheureux piétons attardés et qu'il allait les noyer dans le Doubs.

Le chat noir

n'avait rien de ressemblant avec ceux du plus beau noir de la race et de l'inséparable compagnon des cartomanciennes antiques, des diseuses de bonne avantage, ou des sorcières au sabbat.

Selon certains, il avait cependant un regard de feu et il hantait la maison obtenue en partage du bien patriarcal au détriment ou en fraude des droits du légitime héritier.

Le *chat noir* a fait abandonner de nombreuses maisons où il avait fait son séjour; il apportait le malheur, et étant imprenable, on finissait par le laisser maître.

Une maison du Cerneux-Veusil, actuellement démolie, fut de longues années, qualifiée comme appartenant au malfaisant quadrupède.

Le Dairi

est un gibier imaginaire. Quand on veut jouer un tour à un niais, on choisit un jour où il gèle à pierre fendre, où la bise glaciaire pétrifie tout ce qu'elle touche et on lui propose une chasse au *Dairi*. Le dupeur prend un sac, en donne un à son camarade et le conduit à l'endroit où la bise souffle le plus furieusement. Là il lui enjoint de tenir le sac ouvert du côté du vent, l'assurant que le *dairi* ne va pas tarder à venir s'y engouffrer; il n'y a qu'à tenir bon, à ne pas bouger et attendre avec patience. Le dupeur annonce qu'il va un peu plus loin se mettre également à l'affût du *dairi*, mais il rentre tout bonnement chez lui au coin du feu.

Quand le malheureux chasseur du *Dairi* n'en peut plus il se décide à rentrer bêdouille, mais avec le nez et les oreilles gelés;

il est accueilli par les rires de toute la mai-
sonnée. Quelques bons tours de ce genre ont
été joués.

Le Chervin ou (Tschervin en patois)

était un petit quadrupède a peu près gros
comme un lièvre, mais d'une force herculé-
enne ; il pouvait enlever un homme dont la
conduite prêtait à caution et l'asseoir à la cime
d'un sapin ou sur la cheminée d'une maison
de ferme. Il fallait aussi lui préparer une
écuelle de crème pour la nuit, autrement il

sabots d'un cheval, et puis l'on voyait passer
l'animal lui-même à fond de train, qui allait
se perdre dans la nuit.

Dans d'autres villages encore le Cheval
gauvain avait l'aspect d'un bouc, dont le rôle
était d'effrayer les enfants indociles. On le
voyait aussi se promener autour des forêts,
voisines des villages.

Dans les prés du Bois Banal, des Pomme-
rats à l'extrême ouest, les terres laboura-
bles s'achèvent par un ravin très profond,
surplombant la vallée du Doubs et Goumois.
Ce ravin entouré de rochers énormes forme



Le bouc noir.

prenait la plus belle vache du troupeau et
la juchait sur le toit de la maison.

Le cheval Gauvain

est moins connu que le cheval blanc ; aussi
les données précises manquent : on sait qu'il
se rapprochait beaucoup du cheval ordinaire.

Dans certains villages on prétend qu'il
n'avait que trois pieds, et néanmoins il mar-
chait très vite ; il paraît qu'il noyait ceux
qui se confiaient à lui, au cas où il ne les as-
sommait pas en les laissant tomber de très
haut sur les rochers.

D'autres disent qu'il était très sauvage et
pour savoir si l'on devait mourir dans l'année,
on allait le soir sur la route, en dehors du
village et l'on n'avait plus qu'à se préparer à
la mort si à minuit on entendait résonner les

un espèce d'entonnoir à dimensions gigan-
tesques et est appelé dans la région « le ro-
cher de la mort. » — Il paraît que le Cheval
gauvain jetait là les gens qu'il emportait sur
son dos.

Le Bouc Noir.

Le bouc noir était pareil à ses congénères
avec cette différence qu'il portait une chan-
elle allumée entre ses deux cornes.

Il présidait les réunions des sorcières, et
dans divers villages du Jura on racontait des
aventures, où le bouc noir jouait le rôle prin-
cipal — Aux Chenevières, il a poursuivi les
garçons qui venaient à la veillée au Moulin
des Seignes, tenter de ravir, aux gas, les fil-
les du pays.

Le Cheval blanc

dans l'imagination populaire, pouvait traverser les airs, franchir l'espace, et raser la terre avec la rapidité d'un oiseau.

On le voyait parfois dans les airs, monté par un chasseur.

Le lièvre boiteux

est celui des animaux fantastiques qui a le moins subi les formes de l'imagination populaire ; il est constitué comme tous les lièvres ; sa couleur varie un peu et il est comparé à un animal blessé : marchant difficilement — parfois on le dit de poil blanc.

On le voyait dans plusieurs villages où il était connu, mais dans le petit hameau de X on avait à s'en plaindre : toutes les fois que les gens partaient à la messe du dimanche, ils étaient sûrs de le trouver sur leur chemin. Il le poursuivaient, croyaient à chaque instant l'atteindre et arrivaient à l'office quand les autres gens en sortaient.

Aux environs d'Asuel, on le voyait souvent au bord du bois ; les chasseurs ne pouvaient qu'en évaluer le poids, car le plomb glissait sur sa peau invulnérable.

Les Mouches bleues.

Elles furent à leur tour une arme terrible des sorcières du XV^e siècle ; les procès intentés à la suite de leurs maléfices revèlent que presque toutes avaient une boîte de mouches bleues qui étaient jetées sur la personne à laquelle la sorcière voulait du mal. C'étaient des tourments sans fin pour l'homme touché par la mouche ; c'était pour le bétail une maladie lente ; pour les veaux, chiens et chats, c'était la mort inévitable.

En patois, aux Franches-Montagnes, la sorcière s'appelle *dgenotsche*. On donne ce même nom à une femme qui tient mauvais ménage, bavarde, paresseuse et sans ordre.

La Mélusine.

Il s'agit généralement d'une Châtelaine

désignée sous le nom de Mélusine qui fut punie pour son inconduite et la dureté de son cœur.

Parfois on la voyait accompagnée de deux loups qui avaient été ses compagnons de débauche autrefois.

A Montjoie, elle gardait un trésor dans les ruines du château ; un paysan voulut s'en emparer et fut poursuivi jusqu'au bas de la colline par un serpent de feu. (La vouivre avait le même rôle.)

On raconte que dans le château de Vadans (Comté), la princesse Furiant refusa l'hospitalité et la charité à des pèlerins malheureux. Elle fut transformée en couleuvre et revint



Le lièvre boiteux.

tous les sept ans sous cette forme au château désert. Finalement, du même château en ruines, elle tomba en serpent de feu dans la rivière, d'où on ne la revit plus sortir qu'une fois ou deux avec un corps de serpent très grand, une tête et des bras de femme et un miroir à la main. — Le blason de cette famille reproduit cette transformation.

La Vouivre.

Le nom de vouivre vient du latin *cipera* qui en vieux français a donné gouivre, serpent et gouve, serpent héraldique qu'on représente souvent dévorant un être vivant.

Le nom de Vouivre est assez répandu : des murgers, des monticules, un moulin et scierie se nomment la Vauchotte ; on a aussi conservé le nom de voivres, vouavres à des

prairies humides, dans des localités où l'on voyait autrefois des vouivres.

La vouivre avait généralement deux formes. Elle était mi-femme mi-serpent, c'était la mélusine. Elle avait aussi la forme d'un serpent de feu. Elle découvrait ou gardait les trésors cachés dans les châteaux.

La Vouivre longue de un ou deux pieds, atteignait aussi jusqu'à 2 mètres et plus. Elle n'avait qu'un œil sur le devant de la tête, mais cet œil brillait comme une étoile ; on le nommait escarboucle, (carbunculus en latin), petit charbon brillant comme une braise. Il scintillait tellement que la Vouivre paraissait tout en feu quand elle franchissait l'espace.

Cette escarboucle était d'un prix inestimable et celui qui aurait pu s'en emparer aurait été immensément riche.

Une seule occasion se présentait pour en être possesseur. Quand la vouivre allait se désaltérer à une fontaine ou se baigner dans une source, elle déposait son escarboucle au bord de l'eau, dans la mousse ou sous les buissons touffus. C'est alors seulement qu'on pouvait s'emparer de cette merveilleuse étoile, car privée de son escarboucle, la vouivre devenait aveugle, était inoffensive et mourait bientôt en poussant des cris déchirants. Il fallait agir promptement, car la Vouivre méfiait ne s'éloignait jamais beaucoup, et l'on risquait en cas d'échec d'être dévoré par l'animal furieux.

On dit aussi que les étoiles filantes sont des vouivres qui traversent les airs pour aller boire aux fontaines ; on savait qu'elles hantaient les grottes, les cavernes, les vieux donjons, les ruines des châteaux, des abbayes ; elles s'emparaient des bijoux, des diamants, des pierres précieuses et se les collaient sur le corps pour être plus brillantes.

Nous empruntons au poète *Charles Grandmougin*, sa définition de la vouivre ; elle présente une variante avec ce qui vient d'être dit, voici :

« De tous nos maux la bête aux yeux verts
[nous délivre ;
« Oiseau tout ensemble et serpent
« Tantôt volant, tantôt rampant,
« C'est la Vouivre !

« Une escarboucle est à son front :
« Heureux ceux qui peuvent la prendre !

« Pour eux tous les huis s'ouvriront
« Et chaque femme sera tendre !

« Tous secrets se dévoileront,
« Ils auront tout, honneurs et gloire,
« Des sujets plus qu'ils n'en voudront,
« Du vin plus qu'ils n'en pourront boire !

« Pour eux les ducats sonneront
« Toutes affaires seront sûres,
« Et dans tous combats, ils vaincront
« Sans être las et sans blessures !

« La bête se baigne la nuit,
« Dans l'eau dormante ou dans l'eau vive
« Et pose d'abord sur la rive
« Le rubis merveilleux qui luit ;

« Homme, c'est là qu'il faut la suivre !
« L'escarboucle est au plus malin
« Pendant que la bête est au bain.
« La Vouivre ! »

Les témoignages des apparitions de la vouivre sont très nombreux, nous en citons quelques uns :

Le château de Milandre en Ajoie a sa légende de la vouivre. A la base du rocher qui supporte la ruine de l'ancienne forteresse, sous le manteau de la forêt, s'ouvre une grotte qui s'avancerait, au dire des gens de la contrée, jusque sous les maisons du village de Bure. Cet antre sert de passage au lit d'un ruisseau limpide et la tradition assigne à cette baume un des séjours de la fée Arie, cette patronne de l'Ajoie confondue en Elsgau comme à Milandre, avec la bonne Dame Henriette, comtesse de Montbéliard. De nombreux souvenirs traditionnels se rattachent à cet antre, à une source, à la rivière qui reçoit ses eaux, aux arbres qui les couvrent de leur ombre, à cette tante Arie, la fileuse de l'Elsgau, et au nom même de Milandre, situé au milieu de l'Ajoie ancienne. Plus tard on a métamorphosé la Fée en une dame blanche.

Dans la grotte de Milandre, il y a des petits bassins remplis d'eau fraîche et limpide qui invitent à s'y désaltérer ou à y prendre un bain à l'abri de tout regard indiscret. C'est là que la fée Arie allait se rafraîchir durant les brûlants jours d'été. Mais avant de se plonger dans l'eau, elle déposait sur la margelle du bassin le diamant lumineux qui ornait son front et, crainte d'acci-

dent elle se changeait en *Vouivre*, le serpent mythique de l'Elsgau ; (serpent resté sur les armoires et la bannière d'Ajoie assez longtemps. On y a ajouté dans diverses occasions une femme vêtue de blanc, qu'on a nommée parfois la « Vierge Marie », afin d'effrayer ceux qui auraient été tentés de s'emparer de sa pierre précieuse). On dit qu'un jeune audacieux qui avait vu la fée avant sa transformation en devint amoureux et qu'il mit la main sur la *Vouivre*, en dédaignant le diamant. On ne sait si tant d'audace déplut à la fée ; elle était bonne et indulgente et les demi-dieux savaient au besoin s'humaniser.

Cette fée au diamant est parente de la Dame blanche qui chaque cent ans apparaît au sommet de la tour de Milandre, attendant qu'un jeune homme vienne la délivrer. Il paraît que ce retour séculaire se fait si régulièrement, qu'il faut admettre que personne encore n'a tenté la délivrance.

A *Beurnevésin* circulent aussi diverses légendes sur la vouivre et la fée *Arie* en patois « *Tainte Arie* ». Non loin du village se trouve la roche du *Faira* avec les cavernes de tante *Arie*. La fée exerçait une heureuse influence sur la jeunesse du pays. Elle était la protectrice des femmes laborieuses, l'ennemie des filles peu sages, auxquelles, elle emmêlait la quenouille quand elle s'étaient oubliées. Il y a dans le *Jura* diverses grottes ou cavernes ayant le nom de la fée. A *Beurnevésain*, à *Réchésy*, on entend encore ça et là des femmes dire à leurs enfants indociles : « tais-toi ou je te conduirai à la roche de la *Tainte Arie* ».

Une vieille femme racontait qu'autrefois on défendait aux enfants de passer devant la grotte parce que la fée qui avait des dents de fer prenait les marmots et les mettait à califourchon sur son cou, leur tendant ses grandes mammelles pendantes pour les nourrir de son lait s'ils avaient été sages, ou bien les jetait à la rivière s'ils étaient méchants. A côté de cette justice sommaire propre à contenir la pétulance de la jeunesse, on voit aussi les formes variées de la *Vouivre*, dans l'imagination populaire.

Il était très imprudent de passer devant la grotte de la Fée, après le coucher du soleil ; si de jour on s'en approchait, il était d'usage de déposer un peu de lait et un peu de

pain, ou encore une branche de gui, qui avait le don de rendre la fée propice.

On dit aussi que parfois la fée quittait sa demeure pour se rendre le soir à *Réchésy*, aider aux fileuses dans leur travail. — La fée avait un sentiment de préférence pour les filles de ce village. — Il paraît qu'un soir les jeunes gens de *Beurnevésin*, indiscrets, voulant s'assurer du chemin que parcourait la fée, répandirent des cendres sur la voie. Le lendemain grande stupéfaction : la fée avait de grands pieds d'oie comme la Dame des Cavernes de *Vallorbe* (Vaud.)

Il y a mille contes à *Beurnevésin*, sur tante *Arie*. Une fois, c'était deux paysans qui labouraient non loin de la grotte ; la charrette était attelée de deux superbes bœufs blancs ; au cours du travail les laboureurs crurent sentir l'odeur du gâteau sortant du four. C'était sans nul doute la fée qui faisait au four. On dit que ses sœurs, faisaient de même près du dolmen de la *Pierre Percée* (*Courgenay*.) Les deux laboureurs manifestèrent à haute voix leur désir de goûter un morceau de l'attrayante galette. — Leur surprise fut grande à leur arrivée au bout du sillon rapproché de la grotte, de voir leur souhait exaucé. — Sur une blanche touaille avec un couteau pour faire le partage, se trouvait un excellent gâteau. Le repas terminé, le valet malotru au lieu de remercier la fée, empocha le couteau ; mais tante *Arie*, irritée, fit aussitôt entendre sa voix courroucée et l'ingrat laissa tomber le couteau et se sauva.

A *Beurnevésin* un rocher détaché qui roula jusqu'au bord de la rivière, avait une partie du pouvoir moralisant de la fée *Arie*.

— On dit que lorsqu'une fille paresseuse abandonnait sa fourche ou son râteau pour aller se reposer à l'ombre du rocher, une force surnaturelle repoussait la nonchalante et l'envoyait rouler jusqu'à la rivière, où elle prenait un bain salutaire.

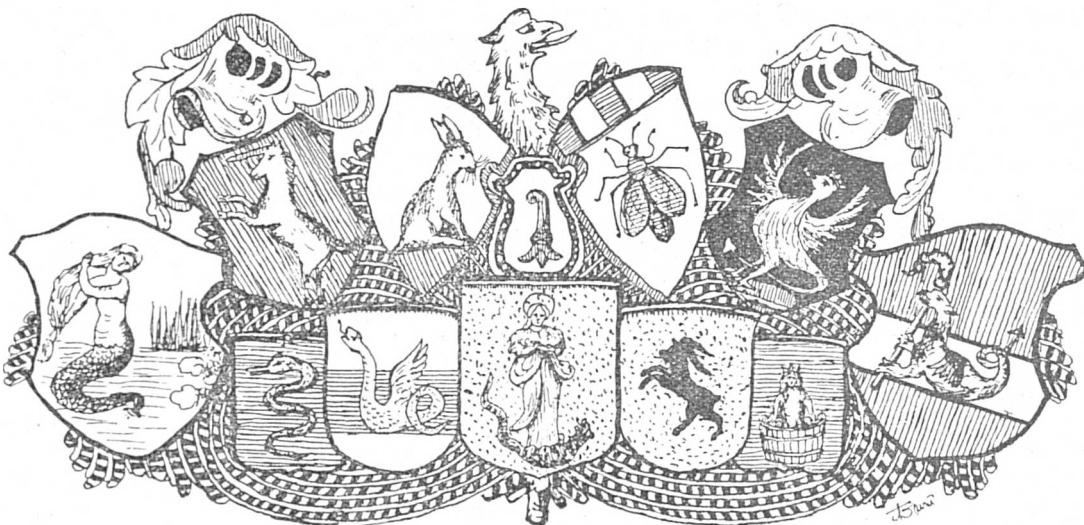
D'une façon générale, les légendes de la fée *Arie* ont trait plus souvent aux femmes qu'aux hommes. C'est sur les premières qu'elle portait sa surveillance, récompensait ou punissait selon l'occurrence.

La grotte de *Chantraine*, près du *Noirmont*, reste connue pour avoir eu la visite de la *Vouivre*. Parfois l'étrange bête se promenait dans le lac et disparaissait ensuite au fond de sa grotte avec des mugissements qui

faisaient trembler la région ; d'autres fois c'était la bonne Dame Blanche qui apparaissait pour accomplir des bienfaits, favoriser des pauvres, aider des malheureux, porter chance aux travailleurs. Il est des fermes et des hameaux restés célèbres par les visites de la Dame Blanche ; on en parlait et on la voyait aux Rouges-Terre, vers les bords de l'étang des Roies, aux Montbovats, aux Enfers, à la Rançonnière, où toute une légende en scelle la présence et généralement dans toutes les contrées ou un petit lac ou un étang,

familles protégées par la fée de Chantraine avaient des pelotons de laine inépuisables ; elles tricotait et travaillaient, et le peloton restait de la même dimension. — Elle était bienfaitrice des pauvres et des travailleurs.

Les armoiries du château de Cœuve sont blasonnées par une *dame d'argent sortant d'une cuve d'or*. Faut-il faire aussi un rapprochement avec la fée ? — Enfin, la légende, attribue à la Vouivre la mort du jeune sire de Mireval, le dernier descendant de cette famille. Connaissant par une sorcière qui vi-



Principales armoiries des Franches-Montagnes.

une grotte, un ruisseau se prêtaient à ses bains et à ses transformations.

A Remonot sur le Doubs, se trouve aussi une grotte très profonde où jadis l'on trouvait la Vouivre. — Elle ne quittait son repaire qu'une fois par an, le 25 décembre, exactement à 11 heures 55 minutes, et prenait juste cinq minutes pour se baigner dans la mare d'eau voisine de la grotte. Pour atteindre les profondeurs de la résidence, il n'y avait que cinq minutes et la légende ajoute que tous les aventuriers qui tentèrent de profiter de ce court instant pour accaparer le trésor de la Vouivre, n'ont jamais reparu, — et ils furent nombreux. A Remonot, on disait que la Vouivre avait la forme d'un grand crapaud.

Dans la région du Noirmont, on dit que les

vait dans la forêt non loin du Spiegelberg, le pouvoir de l'escarboucle, le jeune seigneur désireux de réaliser un mariage convoité, mais paralysé par une série d'obstacles, tenta le succès promis aux courageux. Il pourchassa, jusque sur les bords du Doubs, la Vouivre qui suivait le cours de la Rochette. Arrivé exténué au bord de la rivière, une main robuste le jeta dans l'eau profonde qui se referma sur lui pour cacher un cadavre.

Chaque village a ses légendes et pour les conter toutes, la place nous manque. Nous avons voulu, avant tout, cataloguer la faune fantastique et conserver ce que la tradition populaire en a gardé.

J. BEURET-FRANTZ.

Un conseil aux Ménagères

D'après tout ce que l'on peut observer, on serait tenté de croire que n'importe quel produit est assez bon pour en faire un succédané du café.

Tous les fruits imaginables, y compris la betterave, sont employés pour la fabrication du café ; le principal est qu'ils donnent au café une couleur assez foncée. Dans ces produits torréfiés il y a tous les mélanges possibles, qui peuvent, parfois, donner au café une belle couleur, mais non l'arôme et qui, en outre, ne possèdent aucune valeur nutritive et sont souvent même, au contraire, nuisibles à l'organisme.

Le seul succédané du café salutaire à tout

estomac et possédant quelque valeur nutritive, c'est le café de Malt Kneipp de Kathreiner, produit inventé par le curé Kneipp, et qui a fait ses preuves depuis 25 ans. Pour éviter les falsifications, le café de Malt Kneipp de Kathreiner est offert au public en grains entiers ; la ménagère sait ainsi exactement ce qu'elle achète, tandis qu'avec les produits moulus et mélangés, tels qu'on en rencontre aujourd'hui trop souvent, tout contrôle est impossible.

Le café de Malt Kneipp de Kathreiner a obtenu, grâce à ses qualités supérieures, la médaille d'or à l'Exposition Nationale de 1914, à Berne.

La guerre à Dieu. Edgard Quinet a dit : — « Un peuple qui perdrait l'idée de Dieu, perdrait tout idéal. Je ne sais pas pourquoi il continuerait sa marche. »

Napoléon. — « Un peuple sans Dieu ne se gouverne pas, on le mitraille. »

Mirabeau : — « Dieu est aussi nécessaire que la liberté au peuple français. »

Voltaire : — « Si Dieu n'existe pas, il faudrait l'inventer. »

Renan : — « La guerre au Christianisme a, dans ce pays de France, une couleur basse, détestable, dégoûtante. »

Victor Hugo : — « Une foi, c'est pour

l'homme le nécessaire ; malheur à qui ne croit rien. »

Diderot : — « Un homme qui a secoué le joug de la religion, ne trouve nulle part de motif assez puissant pour se rendre fidèle au devoir de la probité. »

Robespierre : — « De quel droit des hommes vont-ils jetant la discorde parmi nous, troubant la liberté des cultes au nom de la liberté ? La liberté des cultes doit être respectée pour le triomphe même de la raison. Il faut arracher le masque à ceux qui ont osé dire qu'un peuple religieux ne peut être républicain. »

Le capital de la plupart des hommes consiste uniquement dans leur capacité de travail ! Assurer à cette force son maximum de durée et d'intensité, tel est le devoir de chacun, de ceux surtout qui ont charge de famille et du bien-être desquels dépend l'existence d'autrui. Mais que de fois le bien précieux de la santé n'est-il pas complètement détruit par des malaises peu graves à première vue, mais qui, négligés, deviennent de graves maladies ! La prévoyance ordonne donc de prendre aux premiers symptômes de congestion cérébrale et pulmonaire, de vertiges, de troubles de la vue, de maux de tête, de constipation, quelques

véritables Pilules suisses du Pharmacien Richard Brandt. La cure revient seulement à 5 cts. par jour et est à la portée de chacun. Le témoignage de 44 Professeurs de Médecine des plus éminents rend superflue toute autre recommandation de cet excellent remède. On trouve les véritables Pilules suisses du Pharmacien Richard Brandt dans les Pharmacies de la place, au prix de fr. 1. 25 la boîte. Exiger chaque fois les véritables Pilules suisses du Pharmacien Richard Brandt avec la croix blanche sur fond rouge et la signature « Richard Brandt » sur l'étiquette.

QUELQUES SOUVENIRS

de la deuxième mobilisation du régiment jurassien No 9
— en 1915 —

CÉTAIT le 2 mars. Pour la seconde fois depuis le début de la guerre, nos soldats jurassiens étaient de nouveau mobilisés. La seconde division, après un repos de trois mois dans ses foyers, devait reprendre la garde de nos frontières. Ce n'était que juste. Elle devait remplacer la 1^{re} qui, avec la 3^{me} et la 5^{me}, étaient depuis sept mois sous les armes. Faisant partie de cette division, les soldats de notre régiment jurassien en fidèles enfants de la Patrie, quittent les douceurs du foyer paternel, les uns à regret peut-être, les autres avec plaisir, mais *tous* courageusement. Le devoir les appelle, cela leur suffit. Ils ne discutent pas, ils sont trop patriotes.

*Et en avant la
vieille garde.*

Le matin du départ, la neige tombe en rafales, mais peu importe, il faut de nouveau s'aguerrir et tout braver.

De tous les coins les plus reculés de nos villes et de nos villages, affluent nos braves soldats. En les voyant tout de blanc recouverts, les profanes s'imaginent qu'ils ont touché le nouvel uniforme. « Farceur, va ! tu ne vois pas que c'est de la neige, ça. » Bientôt sous l'action de la chaleur emmagas-



**M. le lieutenant-colonel Meyer,
commandant du régiment jurassien No 9.**

compagnies du bataillon 22 et son état-major, s'installe à Sissach (Bâle-campagne;) celui du 21 se rend à Gelterkinden avec deux compagnies également ; les autres se dirigent sur Zunzgen, Tenneniken, Böchten, Itigen etc... ; quant au bataillon 24 il va occuper les postes du Hauenstein. C'est là sur ces sommets neigeux qu'il séjournera jusqu'au 1^{er} avril pour des-

sinée dans les wagons, les uniformes reprennent leur couleur naturelle.

Le coup de sifflet retentit, la vapeur nous démarre, les derniers adieux s'échangent :

*Adieu ! séjour de mes
[aieux,
Foyer cheri, petit village
C'est dans mon cœur que
[ton image,
Vivra toujours
O mes amours.*

Trop tôt, hélas ! on se trouve à Tavannes. Son arsenal nous a déjà ouvert ses larges portes. Trois jours durant, il faudra séjourner dans cette cité ! Des cantonnements provisoires reçoivent nos braves troupiers.

Après que chacun a passé à l'arsenal pour toucher le matériel et la munition nécessaires pour faire campagne, nous sommes transportés par chemin de fer à nos places respectives de cantonnements. L'état-major du régiment avec deux

éendre alors à Waldenburg, Oberdorf et Niederdorf, en attendant l'honneur d'être reçu à Liestal, où un cas suspect de maladie l'empêche d'arriver.

Enfin, le jeudi 15 avril, il fait son entrée dans cette capitale de Bâle-campagne, au son des tambours, des clairons et de sa vallante fanfare. La population, quelque peu prévenue contre nos soldats... welches, ne tarde pas à dissiper ses préjugés ; elle apprécie la haute valeur militaire, la bonne conduite, la discipline, la courtoisie, le bon esprit de camaraderie de ses chefs et des soldats. Aussi, elle l'exprime publiquement par l'organe de son Président, à M. le major Guisan, à l'occasion d'un concert qui lui est offert le 28 avril par la musique du bataillon 24, concert fort bien réussi.

Après un très heureux séjour de deux mois dans cette charmante contrée de Bâle-campagne, où civils et militaires n'ont qu'à se louer de bonnes relations réciproques, le 7 mai arrive l'ordre de quitter ces parages pour des rives non moins enchanteresses.

L'état-major du régiment 9 n'étant pas habitué à séjourner dans les grandes villes, est envoyé de rechef à la campagne.

Bottmingen lui est dévolu. C'est dans un château du XV^{me} siècle qu'il s'installe confortablement. Toutefois et malgré tout, il peut assez facilement rayonner dans les différentes directions où sont cantonnés ses trois bataillons. Oberwil, Flühen, Mariastein auront souvent sa visite, car ces villages abriteront les états-majors respectifs.

Parmi les faits importants accomplis durant cette mobilisation, il faut citer :

1^o La promotion de M. le capitaine Cerf de Saignelégier au grade de major du bataillon 22. C'est le 15 avril qu'il fut présenté comme tel par M. le lieutenant-colonel Meyer. A cette occasion il fut organisé une cérémonie très imposante. Voici la relation qu'en a donnée le journal le *Pays* :

« Rassemblé à 2 h., le bataillon s'ébranle allègrement au son des clairons et de la fanfare. Il est conduit par l'aîné des capitaines dans un magnifique parc, mis gracieusement à sa disposition pour la circonstance. Bientôt arrive avec son état-major, le lieutenant-colonel du régiment, accompagné du nouveau major. Après une rapide inspection, le commandant s'adresse à la troupe à

peu près en ces termes : « Officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 22 ! Depuis votre rentrée au service, votre bataillon était commandé par l'officier Cerf avec le grade de capitaine. Reconnaissant ses aptitudes, ses capacités, le Conseil fédéral vient de lui conférer le grade de major et lui confier le commandement du bataillon 22.

« J'ai la mission de vous le présenter, revêtu de ce grade. Votre nouveau commandant vous est connu puisqu'il a gagné tous ses grades dans votre bataillon. Vous pouvez avoir toute confiance en lui. En apportant toute votre bonne volonté à l'exécution de ses ordres, votre bataillon continuera de marcher dans la voie du progrès, fera honneur à son drapeau et au Jura. »

« Après ces excellentes paroles, le nouveau commandant s'avance devant le front de son bataillon.

« J'accepte, dit-il, la charge à laquelle le Conseil fédéral vient de m'appeler. Je ressens toute la responsabilité que j'assume, mais la confiance que j'éprouve envers les officiers du bataillon 22 et envers les soldats qui le composent, me fait espérer qu'elle me sera allégée. Tous, vous accomplirez votre devoir avec honneur et fierté afin d'être à la hauteur de votre tâche et d'être prêts à marcher au combat si les circonstances l'exigent. »

« Après ces patriotiques paroles, le nouveau major prend officiellement le commandement du bataillon 22. Celui-ci défile devant le régiment et le major, puis va prendre sa place sur la pelouse pour participer aux différents jeux organisés à cette occasion. Après la proclamation des champions du jour dans les diverses catégories de ces exercices, un goûter est servi à la troupe. Pendant cette collation, un capitaine, au nom des officiers du bataillon, et l'aumônier Vallat, au nom du Jura, portent la santé du nouveau major Cerf.

« Le bataillon reprend ensuite joyeux le chemin de ses cantonnements. »

2^o Le service divin, le jour de la Fête-Dieu, à Mariastein. Voici en quels termes un journal du pays a relaté cette journée :

« En ce jour tous nos soldats ont eu la faculté d'assister au service divin, et certes, ils en ont largement profité. La superbe et vaste église de M., mise gracieusement à notre

disposition, comme du reste chaque dimanche, était comble. Aussi on remarquait que notre aumônier était visiblement ému en présence de cette belle assistance. S'il devait faire le sacrifice de passer ce jour loin de sa paroisse, en compensation, il lui était donné l'occasion d'exercer ses fonctions dans sa paroisse militaire. Aussi il en a profité pour nous adresser une excellente instruction qui a été écouteée avec une religieuse attention.

« Grâce à des considérations élévées, il nous a fait sortir du terre-à-terre dans lequel souvent nous vivons ici-bas ; il nous a rappelé la manière dont doit vivre le chrétien et le soldat pour s'assurer une part de bonheur en ce monde et en l'autre. Durant la messe, la musique d'un bataillon accompagnait nos chants pieux et patriotiques, tandis qu'une autre était réquisitionnée pour rehausser la procession dans l'endroit de son cantonnement. Combien c'était impressionnant de voir nos braves soldats, même ceux qui ne partagent pas nos convictions catholiques, remplir librement un rôle religieux et cela avec le plus grand plaisir et la plus vive joie !

« Lorsque dans notre régiment, on a fait observer soit à des officiers, même non catholiques, soit à de simples soldats que dans notre Jura ces processions sont interdites, ils ne pouvaient croire à nos paroles ; mais ce n'est pas possible, disaient-ils ; comment, dans un canton pourtant intelligent, vous avez des lois si stupides, etc..., maintes et maintes réflexions de ce genre. »

3^e Le 16 juin, la distribution des prix, obtenus dans les différents exercices de sports et de tirs, par les hommes composant la cinquième brigade, (régiments 9 et 10). A cette occasion, si le neuvième régiment

n'avait pas l'avantage, dans les charmants discours qui furent prononcés en cette circonstance, d'entendre un seul mot de sa chère langue maternelle, il était largement dédommagé en recevant pour son excellent résultat de tir, entre autres prix, la seule coupe dont était orné le riche pavillon.

4^e Enfin, le défilé à Tavannes, qui couonna, le 27 juin, magnifiquement notre mobilisation de quatre mois. Voici ce qu'en a dit un journal local :

« Une grande foule était accourue de tous les points du Jura pour voir nos soldats revenus des frontières et assister au défilé du régiment à Tavannes. Dès le matin, les rues présentaient l'animation des grands jours.

« Le temps était splendide. Dès 8 heures et demie les bataillons se mettent en marche pour l'emplacement du culte qui fut célébré, aux Ravières, à vingt minutes de Tavannes, sur la route de Bellelay. L'endroit est un site pittoresque dans un cadre merveilleux,

ombragé de frais sapins. Ici, culte catholique, tandis qu'un peu plus loin, culte protestant.

« A 9 heures, la sainte messe commence. Puis, à l'Evangile, l'estimé capitaine-aumônier de nos troupes, M. le curé Vallat, prononce un éloquent sermon. Cette allocution écouteée dans un religieux silence par un nombreux auditoire se résume en deux mots : reconnaissance à Dieu et adieu à nos soldats. Avant de se séparer, dit M. l'aumônier, nous avons un devoir à remplir, c'est de rendre grâces à Celui qui a si constamment veillé sur nous, et qui nous a protégés. Nos



M. l'abbé C. Vallat, capitaine-aumônier du régiment jurassien No 9.

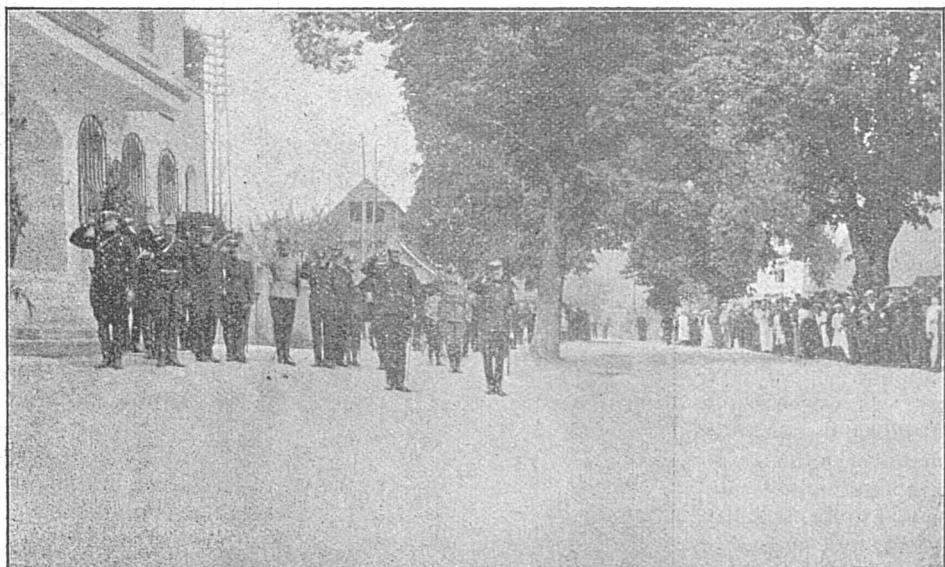
rangs ont été épargnés, nous n'avons pas de deuils à enregistrer. Tous les hommes rentrent en pleine santé au foyer chéri. Nous n'avons pas la triste vision de ce spectacle lugubre, de tant de cercueils, qui défilent, hélas ! chez nos voisins, scènes terribles qui se renouvellent chaque jour, où tant d'espérances et de jeunes vies ont été moissonnées. Elevons nos âmes vers le Ciel pour faire monter des hymnes de reconnaissance !

« Le digne prêtre développa ensuite une pensée patriotique qui émut tous les cœurs.

les préfets, etc. Les troupes défilèrent avec une allure parfaite. La foule acclamait et saluait les drapeaux.

« Après le défilé, le Conseil municipal de Tavannes, offrit une modeste collation à ses invités militaires et civils dans les locaux du Cercle démocratique. En l'absence de M. Sandoz, maire, M. Huter, vice-maire, souhaita la bienvenue à nos hôtes. M. le colonel Römer remercia en faisant l'éloge des troupes jurassiennes.

« M. Locher, président du Gouvernement,



Le relevé de garde du bataillon 24 à Mariastein.

« Pendant l'office, la musique joua plusieurs morceaux. Le culte terminé, les bataillons rentrèrent dans un ordre parfait dans les cantonnements.

« Le défilé se fit vers 5 h. de l'après-midi. Les bataillons, partis du bas du village, près du Café Besnard, ont traversé toute la localité aux acclamations du public. Le défilé proprement dit eut lieu sur la place du Collège secondaire, devant le commandant de la brigade, son état-major, le commandant du régiment, son état-major, l'état-major de place et les invités, parmi lesquels : les représentants du gouvernement, M. Locher, président, et M. Simonin ; MM. les députés au Conseil national et au Grand Conseil ; MM.

est heureux des éloges décernés à nos troupes par leur chef. Il a été vivement impressionné par ce défilé qui a fait surgir devant tous les yeux l'image de la patrie.

« M. Paul Jacot, député à Sonvilier, parle dans le même sens.

« M. Simonin, conseiller d'Etat, a vu avec émotion la remise des drapeaux. Il exalte le passé militaire des Jurassiens et rappelle la mémoire des généraux Voirol et Comman.

« M. le lieutenant-colonel Meyer dit la fierté des troupes de défilier devant les autorités du pays, et y voit un encouragement pour elles.

« M. Huter, vice-maire de Tavannes, et organisateur de cette petite réception, remer-

cie encore tous les invités, tant civils que militaires qui, par leur présence, ont contribué au succès de cette manifestation patriotique.

« La journée de dimanche fut pour nos populations un magnifique spectacle militaire. Nous n'avons entendu exprimer qu'un regret : c'est que ni le général, ni le divisionnaire n'y aient assisté comme ils l'ont fait ailleurs. Pour beaucoup de spectateurs ce fut une grosse déception.

Quelques jours après la démobilisation du régiment la « *Liberté* » de Fribourg, publia l'entrefilet suivant, qui est le résumé de différents articles élogieux, envoyés par des jurassiens :

Nos officiers

Les journaux du Jura ont publié des articles chaleureux sur la démobilisation du 9^e régiment et la superbe tenue de la troupe, qui



Etat-major du régiment jurassien No 9.

« Si le malheur des temps veut que nos troupes jurassiennes soient appelées encore — ce qu'à Dieu ne plaise ! — nous sommes sûrs qu'elles feront leur devoir. Et il est à espérer qu'alors le Jura verra aussi les chefs suprêmes de l'armée assister à la démobilisation de ses troupes. »

Comme conclusion, faisons monter ardente vers le ciel, le chant exécuté chaque dimanche au service divin par notre régiment :

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime...
Celui que j'aimerai toujours,
Celui que j'aimerai quand même.
Tu m'as dit d'aimer, j'obéis.
Grand Dieu, protège mon pays !

a défilé dans les rues de Tavannes avec une discipline et une correction au-dessus de tout éloge. Ils louent sans réserve l'esprit martial et l'entraînement des bataillons, commandés par des chefs aimés et capables. Mais en même temps que le mérite des chefs de bataillons, il convient de relever celui du commandant du régiment, M. le lieutenant-colonel Meyer, de Guin, dont les qualités militaires sont appréciées à la fois des officiers et des soldats. C'est à ces qualités et à sa distinction, nous écrit-on, que le chef du 9^{me} régiment doit la popularité dont il jouit auprès de la troupe et l'estime dont l'entoure le corps de ses officiers.

*Etat des officiers de l'état-major
du régiment d'infanterie 9*

Lieut-Colonel C. Meyer : commandant du régiment.
Capitaine M. Savoy : adjudant du régiment jusqu'au 1^{er} mai.
1^{er} lieut. V. Henry : adjudant du régiment depuis le 1^{er} mai.
Major J. Girard : médecin du régiment.
Capitaine A. Monney : quartier-maître.
Capitaine C. Vallat : aumônier catholique.
" R. Gerber : " protestant.
Lieut. H. Muller : officier d'ordonnance.
Lieut. E. Walcher : officier de train.

Commandants des bataillons :

Major Bohren, command. du bat. fus. 21.
Major Cerf, " " " 22.
Major Guisan, " " " 24.

A la frontière

(Air : *Le chasseur de chamois*)

Chant dédié au régiment d'inf. 9

I

Sur nos vallons la nuit étend ses voiles,
Ici la paix là-bas l'affreux combat ;

Sous un ciel pur, tout constellé d'étoiles,
A la frontière est posté le soldat.
Va, m'a-t-on dit, le devoir est sublime.
A l'asservir, préférons le tombeau.
Il reste là, fidèle à la consigne) bis
Quelqu'un le gardera là-haut.)

II

Cloches du soir, sonnez dans la vallée,
Redites-moi la prière pour l'absent,
Apportez-moi l'adieu de mon aimée ;
Sur vous je veille, j'en fais le serment.
Mon arme est prête et mon cœur se résigne,
A toi, patrie, ma vie, s'il te la faut ;
Oui je suis là, fidèle à la consigne,) bis
Quelqu'un me gardera là haut.)

III

Tous tes enfants, au premier bruit de guerre
Ont répondu à l'appel du pays ;
Ils ont juré sous ta noble bannière
De protéger ton sol, tes monts chéris.
De nos aïeux, Suisse, nous serons dignes,
Ta liberté doit rester un flambeau,
Tous, nous serons fidèles à la consigne,) bis
Quelqu'un nous gardera là haut.

V.

Donnez! aux **enfants délicats** entravés dans leur développement, comme aussi aux **adultes** surmenés, énervés, se sentant faibles et surtout aux **jeunes filles et femmes** anémiques

**l'Hématogène
du Dr HOMMEL**

Vous en serez émerveillé

Des milliers d'attestations du monde médical prouvent la valeur incontestable de notre produit comme **fortifiant** par excellence. Un passé triomphal de bientôt 25 ans est la meilleure recommandation. H774A

Demandez expressément le véritable
Hématogène du Dr Hommel

Prix du flacon : Fr. 3.25

Vente dans toutes les pharmacies

Aktiengesellschaft Hommel's Hæmatogen --- Zurich



LE CLAIROН

Le clairon Rolland, l'un des héros de la campagne des Français en Algérie, le dernier survivant de Sidi-Brahim, dont l'héroïque conduite fut solennellement récompensée, il y a dix-huit mois à peine par le président de la République qui épingle sur la poitrine du vieux brave la croix d'officier de la légion d'honneur, vient de mourir.

Le vieux soldat s'est éteint à l'âge de 49 ans dans sa petite maison de Lacalm (Aveyron), où s'écoulèrent doucement les dernières années de sa verte vieillesse.

Né en 1821, à Buffières (Aveyron), Rolland garda, durant ses jeunes années, les troupeaux dans les hauts pâturages. A vingt ans, il partit joyeusement pour Grenoble où l'appelait le devoir militaire. Deux années plus tard, nommé clairon au 8^{me} bataillon de chasseurs d'Orléans, il s'embarquait avec ses camarades pour l'Afrique où Abd-el-Kader prêchait la guerre sainte.

Après avoir pris une part glorieuse à la bataille de l'Isly, où le 11 août 1844, les 12 mille hommes du maréchal Bugeaud taillèrent en pièces 40,000 Marocains commandés par Abd-el-Kader, il fit partie de la colonne envoyée à Djemma-Gazhouat, aujourd'hui Nemours, où une insurrection venait d'éclater.

C'est là que se produisit le tragique épisode où le jeune clairon se couvrit de gloire.

On sait que, perfidement attirés dans une embuscade par les Souhalias, que l'on croyait fidèles, quatre compagnies des chasseurs d'Orléans, quelques cavaliers du 2^{me} hussards et une compagnie de carabiniers furent, le 25 septembre 1845, entourés près du marabout de Sidi-Brahim et taillés en pièces.

Rolland vit successivement tomber autour de lui son colonel, son commandant, deux capitaines et la plupart de ses camarades. Il luttait comme un lion, mais blessé à la cuisse et le pied droit fendu d'un coup de sabre, il fut terrassé et enchaîné, malgré la résistance désespérée qu'il opposa. Son clairon resté suspendu à son épaule, attira l'attention d'Abd-el-Kader, qui, après l'avoir fait délier, lui ordonna de sonner la retraite.

Epuisé par la fatigue et le sang qui coulait de ses blessures, Rolland, dans un effort suprême, se redressa, porta le clairon à ses lèvres et lança les notes éclatantes de... la charge.

Ce fol élan de bravoure ne sauva pas les courageux soldats français : sur 406, 60 à peine restaient. Ils furent pris et emmenés en captivité dans un camp où, quelques jours plus tard, 250 de leurs camarades vinrent les rejoindre.

Six mois plus tard, sur l'ordre d'Abd-el-Kader, tous furent décapités : un seul échappa à la mort : Rolland. Le courageux clairon, aux premiers cris entendus dans la nuit, bondit hors de sa tente, armé d'un couteau fait à l'aide d'une vieille lame rouillée, et, après avoir tué deux Arabes, franchit le camp, et sous une grêle de balles, dont l'une le blessa à la jambe, il gagna une éminence voisine d'où il assista, impuissant, au massacre de ses compagnons d'armes.

Se cachant le jour et se traînant la nuit, blessé, grelottant de fièvre, le clairon Rolland parvint à regagner le poste de Hallar-Marina.

JUSTE RETOUR DES CHOSES D'ICI BAS...

JACQUES était un bon garçon et un bon élève ; il savait se faire pardonner ses succès scolaires par son amabilité, sa complaisance à toute épreuve, et son entraînement.

Un jour, il était penché sur un problème difficile que le maître venait de donner à faire « sur table », lorsque : « Pan ! » La canne du maître s'abattit sur ses épaules. Jacques se retourna, pâle de saisissement.

« Pourquoi ça, Monsieur ?

— Rien de spécial, mon garçon, répondit le maître en assenant un second coup de bâton sur les épaules du jeune garçon. Un troisième coup suivit, tandis que le maître souhaitait aimablement à Jacques, et se mettait même à siffloter doucement d'un air distrait.

Jacques sauta sur ses pieds.

— Monsieur, dit-il d'un ton outré, ce n'est pas juste. Dites-moi ce que j'ai fait de mal.

— Vous n'avez rien fait de mal ; et un nouveau coup de bâton tomba sur le dos de Jacques.

Tous les élèves de la classe s'étaient levés. La révolte grondait, et, d'un instant à l'autre, ils allaient désarmer le maître, lorsque l'ordre sévère et calme de : « Restez à vos places ! » les fit asseoir bon gré mal gré. Tout le monde avait l'air de penser que le maître était devenu fou. Jacques s'assit à sa place, le visage pourpre et les épaules endolories.

Bientôt le maître dit aimablement :

« — Je vous ai vu hier conduire la petite charrette de votre père, Jacques, et je vous ai beaucoup plaint d'avoir à conduire un aussi mauvais cheval.

Jacques s'écria avec feu :

— Notre Zoulou est la meilleure bête du village, Monsieur.

— Vraiment ? Alors, je suppose qu'il était paresseux, hier ? dit le maître.

— Lui ? jamais ! dit Jacques avec colère.

La punition imméritée qu'il venait de subir lui était moins pénible encore que d'entendre dire du mal de son cher Zoulou. C'est le plus obéissant et le plus courageux de tous les chevaux du voisinage. Jamais il ne refuse le travail.

— Vraiment, vraiment ! dit le maître. Eh bien, quand je vous ai vu hier, je pensais que votre petit cheval allait vraiment d'un bon pas, quand vous vous êtes levé et vous lui avez donné un grand coup de fouet. Le cheval a secoué la tête, et pan ! un second coup de fouet. J'ai vu Zoulou tourner la tête vers vous, comme vous l'avez fait tout à l'heure quand je vous ai donné un coup de canne. Cependant vous avez continué à le fouetter, bien qu'il eût une bonne charge, et qu'il alla aussi vite qu'il pouvait. Vous avouez que c'est une bonne bête qui ne refuse pas le travail, et qui fait tout ce qu'elle peut, c'est pourquoi j'ai pensé, Jacques, que vous seriez content que je vous traite de la même manière, vous mon élève soumis et studieux, qui faites de votre mieux pour me faire plaisir. Ce n'est que juste, n'est-ce pas, Jacques ?

Jacques prit sa tête dans ses mains, s'appuya sur la table, et on le vit secoué par les sanglots qu'il refoulait, oui, un grand garçon comme lui ! Puis il se leva bravement :

— Je comprends votre punition, monsieur, je l'ai méritée. Je me suis servi du fouet, sans seulement y penser, et il n'est que juste que je goûte un peu de ce que j'ai fait subir à notre pauvre petit Zoulou. Je lui demanderai pardon quand j'irai chez moi.

— Bravo Jacques ! Donnez-moi une poignée de main. Allons, jeunes gens, continuez vos problèmes.

— Je me rappellerai cette leçon, Monsieur, ajouta Jacques, en se frictionnant les épaules d'un geste comique. Ce n'est que juste ! »

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Chasse-neige rotatif

Il y a quelques années, le train de luxe qui va de Naples à Rome était arrêté par la neige près de la station de Cajanello. Comme les moyens de déblaiement dont on disposait sur place étaient tout à fait insuffisants et que, de plus, les communications télégraphiques étaient interrompues par le mauvais temps, les secours n'ont pu être organisés que très lentement et le train est resté trente-six heures en panne.

Ce qui prouve deux choses d'ordre différent : d'abord que le luxe ne donne pas toujours le bonheur et ensuite que les pays favorisés d'un beau climat sont bien plus exposés que les autres à souffrir des intempéries.

En effet, pareilles aventures n'arrivent pas dans les pays du nord de l'Europe et surtout de l'autre côté de l'Atlantique, dans l'Amérique du Nord, sur les voies ferrées qui, de New-York, se dirigent vers l'Ouest ou sur le réseau canadien.

Dans les contrées traversées par ces lignes, les hivers sont longs et rigoureux, la neige tombe parfois en abondance, la circulation des trains serait souvent interrompue, si les Compagnies, prévoyant ces éventualités, n'étaient pas outillées pour déblayer rapidement les voies au moyen de chasse-neige de différents modèles.

Lorsque la couche de neige n'a pas une grande épaisseur, le chasse-neige, en forme d'éperon triangulaire fixé à l'avant d'une locomotive, donne de bons résultats. Dans ce cas, l'appareil fonctionne tout à fait comme une charrue double dont les deux socs seraient symétriques et accolés ; il trace un sillon en rejetant la neige des deux côtés de la voie en dehors des rails. Tel est le chasse-

neige qui est en usage sur les chemins de fer de l'Ecosse.

Mais ce système, quelque perfectionné qu'il soit, devient insuffisant dès que la couche à déblayer atteint trois mètres d'épaisseur. En pareil cas, l'éperon ne fait que comprimer la neige en une masse compacte impossible à déplacer. Les déraillements sont alors certains et le remède est pire que le mal.

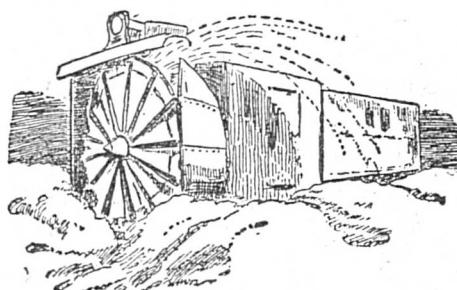
En Amérique, on emploie de préférence le chasse-neige rotatif, construit d'après des principes tout différents.

Cet appareil, que nous représentons ici, est employé par le *Denver North Western and Pacific railway*. Il se compose d'une grande roue verticale perpendiculaire à l'axe de la

voie et dont le diamètre est sensiblement supérieur à l'écartement des rails. Cette roue peut tourner dans un sens ou dans l'autre autour de son axe horizontal. Elle est fixée à l'avant d'un wagon qui contient la machine motrice. Ce wagon est poussé par une locomotive.

Le long des rayons de la roue sont placés des augets tronconiques dont les bords sont amincis en forme de couteaux qui entament et enlèvent la neige. La roue est encadrée d'un grand cadre métallique à la partie supérieure duquel se trouve une sorte de capuchon que l'on incline du côté où l'on veut chasser la neige ; celle-ci, précipitée par la rotation de la roue, est projetée au loin.

Cela ne suffit pas évidemment pour que l'on puisse conserver leur vitesse aux trains rapides ; mais on avance et on ne reste pas des journées à attendre, immobiles, dans un wagon glacé, que les pelles ou le soleil vous ait ouvert un chemin.



Chasse-neige rotatif.

Les Pères de famille

qui constatent une diminution de leurs forces corporelles et intellectuelles et qui craignent de ne plus pouvoir, tôt ou tard suffire aux exigences de leurs occupations professionnelles, doivent fortifier à temps leur système nerveux, afin de donner à l'organisme tout entier, la résistance dont il a besoin pour la lutte journalière pour la vie.

C'est un fait triste, mais prouvé, que ce sont tout particulièrement les chefs de famille qui souffrent de nervosité, car, en dehors de leurs occupations professionnelles, ils ont encore le souci de l'existence de la famille.

A tous ceux qui sont atteints de nervosité, nous recommandons le « NERVOSAN », tonique nerveux célèbre et éprouvé. Le « NERVOSAN » coupe le mal à sa racine, en agissant directement sur le sang et les nerfs. L'emploi du « NERVOSAN », joint à une manière de vivre rationnelle, peut grandement contribuer à une guérison durable. Le « NERVOSAN » est agréable à prendre et apporte en peu de temps un bien-être inespéré. Prix Frs. 3.50 et 5.—.

Dépôts : Pharmacie A. Bourgeois, à Neuchâtel; Pharmacie Gigon, à Porrentruy; Dr Gustave Riat, à Delémont; Pharmacie Fleury, à Saignelégier; L. Nicolet, à St-Imier; et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse.

H 734 A



Avertissement! Refusez les imitations et les produits offerts en remplacement et exigez expressément le « NERVOSAN », avec la marque déposée reproduite ci-contre.

MANUFACTURE

de DRAPS & MILAINES

Filature de laine

J. & H. BERGER FRÈRES, successeurs de
Henri BERGER-BESSON
ECLÉPENS (Vaud)

Médaille d'or Vevey 1901 — Maison fondée en 1838

Exposition Nationale Berne 1914, Médaille d'or (collective)

Spécialités de **draps et mi-draps nouveautés**, unis et façonnés, en premier choix, **Drap militaires, Chevlots en tous genres, Milaines** fortes pour le travail. Draps, amazones, cheviots et milaines pour robes. Grand choix de **fines laines du pays** pour bas. **Molletons vaudois** tricotés à la main, gilets de chasse solides, en laine du pays.

H 737 A

Fabrication de draps et milaines à façon

Cet établissement, des mieux aménagés et possédant les machines et les appareils les plus perfectionnés, permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

Envois d'échantillons et renseignements sur demande

Depuis

18



39 ans

77

Les Pilules Suisses du Pharmacien Rich. Brandt (un produit purement végétal) sont reconnues par les médecins et le public de la Suisse, voire même du monde entier, comme un remède domestique agréable, d'une action assurée et tout à fait sans effet fâcheux contre

La Constipation

accompagnée de nausées, aigreurs, renvois, manque d'appétit, lassitude générale, mélancolie, congestion à la tête et la poitrine, maux de tête, palpitations de cœur, vertiges, étouffements, troubles hépatiques ou bilieux, hémorroïdes, etc. C'est un dépuratif du sang de premier ordre. Se vend dans presque chaque pharmacie, en boîtes de fr. 1.25 portant, comme ci-dessus, une étiquette avec la croix blanche sur fond rouge et la signature de Richard Brandt. Seul fabricant des véritables Pilules Suisses, S. A., ci-devant Richard Brandt, pharmacien, Schaffhouse. H759A

Contre envoi d'une étiquette rouge de Pilules Suisses, nous expédions gratis et franco quelques belles cartes-vues artistiques.



Semez les
graines d'élite
potagères, fourragères,
forestières et fleurs
GROS — DÉTAIL
de GUSTAVE HOCH
Marchand-grainier

La Chaux-de-Fonds — Rue Neuve 11
—o—

Spécialité de GRAMINÉES et TRÈFLES assortis pour gazons et prairies, selon la nature du terrain. — OIGNONS A FLEURS. Céréales de semences diverses. Légumes secs. Graines pour oiseaux et volailles. Prix-courant franco et gratis.

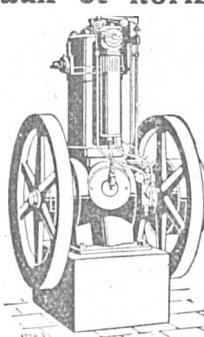
H 807 A



Voir 3^{me} page de couverture.

(Communication intéressante).

Moteurs à Benzine
— DEUTZ —
verticaux et horizontaux



H 843 A

La meilleure force motrice connue
pour l'agriculture et l'industrie
Simplicité - Economie - Sûreté
Prospectus et devis franco sur demande à la
Fabrique de moteurs DEUTZ S.-A. Zurich

“ GLY ”

Le GLY

assouplit la peau et rend les mains nettes.

Le GLY

est le fortifiant le meilleur de l'épiderme.

Le GLY

est un préservatif certain contre les blessures des pieds dans les longues marches.

Le GLY

empêche le loup.

Le GLY

est recommandé par les médecins dans certaines maladies de la peau.

Le GLY

grâce à son emballage pratique est d'un emploi économique.

Le GLY

est de plus en plus demandé sur le front dans les tranchées, dans les fabriques de ciment, fonderies, usines, lessiveries, etc., où seul il réussit à préserver les mains des soldats et des ouvriers.

Se vend en tubes à 25, 50 cts. et 1.— fr. dans tous les magasins ou contre remboursement au

Dépôt général pour la Suisse :

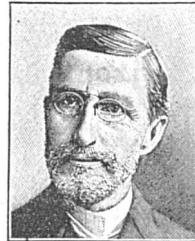
h994a

Grande Droguerie Jurassienne

Jean Aeschlimann et Fils, St-Imier.

LIVRES DE STALL

Traduits en 20 langues



Les meilleurs livres de ce genre au monde

Vendus à près de deux millions d'exemplaires

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir,	9e mille
Ce que tout jeune homme devrait savoir,	20e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir,	16e mille
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir,	8e mille

4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir,	7e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir,	23e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir,	17e mille
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir,	8e mille

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50

Table des matières gratis sur demande.

Librairie J.-H. Jeheber,

28, Rue du Marché, Genève.

En vente dans les librairies et gares.

h733A

L'EAU VERTE

de l'Abbaye Cistercienne de la Maigrauge

A FRIBOURG, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. Eigenmann, Chatton & Cie, négociants ; Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy & Schmidt, pharmaciens ; Guidi-Richard, François Guidi, rue des Chanoines ; Société de Consommation, rue des Alpes ; Ayer, rue de la Préfecture ; Miserez, rue de Lausanne et Beauregard ; Bullet, pharmacien à Estavayer-le-lac ; Srebel, pharmacien à Bulle ; Robadey, pharmacien et Pharmacie économique, Romont ; Jambé, pharmacien à Châtel-St-Denis ; Grognuz, pharmacien à Echallens ; Leclerc & Gorin, droguerie de la Croix d'Or, Genève. Pharmacie de l'Orangeerie, Neuchâtel.

H 765 A

Aux hernieux

Simple traitement à la portée de tout le monde, sans douleur ni danger, sans de temps ou interruption de vos occupations.

Echantillons gratuits pour tous.

Je guéris la hernie sans opération, sans douleur ni danger et sans perte de temps. En employant le mot guérison, je ne veux pas dire simplement que je retiens la hernie, non, je veux dire par là une guérison complète et permanente qui rend absolument inutile tout bandage.



C'est dans cette Méthode qui a guéri les patients suivants et des centaines d'autres.

Monsieur K. Banninger, facteur des Postes, Rothwandstrasse 65, Zurich III (Hernie scrotale de 17 ans).

Monsieur Samuel Schenk, contre-maître à Erlengasse, par Steffisburg, Canton de Berne. (Agé de 61 ans).

Monsieur Gustave Mamin, charpentier (âgé de 22 ans) à Blonay s/ Vevey, canton de Vaud, (Hernie scrotale de 12 ans).

Afin de vous convaincre, vous et vos amis, qui êtes hernieux, que mon invention est réellement capable d'effectuer

une guérison, je vous prie de me demander un échantillon qui ne vous coûtera absolument rien. Pensez-y bien! Je n'essaie pas de vous vendre un bandage, mais je vous offre une guérison absolue, parfaite et permanente; la délivrance de toute douleur et souffrance, une subite amélioration de votre énergie physique et morale, le plaisir et la jouissance complète des beautés de l'existence et de nombreuses années de satisfaction et de bonheur seront ajoutées à votre vie d'ici-bas.

N'envoyez pas d'argent, mais remplissez simplement le coupon, indiquez sur le dessin la place de votre hernie et envoyez-moi ce coupon.

Ne négligez pas cette importante occasion d'un jour et ne vous torturez pas plus longtemps avec des bandages bon marché!

Mon offre remarquable est la plus honnête que l'on ait pu vous faire et tous les hernieux devraient en profiter. h985a

Coupon pour traitement gratuit.

Répondez aux questions et envoyez ce coupon au Dr. W. S. RICE (Dept. F. 770), 8 & 9, Stonecutters Street, Londres, E. C., Angleterre.

Age ? _____

Hernieux depuis quand ? _____

La hernie vous cause-t-elle des douleurs ? _____

Nom _____

Adresse.....

THÉ CATALAN

Purgatif et Vulnéraire des Alpes

Marque le "SERPENT"

de Méril Catalan, ancien pharmacien

Ce thé exclusivement composé des plantes indigènes de nos Alpes Suisses, et un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs; il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, rétablit les fontaines des règles; c'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards; 74 ans de succès ont justifié sa réputation. H 812 A

Prix de la boîte fr. 1.25 expédiée franco contre remboursement, par le seul préparateur: A. T. CATALAN, VERNIER, Genève.

Dépot dans toutes les principales pharmacies et drogueries.



H 628 A

Pour se préserver efficacement des refroidissements, rhumatismes etc., employer les

peaux de chat

properment préparées et durables.

En vente de Frs. 2.50 à Frs. 4. chez

Max Käser,
Préparateur, Diessbach
près Büren.

h879a



Des lavages journaliers
de la

POITRINE
et du
DOS
avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles. Prix: fr. 0.65 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries et chez les coiffeurs.

Méfiez-vous des contrefaçons!

Prix 0.80 cts au lieu de 0.65 cts

H 720 A

Réduisez vos frais, Ménagères,
en cuisant à

"La Vitaline,"

grasse de coco nouvelle, fabriquée dans nos usines à Olten. *La Vitaline* est pure, d'une fraîcheur remarquable, contient 100 0/0 de valeur alimentaire assimilable.

Exigez-la de votre épicer

Fabricant : h859a

Société anonyme de Bruyn à Olten.

Renseignements confidentiels

Agent d'affaires et contentieux

Sûreté — Discréetion — Rapidité

Le personnel est entièrement composé de policiers retraités du service de la Sûreté. *F. Bonhôte, 2, rue Charles-Humbert, Genève.* Téléphone 30-15. h839a

Baume St-Jacques

de *C. Trautmann*, pharmacien, Bâle.

Marque déposée en tous pays. +
Prix Fr. 1.25 en Suisse. +

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles : *ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroides, coupures, éruptions de la peau, jambes variqueuses, dartres, excémas, etc.*

Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies. Demander le prospectus. H756A
Dépôt général : *Pharmacie St. Jacques, Bâle.*

FILATURE DE LIN

et Tissage Mécanique

RÜDERSWIL (Berne)

Nous filons à un tarif réduit des parties de lin, chanvre et étoupes.

En outre, nous recommandons nos fils de lin et de chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages, et articles pour literie. H716A

Echantillons à disposition. — Service prompt et soigné.

ANEMIA ?...



Voir 3^{me} page de couverture.
(Communication intéressante)

Plus de Goître!
STRUMALINE

SOUVERAIN
contre le *gros cou*.
Dépôts dans toutes les
pharmacies. ○○○○○○
Dépôt général: *D. Grewar, Meiringen.*

H 787 A

Demandez partout:

Bitter „Dennler“

meilleur apéritif

Bitter Ferrugineux Dennler
remède sans rivale
contre l'anémie

FABRIQUE DE DRAPS

Jean REINHARD Wangen s'Aar

Fabrique spéciale

pour la transformation d'objets en laine, (bas usagés, etc.) en solides et modernes

Etoffes pour vêtements

d'hommes, femmes et enfants. Source d'achat la plus avantageuse

Pour particuliers

Envoi d'échantillons franco de port sur demande.

h865a

ECOLE CANTONALE D'HORTICULTURE

de culture maraîchère et de viticulture

Chatelaine près Genève

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et les cantons de Vaud et Berne.

Les plus hautes récompenses aux expositions

Etudes théoriques et pratiques complètes d'horticulture, 20 professeurs, 5 chefs de culture. Surveillance sérieuse, soins dévoués. — Pour renseignements et programmes, s'adresser au directeur, **M. Ch. Platel, Chatelaine près Genève.**

HS38A

SI vous souffrez
de phlébistes,
maux de jambes

VARICES
seul le

BAS CHAMBERT

sans caoutchouc et laissant libre accès
à l'air vous assure une guérison complète. **Madame Chambert, 10, rue Petitot,**
Genève.



THÉ BURMANN

Préparé par J. BURMANN pharmacien

LE LOUCHE (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le Thé **Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglaieux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrétes du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

THÉ BURMANN, à 1 fr la boîte

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. H 725 A



Lecteurs &

Lectrices

avant d'acheter quoique ce soit

consultez

la partie des annonces de

l'Almanach Catholique du Jura !

Maison fondée en 1870

FERDINAND HOCH

Neuchâtel

Graines potagères, fourragères et de fleurs

Graminées pour gazon et prairies

Gros. — Prix-courant gratis h815a
sur demande. — **Détail**

Conservez, préservez et parfumez vos vêtements, etc. avec

l'Anti-Mites végétal **TOSCOZ**

le plus puissant et le plus agréable insecticide, parfumé et désinfecté, conserve tout. 1 fr. la boîte. — Ne se vend qu'en boîtes rouges et jaunes et jamais au détail :

Droguerie à Au Mortier d'Argent
7, rue de Carouge, Genève.

Dépôt exclusif de tous les

Produits vétérinaires **Flock**

dont l'effet est garanti, tels que :

Mixture contre capelets, éponges, etc.	Prix Fr. 5,60 gd pot.
Onguent " tumeurs, mollettes, etc.	" 3,75 "
Pommade " crevasses, paturon en 24 h.	" 3,10 "
Anticoliq. guérissant en q. q. minutes	" 5,60 flacon
Topique guérissant blessures, couronne-	
ment et plaies rebelles	" 4,60 "
Poudre bécique contre la poussière, toux, etc. 16 doses Fr. 3,60	
20 ans de succès.	

Prix-cour. et broch. expédié. expédié. grat. p. dép. génér.

Toscoz-Brochu, 7, rue Carouge, Genève. h870a



POUR TOUT RETARD

Impuissance,

Maladies secrètes,

Hygiène intime, etc.

DEMANDEZ brochure gratuite à la
Pharmacie de la Place Grenus,

12, Place Grenus, et 6, rue Grenus,
H900A

Genève.

Parmacie-Centrale

W. VOLZ, près de la Tour de l'Horloge à Berne

Fondée en 1659 par le pharmacien Wagner

La meilleure source d'achat pour

articles pharmaceutiques et médicaments.

Spécialités médicales et pharmaceutiques
de la Suisse et de l'étranger.

Envoy franco et immédiat dans toute la Suisse

Remèdes pour prévenir et guérir les maladies des animaux domestiques. Remèdes homéopathiques, livres d'instruction, pharmacies domestiques de poche, de voyage. h764a

Fabrique de meubles

F. WIDMANN & Cie

Sion (près de l'église protestante)

Ameublements complets d'hôtels,
pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de
Chambre à coucher, Salon, h729a

Chambre à manger.

Marchandises de choix. Prix modérés.

Catalogue et devis sur demande.

Avant d'essayer un remède quelconque
contre **Goître**
ou au cas où tout remède
et opération seraient res-
tés sans résultats, demandez
un prospectus gratuit
au

Dépôt du Strumacid
à **Ziegelbrucke, G.**

C'est le seul remède
pour faire disparaître le
mal. H 884 A



Guérison certaine

de toutes les maladies même chroniques t. q.
tuberculose, chirurgicale (des os) pulmonaire,
goutte, rhumatismes, épilepsie, goîtres, éczéma,
syphilis, ulcères variqueux, hémorroïdes, maladie
des femmes, des nerfs et des voies digestives,
etc.

Traite aussi par correspondance. Reçois tous
les après-midi sauf les jours fériés.

E. A. WAGNER,
herboriste et homéopathe,
Soleure, (Gurzelngasse N° 25.)

N. B. — Tisane dépurative du sang. Fr. 1 la
boîte. h939a

ÉPARGNE PORTE BONHEUR !

La Fabrique de Draps

A. Schild, à Berne

manufacture les effets de laine et fournit
des étoffes solides pour hommes, dames ou
jeunes gens. — Demandez tarifs et échan-

H721A

Banque Populaire Suisse

**Bâle, Berne, Delémont, Dietikon, Fribourg, St-Gall, Genève
St-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy
Saignelégier, Thalwil, Tramelan, Uster
Wetzikon, Winterthour, Zurich**

Agences à Altstetten et Tavannes

Année	Membres	Capital social fr.	Mouvement total Doit et Avoir fr.	Réserves fr.
1869	177	7,730	204,200	310
1879	2,113	1,323,310	322,668,610	40,550
1889	5,297	4,386,500	1,234,402,090	228,300
1899	18,958	17,493,390	3,555,715,600	2,202,940
1909	48,133	46,906,010	8,970,314,700	8,869,920
1914	68,815	68,101,905	10,107,118,936	14,800,833

Réception de dépôts en compte-courant, contre obligations, sur carnets d'épargne et sur carnets de dépôts. Encaissement et escompte de billets, titres remboursables et coupons. Avances sous forme de crédits en compte-courant et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères.

Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. Exécution d'ordres de bourse. Garde de fonds publics et gérance d'fortune. Location de compariments coffres-forts avec fermeture particulière du locataire.

Règlements à disposition. — *Discretione absolue.*

H760A

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.



Le public suisse se souviendra certainement d'une annonce intéressante publiée par une maison italienne pendant les années 1908, 1909 et 1910 dans les almanachs et dans les journaux suisses. Elle avait pour sujet la réclame pour une spécialité pharmaceutique contre l'anémie et la faiblesse des nerfs, c'est-à-dire pour les *Glomeruli Ruggeri*. Cette annonce n'a plus paru les années suivantes. L'inventeur de ce célèbre produit, le Chevalier Docteur Ruggeri, mourut et les héritiers occupés du partage de sa fortune considérable, que la vente des *Glomeruli* lui avait procurée, suspendirent le commerce avec l'étranger. La maison Ruggeri ayant décidé de reprendre l'exportation de sa spécialité s'adressa de nouveau au public suisse.

La Pharmacie *Soldati à Lugano* est chargée de la représentation de la maison Ruggeri pour toute la Confédération et c'est chez elle que le public et les détaillants trouveront les *Glomeruli Ruggeri*.

Les *Glomeruli Ruggeri* sont déjà bien connus en Suisse par la réclame dans les almanachs et dans les journaux et surtout par les émigrés italiens qui en firent connaître les effets bienfaisants aux familles suisses.

Les *Glomeruli Ruggeri* sont le remède contre l'anémie le plus populaire et le plus répandu en Italie ; tout le monde en fait usage. Les médecins libres comme ceux des communes, de l'armée, de la marine et des universités les prescrivent et en attestent publiquement les succès merveilleux dans des milliers de cas, où les *Glomeruli Ruggeri* remplacent les autres remèdes et dispensent les malades des injections douloureuses et ennuyeuses.

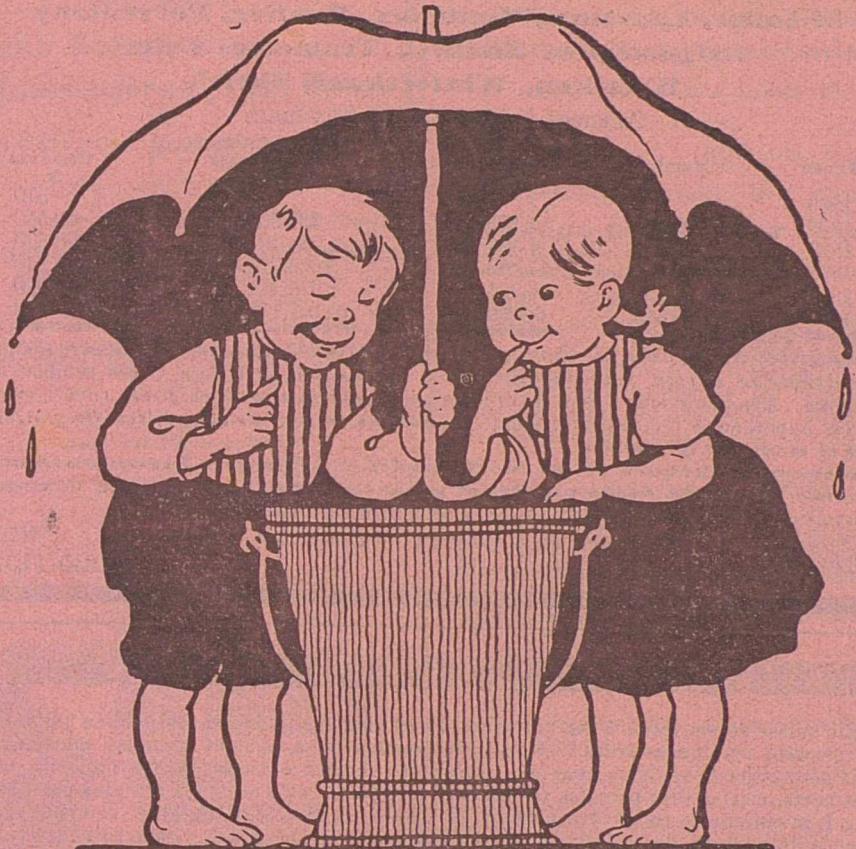
Les *Glomeruli Ruggeri* sont inscrits dans la Pharmacopée officielle du Royaume d'Italie, soit dans la liste des produits approuvés par le Conseil supérieur de santé, tant en ce qui concerne leur dosage que leur indication. On en comprend l'importance, si l'on tient compte de la sévérité du haut Conseil, auquel appartiennent les savants les plus illustres de la nation voisine méridionale.

Les *Glomeruli Ruggeri* ne coûtent que Fr. 3.— la boîte de 100 pilules, suffisant pour une cure de 15 jours et pour obtenir la guérison complète dans la plupart des cas.

Les *Glomeruli Ruggeri* sont en vente à la Pharmacie *Soldati à Lugano* (Tessin), éventuellement s'adresser par mandat postal international directement à la maison *O. Ruggeri, Pesaro* (Italie).

h950a





Hero
Confitures
Benzbouig

H 611 A